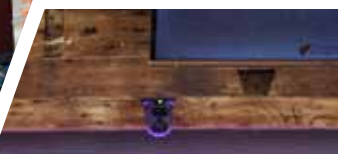


RAPPORT D'ACTIVITÉS

SESSION ORDINAIRE 2018-2019
6^e SESSION DE LA 10^e LÉGISLATURE

SESSION EXTRAORDINAIRE 2019
1^e SESSION DE LA 11^e LÉGISLATURE



Le Parlement de Wallonie



La rédaction du Rapport d'activités 2018-2019 a été clôturée le 25 mai 2019, à la veille des élections visant à renouveler la composition du Parlement de Wallonie.

La rédaction du Rapport d'activités de la session extraordinaire 2019 a été clôturée le 3 septembre 2019.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web du Parlement de Wallonie (www.parlement-wallonie.be) ou auprès du Service des études et de la documentation du Greffe (courriel : doc@parlement-wallonie.be, tél. : 081.25.16.77).

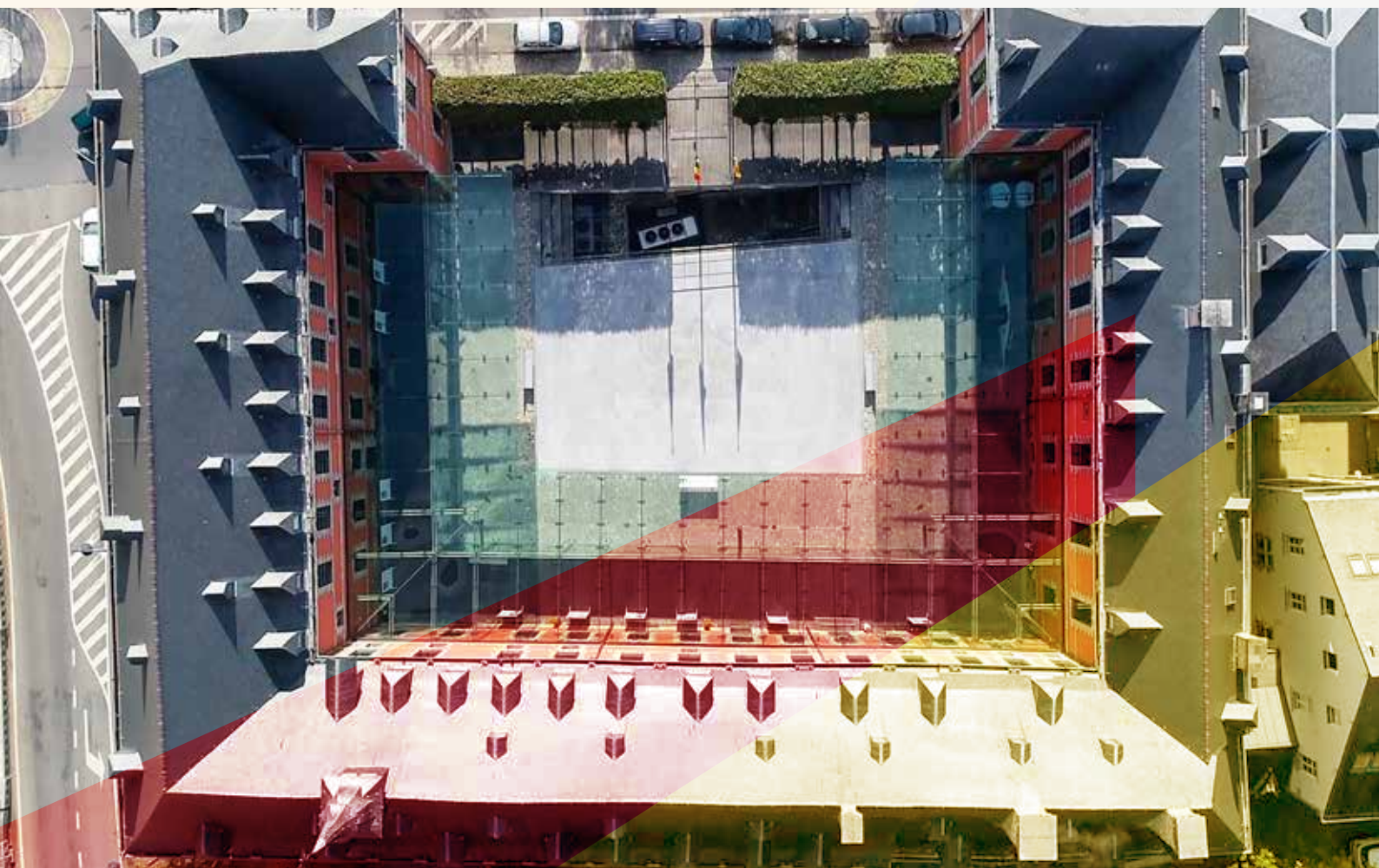




TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
SESSION ORDINAIRE 2018-2019	7
LE PARLEMENT	8
QU'EST-CE QUE LE PARLEMENT ?	8
A. MISSIONS	9
B. COMPOSITION	12
C. RÈGLEMENT DU PARLEMENT DE WALLONIE	19
LES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES	20
A. SÉANCES PLÉNIÈRES	20
B. COMMISSIONS ET COMITÉS	22
LES RELATIONS INTERNATIONALES	60
RÔLE INTERNATIONAL DU PARLEMENT	60
A. RELATIONS BILATÉRALES	61
B. RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE	64
C. PARTICIPATION À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES ET INTERRÉGIONALES	65
LE PARLEMENT ET LES CITOYENS	68
A. FAIRE ENTENDRE SA VOIX	68
B. PANEL CITOYEN	70
C. MÉDIATEUR COMMUN À LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET À LA RÉGION WALLONNE	71
D. MISSION PÉDAGOGIQUE	71
E. TRANSPARENCE ET OUVERTURE DU PARLEMENT	73
F. OUVERTURE ET ÉCHANGE AVEC LA SOCIÉTÉ	74
G. VISITES, CENTRE DES VISITEURS ET BOUTIQUE DU PARLEMENT	77
L'ADMINISTRATION DU PARLEMENT	78
A. ORGANES DE GESTION	78
B. GREFFE	79
C. BUDGET DE FONCTIONNEMENT	82
D. CERTIFICATION ET MESURES DE GESTION	82
SESSION EXTRAORDINAIRE 2019	85
ELECTION ET CONSTITUTION DU PARLEMENT DE WALLONIE	86
COMPOSITION	87
A. MEMBRES PROCLAMÉS ÉLUS PAR LES BUREAUX PRINCIPAUX DE CIRCONSCRIPTION EN SUITE DES ÉLECTIONS DU 26 MAI 2019	87
B. MEMBRES QUI NE SONT PAS VISÉS PAR L'INCOMPATIBILITÉ PORTÉE PAR L'ARTICLE 24B/S, §6, ALINÉA 1er, DE LA LOI SPÉCIALE DU 8 AOÛT 1980 DE RÉFORMES INSTITUTIONNELLES	89
C. MEMBRES SIÉGEANT EN SUITE DES RENONCIATIONS DE MANDAT ET DES REMPLACEMENTS	91
D. GROUPES POLITIQUES	93

ORGANES DE GESTION DU PARLEMENT	98
A. BUREAU	98
B. BUREAU ÉLARGI	98
LES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES	99
A. DOCUMENTS PENDANTS DE LA PRÉCÉDENTE LÉGISLATURE	99
B. DOCUMENTS RELEVÉS DE CADUCITÉ OU DÉPOSÉS AU COURS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE 2019	99
C. SÉANCES PLÉNIÈRES ET RÉUNIONS DE COMMISSIONS	100
LES RELATIONS INTERNATIONALES	104
A. RELATIONS BILATÉRALES	104
B. PARTICIPATION À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES ET INTERRÉGIONALES	104
VISITES DU PARLEMENT	105
IN MEMORIAM	106
A. ANCIEN PRÉSIDENT	106
B. ANCIENS DÉPUTÉS	106
ANNEXES	107
ANNEXES - SESSION ORDINAIRE 2018-2019	107
ANNEXES - SESSION EXTRAORDINAIRE 2019	123
ANNEXES - STATISTIQUES GÉNÉRALES	134





AVANT-PROPOS

La Wallonie est un territoire ouvert sur le monde, à la croisée des cultures et des routes commerciales. Depuis des siècles, les entités qui la composent se sont construites au rythme des échanges, des migrations, du brassage de nouvelles populations, de destins métissés, et de l'enrichissement mutuel que cela induit.

La Wallonie est une terre d'émulation et de création qui a vu surgir et se développer des innovations qui ont débouché sur des avancées sociétales et socio-économiques majeures. A la lueur des enseignements de notre histoire, il est important de regarder l'avenir avec confiance et de s'y atteler avec détermination.

Votre Parlement, le Parlement des Wallonnes et des Wallons, est au cœur de notre système démocratique. Il est la voix des citoyens. En effet, il traduit le choix que ceux-ci ont posé dans les urnes en désignant leurs représentants qui se réuniront ces cinq prochaines années au sein de l'assemblée régionale. Il a été renouvelé le 26 mai dernier.

A l'aube d'une nouvelle législature, il est important de rappeler le double défi auquel nous sommes confrontés: l'évolution de la démocratie représentative et la Wallonie et son développement.

A la lecture de ce rapport d'activités, vous percevrez le rôle majeur que peut jouer le Parlement dans ces deux défis.

Le premier rappelle l'urgence d'encourager la participation citoyenne dans les orientations et décisions prises par l'assemblée. La démocratie est une conquête qu'il faut sans cesse défendre et approfondir. En ce début de 21^{ème} siècle, les technologies nouvelles notamment décuplent le champ des possibles dans le domaine de l'interaction et de la transmission de l'information en temps réel. Les citoyens demandent ainsi une évolution de notre système démocratique. Ils demandent que les responsables publics rendent davantage des comptes et qu'ils soient plus associés aux différents projets. Je veux y voir une source de revitalisation du rôle du Parlement et non pas une manifestation de défiance à l'égard de celui-ci.

Jürgen Habermas, philosophe allemand et théoricien de la démocratie délibérative fonde celle-ci sur une logique simple: meilleure est la qualité du débat, plus légitimes et efficaces sont les décisions qui en découlent.

Et c'est précisément au Parlement, qui doit s'inspirer du même principe, que revient de fixer les règles du débat. Démocratie participative - ou délibérative - et démocratie représentative sont intimement liées, complémentaires et non adversaires. Il est d'ailleurs important de rappeler ici que le Parlement est également le premier garant de la démocratie puisqu'il contrôle le Gouvernement qui pose des actes et établit de nouvelles législations qui façonnent notre quotidien.

Le deuxième défi touche à l'avenir de notre région: la transition écologique, le développement de l'économie et de l'emploi, la formation de notre jeunesse. Nous devons placer les forces et institutions démocratiques, donc le Parlement évidemment, au cœur de ces enjeux fondamentaux, préoccupations majeures de la population.

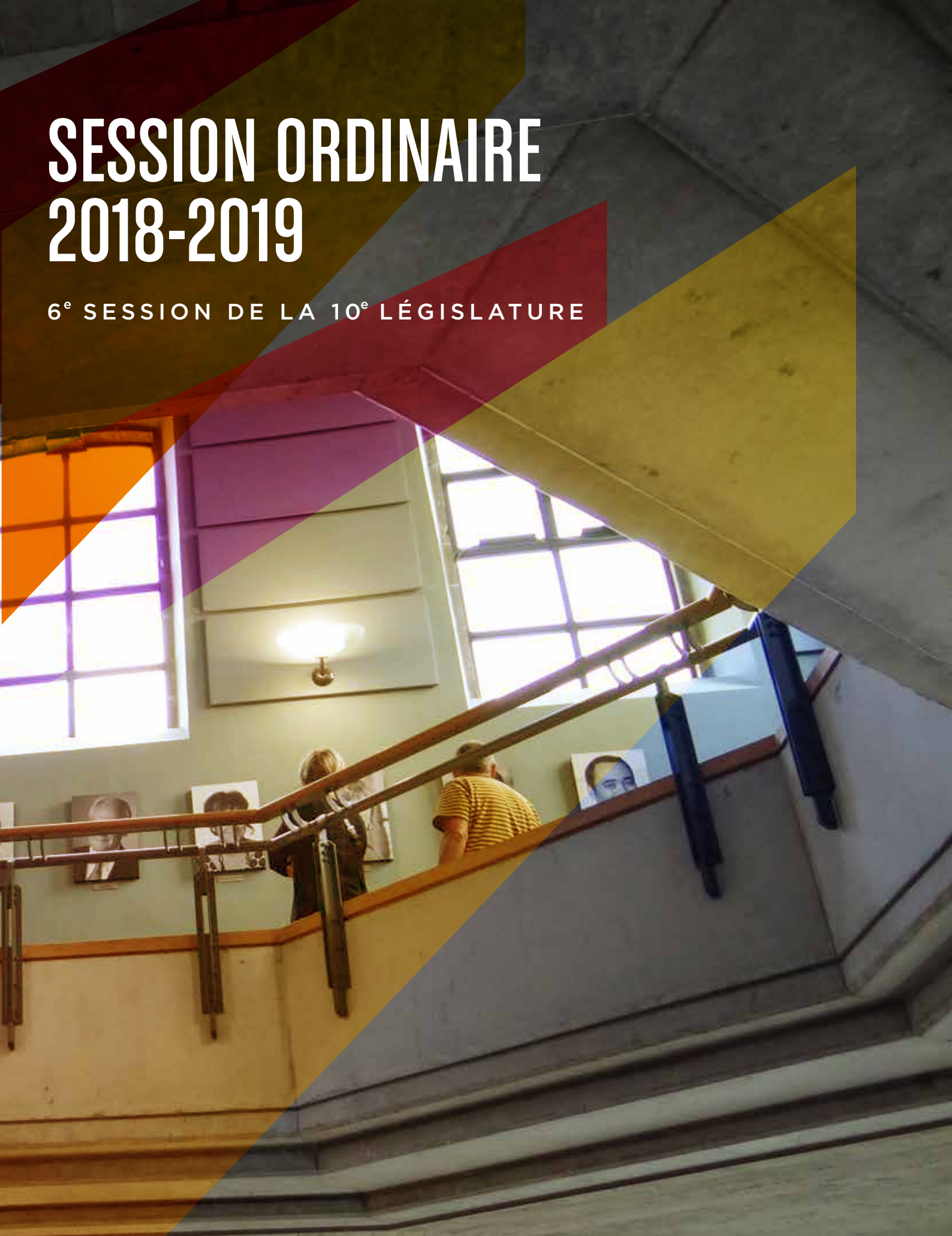
Renforcer la Wallonie et clamer haut et fort sa plus-value dans un pays et, plus largement, un monde en perpétuel mouvement, c'est aussi un objectif que je me fixe en tant que nouveau Président du Parlement. Je m'y attèlerai avec l'ensemble des forces vives du Parlement et de la Région afin d'assurer une qualité de vie décente pour l'ensemble des Wallonnes et des Wallons. Une Wallonie qui rayonne plus haut et plus fort. Une Wallonie qui a confiance en ses moyens. Par delà les clivages partisans, je fonde le vœu que le Parlement soit un acteur déterminé de cette confiance que peut et doit avoir la Wallonie.

Jean-Claude Marcourt
Président du Parlement de Wallonie



SESSION ORDINAIRE 2018-2019

6^e SESSION DE LA 10^e LÉGISLATURE





LE PARLEMENT

QU'EST-CE QUE LE PARLEMENT ?

La Belgique est un État fédéral qui se compose de régions et de communautés¹. La Constitution prévoit que les organes régionaux comprennent, pour chaque région, un parlement élu pour cinq ans. Parlements dits « de législature », ils ne peuvent être dissous et siègent jusqu'à la prochaine élection destinée à les renouveler².

Le Parlement de Wallonie constitue le siège du pouvoir législatif en Wallonie. Il est composé des députés élus par sa population. Ces derniers siègent en séances plénières et au sein de commissions dans le but d'adopter des décrets (lois régionales) et le budget de la Région mais aussi de contrôler le Gouvernement qu'il élit (interpellations et questions) et d'exprimer des positions sur des questions de société (résolutions). Le Parlement contribue aussi au bon fonctionnement de l'Union européenne et il veille à associer les citoyens à ses activités.

Les travaux parlementaires sont les travaux, échanges et débats qui se déroulent dans le cadre des réunions publiques ou à huis clos du parlement. Celles-ci ont lieu en principe selon un calendrier préalablement établi et dans le respect du Règlement de l'assemblée.

L'assemblée se réunit tous les quinze jours, en alternance avec le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui est composé de 94 membres: 75 membres élus soit en qualité de membres du Parlement de Wallonie, soit comme suppléants des députés germanophones du Parlement de Wallonie, et 19 membres élus par le groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale en son sein.

Ses compétences touchent à la vie quotidienne des Wallonnes et des Wallons: économie, emploi, allocations familiales, aménagement du territoire, logement, environnement, climat, mobilité, santé, routes et voies navigables, distribution d'eau, infrastructures sportives, patrimoine, tourisme, sécurité routière, bien-être animal, pouvoirs locaux, etc.

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.parlement-wallonie.be/le-parlement-wallon>

1. Art. 1^{er} de la Constitution belge
2. Art. 115 de la Constitution belge



A. MISSIONS

1. VOTER DES DÉCRETS

Le droit d'initiative appartient aux membres du Parlement de Wallonie (par la voie du dépôt de propositions de décret) et aux membres du Gouvernement wallon (par la voie du dépôt de projets de décret).

Le texte est d'abord examiné par l'une des sept commissions permanentes du Parlement, lesquelles comptent chacune dix parlementaires³.

Une fois examiné, amendé ou encore soumis à l'avis d'experts, le texte est présenté en séance plénière. L'adoption de ces textes permet d'instaurer de nouvelles dispositions normatives ou de modifier des dispositions normatives existantes.

2. CONTRÔLER LE GOUVERNEMENT

Avec l'exercice du pouvoir législatif, le contrôle du Gouvernement est une fonction essentielle du Parlement. Les députés peuvent contrôler le Gouvernement sur son activité ou l'efficacité des politiques publiques par le biais de questions parlementaires, d'interpellations, d'auditions, de commissions d'enquête, de contrôles budgétaires ou encore de motions.

Autrement dit, la mission de contrôle peut prendre différentes formes: l'information, l'investigation ou encore la possibilité de sanctionner le Gouvernement. Ce dernier est donc politiquement responsable devant le Parlement.

3. ÉCOUTER ET EXPRIMER LE POINT DE VUE DES WALLONS

Le Parlement est le lieu où s'expriment les représentants élus par les citoyens. Tout au long de la législature, les députés sont à l'écoute des citoyens et défendent, au Parlement, les valeurs et les projets de ces derniers.

En sus de leurs interventions sur les textes législatifs et de leurs questions, les députés peuvent exprimer les préoccupations de la Wallonie au travers de résolutions.

Le mécanisme de la démocratie participative⁴ n'exclut par ailleurs pas que la population puisse participer à l'élaboration des décisions en étant consultée, en débattant ou en proposant. Le Parlement de Wallonie permet ainsi aux Wallonnes et aux Wallons de faire entendre leur voix par le biais d'auditions parlementaires, de la faculté de déposer des avis sur l'ensemble des textes soumis à l'examen du Parlement, de l'organisation de panels citoyens ou grâce à un mécanisme de co-construction de propositions de décret.

3. Art. 47, §1, du Règlement du Parlement de Wallonie

4. Voir infra



4. PARTICIPER À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Le Parlement de Wallonie contribue au bon fonctionnement de l'Union européenne en procédant à l'examen de projets d'actes législatifs européens en application du principe de subsidiarité et de proportionnalité⁵. En vertu du principe de subsidiarité, la décision politique doit être prise au niveau de pouvoir le plus efficace pour légiférer⁶. Quant au principe de proportionnalité, il est respecté si les moyens engagés sont proportionnels au but recherché.

S'il estime qu'un projet d'acte législatif européen donné ne respecte pas ces principes, le Parlement de Wallonie peut rendre un avis motivé au Président de l'institution à l'origine de ce projet.

En outre, le protocole sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne prévoit des mécanismes de coopération entre les parlements des États membres et le Parlement européen. Dans ce cadre, le Parlement de Wallonie participe à de nombreuses réunions interparlementaires.

Enfin, le Parlement prend part aux procédures de révision des traités et est informé des demandes d'adhésion à l'Union européenne.

5. FAVORISER LA CITOYENNETÉ

Les institutions démocratiques fonctionnent d'autant mieux que la vie sociale d'une région est développée; de même, la vie sociale d'une région est d'autant plus riche que les institutions démocratiques inspirent la confiance et se donnent l'ambition de mobiliser les citoyens dans le sens de l'intérêt général.

Le Parlement de Wallonie estime qu'il est important de sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux de la démocratie et il organise notamment des journées à caractère pédagogique à l'attention des élèves de l'enseignement primaire et secondaire.

Soucieux de s'ouvrir toujours davantage à la société civile, le Parlement de Wallonie permet également aux organismes qui en font la demande de venir présenter leurs activités ou d'occuper ses locaux pour des événements.

Enfin, le Parlement de Wallonie met régulièrement à l'honneur des personnalités wallonnes qui méritent une marque de reconnaissance de sa part.

5. Art. 5, §3, du Traité de l'Union européenne

6. Appliqué au cadre de l'Union européenne, les niveaux de pouvoir peuvent être l'Union européenne, les États membres ou les entités infra-nationales



B. COMPOSITION

Depuis sa première élection directe le 21 mai 1995, le Parlement de Wallonie se compose de 75 membres élus au suffrage universel et selon le système de la représentation proportionnelle.

Les membres du Parlement de Wallonie qui ont été élus en 2014 l'ont été dans treize circonscriptions électorales en proportion de la population de chacune d'elles.

Les 75 députés wallons sont élus pour un mandat d'une durée de cinq ans, correspondant à la durée d'une législature.

Bien qu'élu dans le cadre d'une circonscription, chaque député détient un mandat régional et représente donc tous les Wallons.

1. MEMBRES

Au terme de la session 2018-2019, les membres sont les suivants⁷:

M. Antoine André	cdH	Président du Parlement de Wallonie
M. Arens Josy	cdH	
Mme Baltus-Môres Jenny	MR	
Mme Bourgeois Valentine	cdH	Remplace, le 16 janvier 2019, Mme Schyns, membre du Gouvernement de la Communauté française, à la place de Mme Stommen, députée depuis le 27 avril 2016, démissionnaire le 3 janvier 2019
Mme Brogniez Laetitia	MR	
M. Collignon Christophe	PS	Premier Vice-Président du Parlement de Wallonie
M. Courard Philippe	PS	Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
M. Culot Fabian	MR	Devient membre effectif le 4 décembre 2018 à la place de Mme Defraigne, députée depuis le 13 juin 2014, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Daele Matthieu	Ecolo	
M. Delfosse Stéphane	MR	Remplace, le 10 décembre 2018, M. Crucke, membre du Gouvernement wallon, à la place de M. Bracaval, député depuis le 28 juillet 2017, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Denis Jean-Pierre	PS	Devient membre effectif le 4 décembre 2018 à la place de M. Lefebvre, député depuis le 13 juin 2014, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Dermagne Pierre-Yves	PS	Président du Groupe PS
M. Desquesnes François	cdH	Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie
M. Destrebecq Olivier	MR	Secrétaire du Parlement de Wallonie Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie
Mme Dock Magali	MR	
M. Dodrimont Philippe	MR	Devient Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie le 10 décembre 2018 à la place de Mme Defraigne, députée depuis le 13 juin 2014, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Drèze Benoit	cdH	
M. Dufrane Anthony	PS	
Mme Durenne Véronique	MR	
M. Evrard Yves	MR	
M. Fourny Dimitri	cdH	Président du Groupe cdH jusqu'au 25 mars 2019
M. Furlan Paul	PS	
Mme Gahouchi Latifa	PS	Sénatrice des entités fédérées désignée par le Parlement de Wallonie
Mme Galant Jacqueline	MR	Vice-Présidente du Parlement de Wallonie
M. Gardier Charles	MR	
M. Gillot Frédéric	PTB-GO!	
Mme Gonzalez Moyano Virginie	PS	

7. Voir Doc. 1 (SE 2014) N° 24: liste des membres du Parlement wallon et de leurs suppléants dont les pouvoirs ont été validés. Voir aussi Doc. 5 (SE 2014) N° 1: Liste des membres qui ne sont pas visés par l'incompatibilité portée par l'article 24bis, §6, alinéa 1^{er}, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles

M. Hazée Stéphane	Ecolo	Président du Groupe Ecolo
M. Helson Pierre	MR	Remplace, le 10 décembre 2018, M. Bellot, membre du Gouvernement fédéral, à la place de Mme Warzée-Caverenne, députée depuis le 27 avril 2016, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Henquet Laurent	MR	Devient membre effectif le 4 décembre 2018 à la place de Mme Barzin, députée du 13 au 18 juin 2014, membre empêchée du 18 juin 2014 au 3 décembre 2018, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Henry Philippe	Ecolo	Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie
M. Idrissi Hassan	PS	Devient membre effectif le 10 décembre 2018 à la place de M. Legasse, député depuis le 13 juin 2014, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Istasse Jean-François	PS	Devient membre effectif le 10 décembre 2018 à la place de Mme Bonni, députée depuis le 13 juin 2014, démissionnaire le 3 décembre 2018
Mme Istaz-Slangen Zoé	PS	Remplace, le 10 décembre 2018, M. Marcourt, membre du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la place de M. Lenzini, devenu membre effectif
Mme Kapompole Joëlle	PS	
M. Kilic Serdar	PS	
M. Knaepen Philippe	MR	
Mme Lambelin Anne	PS	Sénatrice des entités fédérées désignée par le Parlement de Wallonie
M. Lejeune Éric	MR	Remplace, le 10 décembre 2018, M. Borsus, membre du Gouvernement wallon, à la place de Mme Lecomte, députée depuis le 22 octobre 2014, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Lenzini Mauro	PS	Devient membre effectif le 4 décembre 2018 à la place de Mme Simonis, députée du 13 juin au 22 juillet 2014, membre du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 2014 au 3 décembre 2018, démissionnaire de son mandat de députée le 3 décembre 2018
Mme Louvigny Lyseline	MR	Devient membre effective le 4 décembre 2018 à la place de M. Dister, député du 11 mars 2015 au 31 décembre 2016, membre empêché du 1 ^{er} janvier 2017 au 3 décembre 2018, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Luperto Jean-Charles	PS	
M. Maroy Olivier	MR	
M. Martin Nicolas	PS	
Mme Moinnet-Joiret Isabelle	cdH	
Mme Morreale Christie	PS	
M. Mottard Maurice	PS	
Mme Moucheron Savine	cdH	Reprend son mandat le 1 ^{er} décembre 2018 à la place de M. Baurain, suppléant de M. Di Antonio, membre du Gouvernement wallon, et devient membre effective le 4 décembre 2018 à la place de M. Di Antonio, démissionnaire de son mandat de député le 3 décembre 2018
M. Mouyard Gilles	MR	
Mme Nicaise Marie-Françoise	MR	Devient membre effective le 4 décembre 2018 à la place de M. Binon, député du 13 au 18 juin 2014, membre empêché du 18 juin 2014 au 3 décembre 2018, démissionnaire le 3 décembre 2018
Mme Nikolic Diana	MR	Devient membre effective le 10 décembre 2018 à la place de Mme Defrang-Firket, députée du 13 juin 2014 au 16 juin 2017, membre empêchée du 16 juin 2017 au 3 décembre 2018, démissionnaire le 3 décembre 2018
Mme Pécriaux Sophie	PS	Secrétaire du Parlement de Wallonie

Mme Potigny Patricia	Indépendante	Devient membre effective le 4 décembre 2018 à la place de M. Devillers, député du 13 au 17 juin 2014, membre empêché du 18 juin 2014 au 3 décembre 2018, démissionnaire le 3 décembre 2018 Quitte le Groupe MR le 18 mars 2019
Mme Poulin Christine	PS	
M. Prévot Maxime	cdH	
M. Prévot Patrick	PS	
M. Puget André-Pierre	Indépendant	
Mme Ryckmans Hélène	Ecolo	
Mme Salvi Véronique	cdH	
Mme Simonet Marie-Dominique ..	cdH	Présidente du Groupe cdH le 25 mars 2019 en remplacement de M. Fourny
M. Stoffels Edmund	PS	
M. Tachenion Pierre	PS	Devient membre effectif le 10 décembre 2018 à la place de M. Dupont, député depuis le 13 juin 2014, démissionnaire le 3 décembre 2018
Mme Tillieux Eliane	PS	
Mme Trotta Graziana	PS	
M. Tzanetatos Nicolas	MR	
M. Van der Stichelen Luc	PS	Remplace, le 10 décembre 2018, M. Demotte, membre du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la place de M. Denis, devenu membre effectif
Mme Vandorpe Mathilde	cdH	
Mme Versmissen-Sollie Chantal	MR	Remplace, le 10 décembre 2018, Mme De Bue, membre du Gouvernement wallon, à la place de M. Godfriaux, député depuis le 28 juillet 2017, démissionnaire le 3 décembre 2018
Mme Vienne Christiane	PS	
M. Vrancken André	PS	Remplace, le 10 décembre 2018, Mme Gérardon, démissionnaire, suppléante de M. Onkelinx, député depuis le 13 juin 2014, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Wahl Jean-Paul	MR	Président du Groupe MR Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie
Mme Warnant Marie-Christine	MR	Devient membre effective le 10 décembre 2018 à la place de M. Lecerf, député depuis le 14 octobre 2015, démissionnaire le 3 décembre 2018
M. Warnier Ruddy	PTB-GO!	
Mme Waroux Véronique	cdH	
Mme Zrihen Olga	PS	Sénatrice des entités fédérées désignée par le Parlement de Wallonie

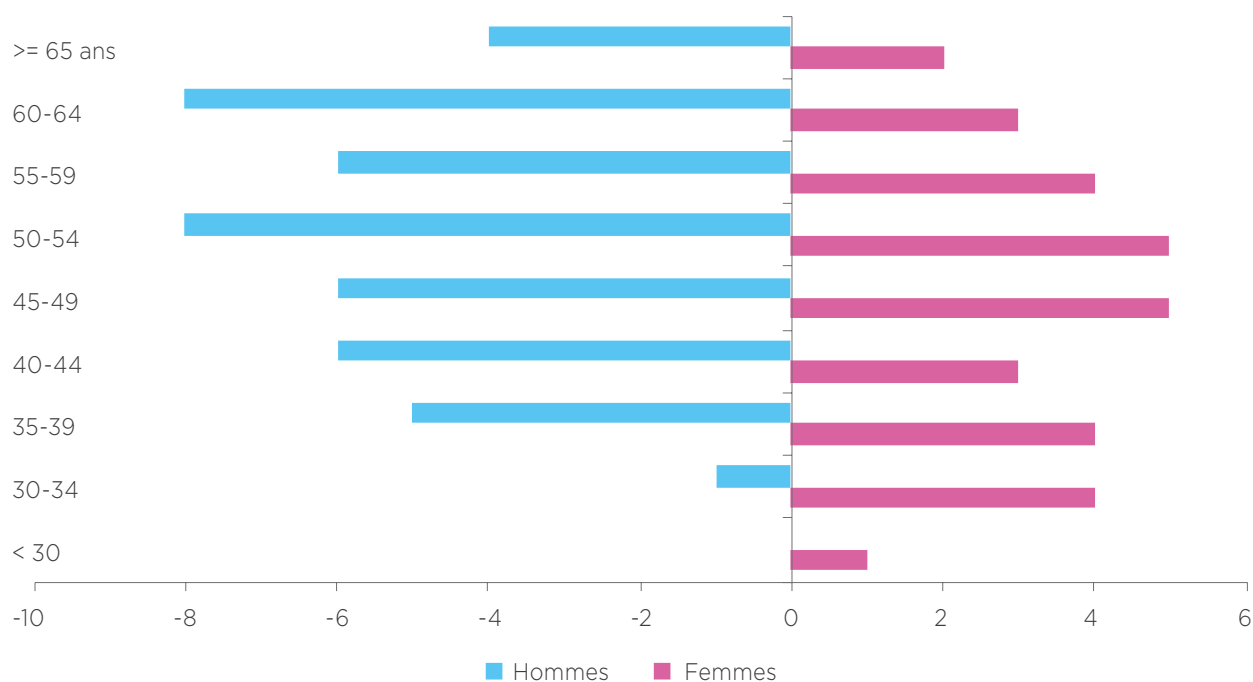
SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le décret spécial du 9 décembre 2010 limitant le cumul de mandats dans le chef des députés du Parlement (Doc. 247 (2010-2011) N° 3) prévoit que pour les trois quarts des membres de chaque groupe politique, le mandat de membre du Parlement est incompatible avec un mandat au sein d'un collège communal.

Jusqu'aux élections communales du 14 octobre 2018, les membres du Parlement concernés par le décret spécial pouvaient se déclarer empêchés dans l'exercice de l'un ou de l'autre mandat. Depuis le 3 décembre 2018 et l'entrée en fonction des collèges communaux résultant de ces élections, les élus régionaux concernés ont dû choisir entre leur mandat parlementaire et leur mandat local (Doc. 5 (SE 2014) N° 20), mettant ainsi fin au statut de mandataire «empêché» tel qu'il était prévu de façon transitoire dans le décret spécial.

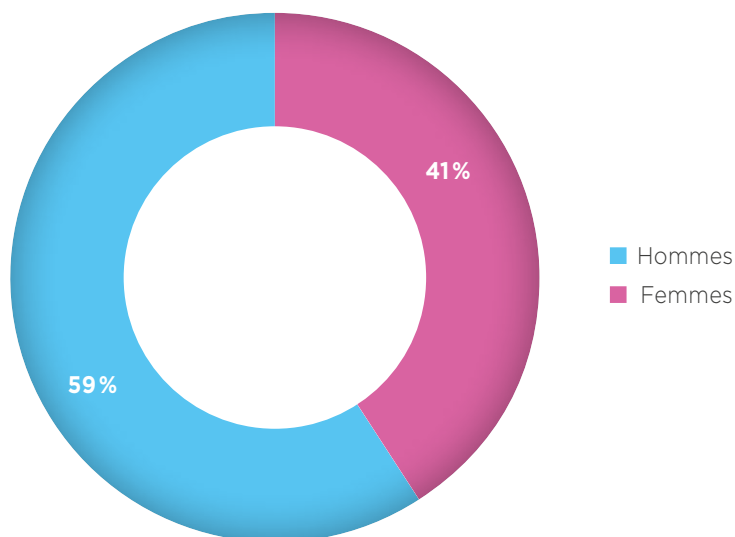
PROFIL DES DÉPUTÉS

Pyramide des âges (l'âge moyen des députés wallons est de 50,4 ans).



RÉPARTITION PAR SEXE

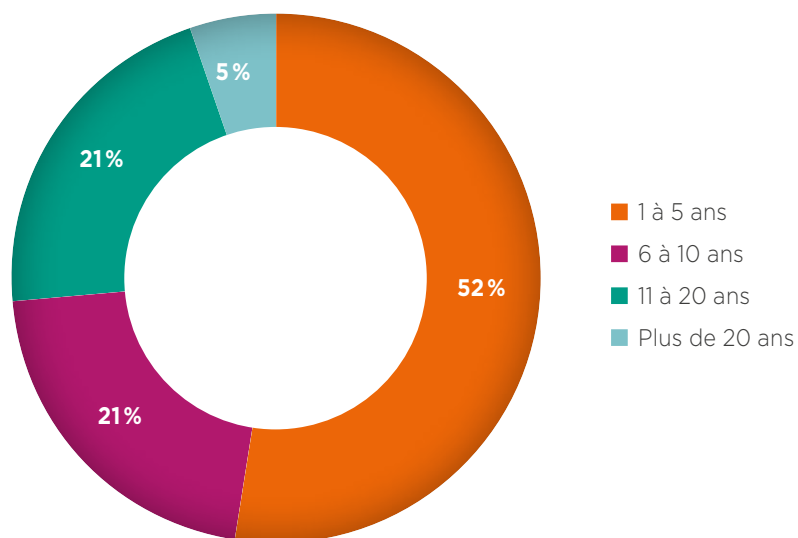
Au terme de la session 2018-2019, le Parlement de Wallonie compte 31 députées (soit 41% de représentation féminine).



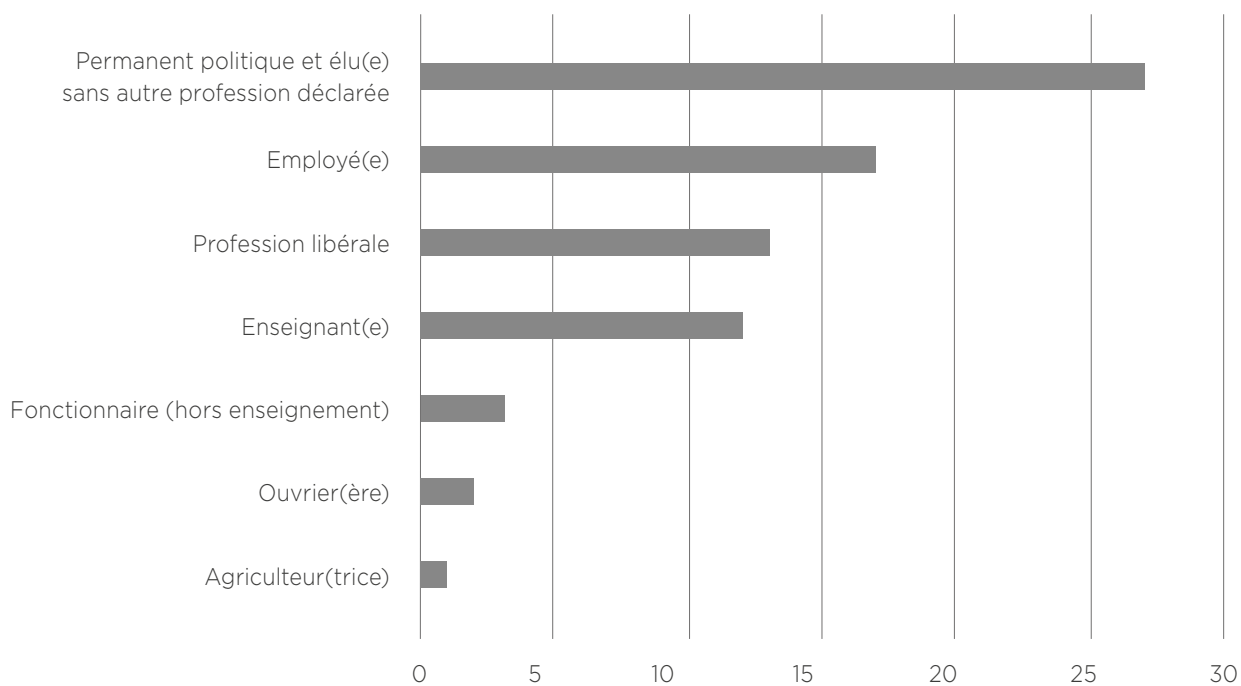
Au sein des groupes politiques du Parlement de Wallonie, la représentation des femmes est la suivante :

- Groupe PS: 12 sur un total de 30 membres (soit 40%);
- Groupe MR: 10 sur un total de 24 membres (soit 42%);
- Groupe cdH: 7 sur un total de 13 membres (soit 54%);
- Groupe Ecolo: 1 sur un total de 4 membres (soit 25%).

RÉPARTITION DES DÉPUTÉS PAR EXPÉRIENCE PARLEMENTAIRE



CARTE PROFESSIONNELLE



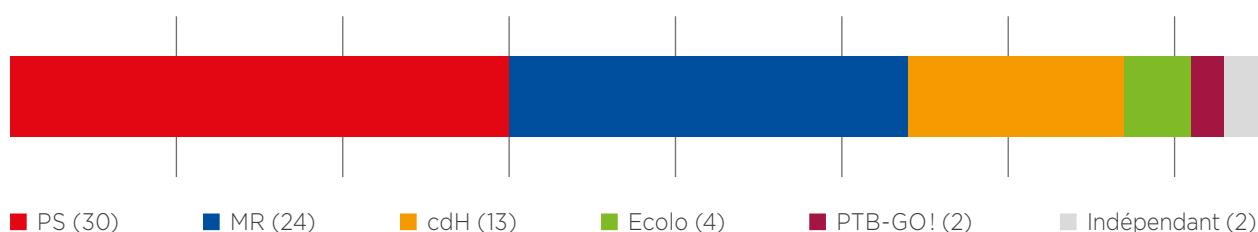
2. GROUPES POLITIQUES

Les députés peuvent s'organiser en groupes politiques, lesquels doivent, pour être reconnus, comprendre cinq membres au moins⁸. Aucun député ne peut faire partie de plus d'un groupe.

Les groupes politiques reconnus bénéficient d'une subvention pour frais de fonctionnement allouée par le Parlement.

Au terme de la session 2018-2019, les 75 sièges se répartissent comme suit:

RÉPARTITION DES 75 SIÈGES



Les groupes politiques ont désigné en leur sein un président:

Groupe PS	M. Pierre-Yves DERMAGNE
Groupe MR	M. Jean-Paul WAHL
Groupe cdH	Mme Marie-Dominique SIMONET ⁹
Groupe Ecolo	M. Stéphane HAZEE

3. STATUT DES PARLEMENTAIRES

Les députés qui sont titulaires d'un mandat de conseiller communal, d'échevin, de bourgmestre ou de président d'un centre public d'action sociale doivent remplir une déclaration de mandats, fonctions et rémunérations pour l'année qui précède celle où la déclaration est remplie.

Un rapport sur l'exécution du contrôle de ces déclarations de mandats, fonctions et rémunérations est rédigé et présenté par le Bureau du Parlement de Wallonie en application des articles L5111-1 et suivants du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Bureau s'est réuni le 29 novembre 2018 et le 10 janvier 2019 afin d'examiner la situation des parlementaires wallons visés par les dispositions du Code précitées pour l'année 2017.

Un rapport a été publié le 10 janvier 2019¹⁰.

Un cadastre des mandats est par ailleurs publié au *Moniteur belge*¹¹ ainsi que sur le site web du Parlement de Wallonie¹².

8. Art. 33, §3, du Règlement du Parlement de Wallonie

9. En remplacement de M. Dimitri FOURNY, le 25 mars 2019

10. Doc. 1262 (2018-2019) N° 1

11. Moniteur belge du 28 décembre 2018, p. 106192

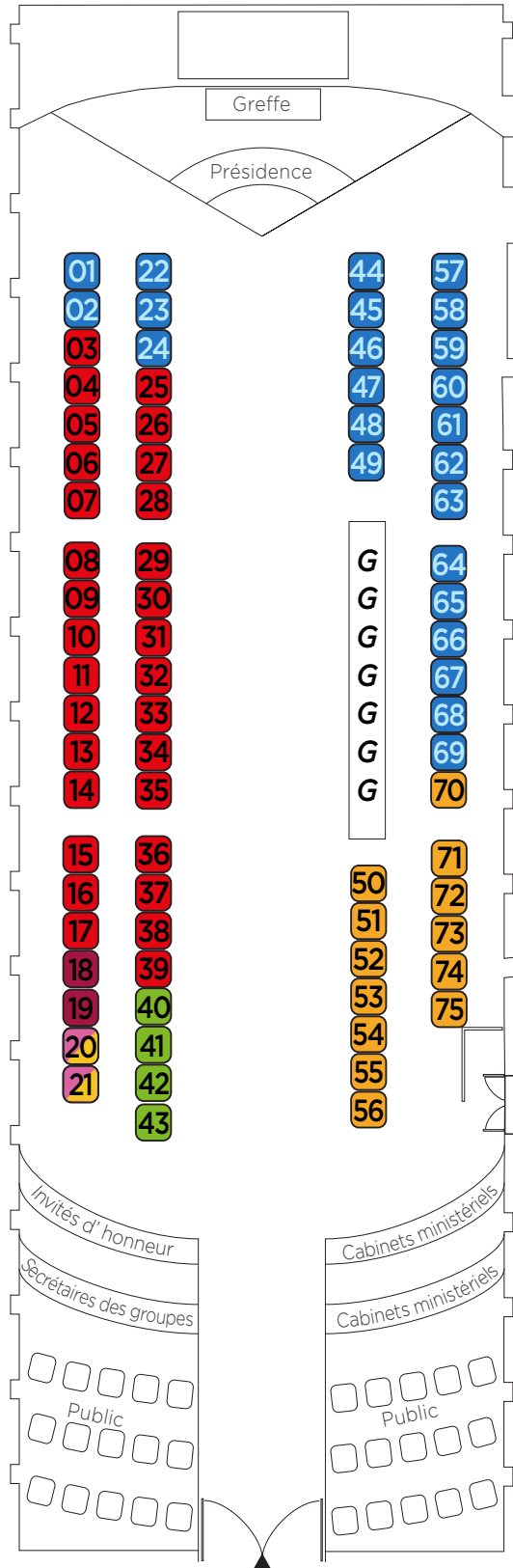
12. <https://bit.ly/2ZtaSJU>

4. PLAN DE SALLE

ORDRE NUMERIQUE

- 01 WARNANT Marie-Christine
- 02 VERSMISSEN-SOLLIE Chantal
- 03 TACHENION Pierre
- 04 ISTAZ-SLANGEN Zoé
- 05 VRANCKEN André
- 06 VAN DER STICHELEN Luc
- 07 ISTASSE Jean-François
- 08 LENZINI Mauro
- 09 MOTTARD Maurice
- 10 DENIS Jean-Pierre
- 11 KAPOMPOLE Joëlle
- 12 KILIC Serdar
- 13 GONZALEZ MOYANO Virginie
- 14 POULIN Christine
- 15 GAHOUCHE Latifa
- 16 DUFRANE Anthony
- 17 IDRISSE Hassan
- 18 WARNIER Ruddy
- 19 GILLOT Frédéric
- 20 PUGET André-Pierre
- 21 POTIGNY Patricia
- 22 DELFOSSE Stéphane
- 23 NIKOLIC Diana
- 24 HELSON Pierre
- 25 STOFFELS Edmund
- 26 MORREALE Christie
- 27 PREVOT Patrick
- 28 FURLAN Paul
- 29 TILLIEUX Eliane
- 30 VIENNE Christiane
- 31 COURARD Philippe
- 32 DERMAGNE Pierre-Yves
- 33 COLLIGNON Christophe
- 34 PECRIAUX Sophie
- 35 LUPERTO Jean-Charles
- 36 ZRIHEN Olga
- 37 MARTIN Nicolas
- 38 TROTTA Graziana
- 39 LAMBELIN Anne
- 40 HENRY Philippe
- 41 DAELE Matthieu
- 42 RYCKMANS Hélène
- 43 HAZEE Stéphane
- 44 TZANETATOS Nicolas
- 45 DODRIMONT Philippe
- 46 DESTREBECQ Olivier
- 47 MOUYARD Gilles
- 48 GALANT Jacqueline
- 49 WAHL Jean-Paul
- 50 FOURNY Dimitri
- 51 PREVOT Maxime
- 52 SALVI Véronique
- 53 SIMONET Marie-Dominique
- 54 DESQUESNES François
- 55 ARENS Josy
- 56 ANTOINE André
- 57 LEJEUNE Eric
- 58 NICAISE Marie-Françoise
- 59 CULOT Fabian
- 60 DOCK Magali
- 61 BROGNIEZ Laetitia
- 62 DURENNE Véronique
- 63 HENQUET Laurent
- 64 KNAEPEN Philippe
- 65 GARDIER Charles
- 66 BALTUS-MOÏRES Jenny
- 67 EVRARD Yves
- 68 MAROY Olivier
- 69 LOUVIGNY Lyseline
- 70 BOURGEOIS Valentine
- 71 MOUCHERON Savine
- 72 VANDORPE Mathilde
- 73 DREZE Benoit
- 74 WAROUX Véronique
- 75 MOINNET Isabelle

Salle des séances plénières du Parlement de Wallonie



ORDRE ALPHABETIQUE

- 56 ANTOINE André
- 55 ARENS Josy
- 66 BALTUS-MOÏRES Jenny
- 70 BOURGEOIS Valentine
- 61 BROGNIEZ Laetitia
- 33 COLLIGNON Christophe
- 31 COURARD Philippe
- 59 CULOT Fabian
- 41 DAELE Matthieu
- 22 DELFOSSE Stéphane
- 10 DENIS Jean-Pierre
- 32 DERMAGNE Pierre-Yves
- 54 DESQUESNES François
- 46 DESTREBECQ Olivier
- 60 DOCK Magali
- 45 DODRIMONT Philippe
- 73 DREZE Benoit
- 16 DUFRANE Anthony
- 62 DURENNE Véronique
- 67 EVRARD Yves
- 50 FOURNY Dimitri
- 28 FURLAN Paul
- 15 GAHOUCHE Latifa
- 48 GALANT Jacqueline
- 65 GARDIER Charles
- 19 GILLOT Frédéric
- 13 GONZALEZ MOYANO Virginie
- 43 HAZEE Stéphane
- 24 HELSON Pierre
- 63 HENQUET Laurent
- 40 HENRY Philippe
- 17 IDRISSE Hassan
- 07 ISTASSE Jean-François
- 04 ISTAZ-SLANGEN Zoé
- 11 KAPOMPOLE Joëlle
- 12 KILIC Serdar
- 64 KNAEPEN Philippe
- 39 LAMBELIN Anne
- 57 LEJEUNE Eric
- 08 LENZINI Mauro
- 69 LOUVIGNY Lyseline
- 35 LUPERTO Jean-Charles
- 68 MAROY Olivier
- 37 MARTIN Nicolas
- 75 MOINNET Isabelle
- 26 MORREALE Christie
- 09 MOTTARD Maurice
- 71 MOUCHERON Savine
- 47 MOUYARD Gilles
- 58 NICAISE Marie-Françoise
- 23 NIKOLIC Diana
- 34 PECRIAUX Sophie
- 21 POTIGNY Patricia
- 14 POULIN Christine
- 51 PREVOT Maxime
- 27 PREVOT Patrick
- 20 PUGET André-Pierre
- 42 RYCKMANS Hélène
- 52 SALVI Véronique
- 53 SIMONET Marie-Dominique
- 25 STOFFELS Edmund
- 03 TACHENION Pierre
- 29 TILLIEUX Eliane
- 38 TROTTA Graziana
- 44 TZANETATOS Nicolas
- 06 VAN DER STICHELEN Luc
- 72 VANDORPE Mathilde
- 02 VERSMISSEN-SOLLIE Chantal
- 30 VIENNE Christiane
- 05 VRANCKEN André
- 49 WAHL Jean-Paul
- 01 WARNANT Marie-Christine
- 18 WARNIER Ruddy
- 74 WAROUX Véronique
- 36 ZRIHEN Olga

C. RÈGLEMENT DU PARLEMENT DE WALLONIE

1. PRINCIPES

Le Règlement d'ordre intérieur du Parlement¹³ a pour objet de codifier le fonctionnement interne de l'assemblée et pour finalité de faire en sorte que chaque député soit traité sur un pied d'égalité. Il est le texte qui organise notamment la procédure législative, la procédure budgétaire ou encore l'élection et le contrôle du Gouvernement.

Le Règlement définit par ailleurs les organes et leurs fonctions, détermine la publicité des travaux et encadre l'organisation des missions parlementaires à l'étranger.

Il existe en outre des règles interprétatives¹⁴ qui constituent la jurisprudence du Bureau et de la Conférence des présidents et qui ont pour objet de préciser certaines modalités d'application du Règlement.

Des propositions de modification peuvent être présentées par un ou plusieurs députés.

2. MODIFICATION DU RÈGLEMENT ADOPTÉE AU COURS DE LA SESSION

Le décret du 31 janvier 2019 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz transfère au Parlement de Wallonie le contrôle qui était opéré sur la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE) par le Gouvernement wallon.

Une proposition de modification du Règlement du Parlement de Wallonie déposée par Messieurs Antoine, Collignon, Mesdames Galant, Pécriaux et Monsieur Destrebecq (Doc. 1367 (2018-2019) N° 5) a été adoptée le 30 avril 2019.

Cette modification organise l'exercice du contrôle opéré sur la CWaPE au travers de la création, au sein de la commission permanente qui a l'énergie dans ses attributions, d'une sous-commission du contrôle de la Commission wallonne pour l'Énergie.

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.parlement-wallonie.be/reglement>

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les régions et les communautés disposent d'une autonomie constitutive, à savoir qu'elles disposent d'un pouvoir d'auto-organisation dans certaines matières telles que celles relatives à l'organisation de leur gouvernement ou de leur parlement.

Cette autonomie est accordée par les articles 118 et 123 de la Constitution qui stipulent qu'une loi spéciale règle le fonctionnement des Parlements de communauté et de région.

Le Parlement de Wallonie peut par conséquent modifier, pour ce qui concerne la Région wallonne, les lois institutionnelles en abrogeant, modifiant, complétant ou remplaçant certains de leurs articles.

Les matières concernées par l'autonomie constitutive portent par exemple sur la composition (le nombre de membres) de l'assemblée ou du gouvernement ou encore sur l'introduction d'incompatibilités supplémentaires pour les membres du parlement ou du gouvernement.

Les communautés et régions ont déjà fait usage de cette autonomie constitutive à plusieurs reprises. Au cours de la session 2018-2019, le Parlement de Wallonie a par exemple instauré l'obligation d'alterner systématiquement le genre des candidats sur les listes pour l'élection des membres du Parlement wallon (Doc. 1229 (2018-2019) N° 1).

13. Doc. 1404 (2018-2019) N° 1 consultable sur <https://www.parlement-wallonie.be/reglement>

14. Elles sont consultables à l'adresse <https://urlz.fr/aw5Q>



LES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

117
Projets
de décrets

2003
Questions
écrites

125
réunions publiques
de commissions
et de comité

504
heures
de réunions
publiques

896
Questions
orales

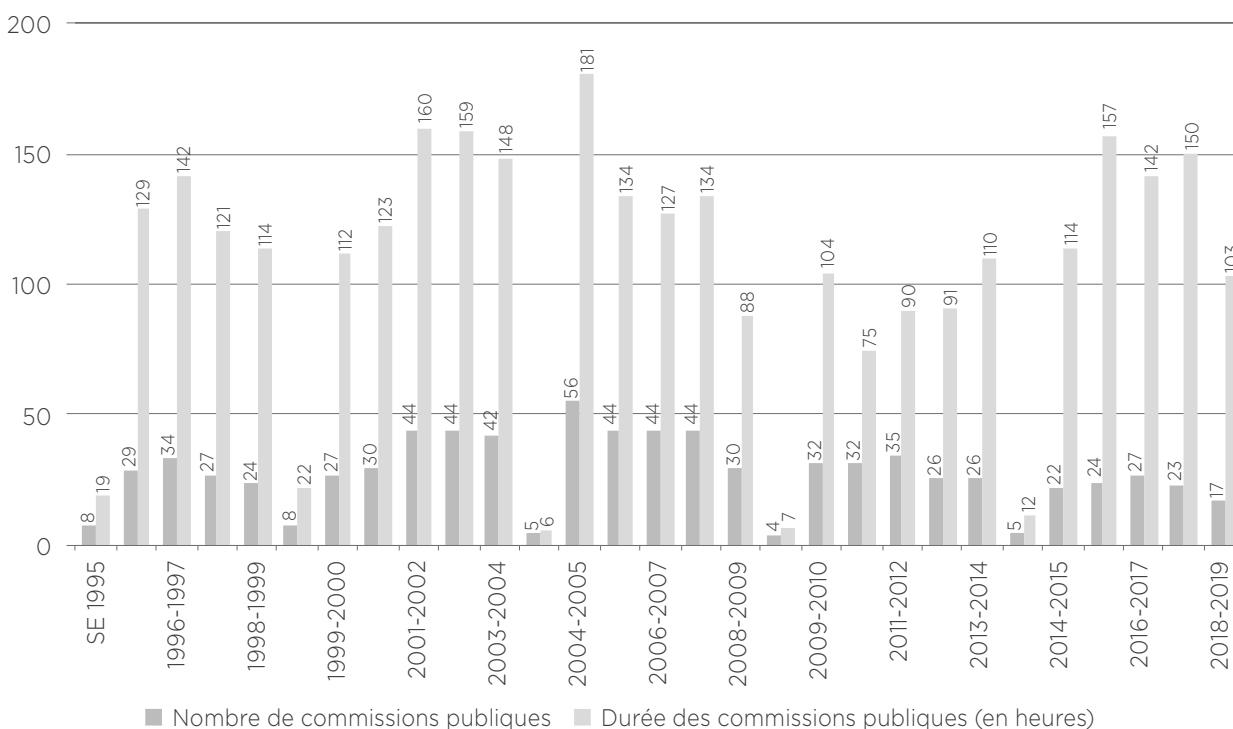
165
Questions
d'actualité

135
personnes
auditionnées

17
réunions
en séance
plénière

A. SÉANCES PLÉNIÈRES

1. EN CHIFFRES





2. DÉBATS THÉMATIQUES TENUS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

La Conférence des présidents peut, d'initiative ou sur proposition d'une commission, décider d'organiser un débat extraordinaire en séance plénière sur un thème particulier. Il en va de même lorsque plusieurs questions d'actualité portent sur le même sujet.

a) Débats extraordinaires (art. 70 du Règlement)

- Débat sur le suivi de la résolution du Parlement de Wallonie du 28 septembre 2017 relative à la mise en œuvre d'une politique wallonne du climat (séance plénière du 3 mai 2019, CRI N° 17 (2018-2019)).

b) Débats sur base de questions d'actualité (art. 145.4 du Règlement)

- Débat sur les sangliers et la peste porcine africaine (séance plénière du 19 septembre 2018, CRI N° 2 (2018-2019)).
- Débat sur la restructuration au sein des Éditions de L'Avenir (séance plénière du 13 février 2019, CRI N° 13 (2018-2019)).

3. DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Les députés et les membres du Gouvernement peuvent présenter une déclaration d'intérêt régional au début de chaque séance plénière. Cette déclaration porte sur un sujet précis d'intérêt régional. Il peut s'agir notamment de la présentation d'une proposition ou d'un projet de décret ou d'une proposition de résolution.

Durant la session 2018-2019, 39 déclarations d'intérêt régional ont été présentées.

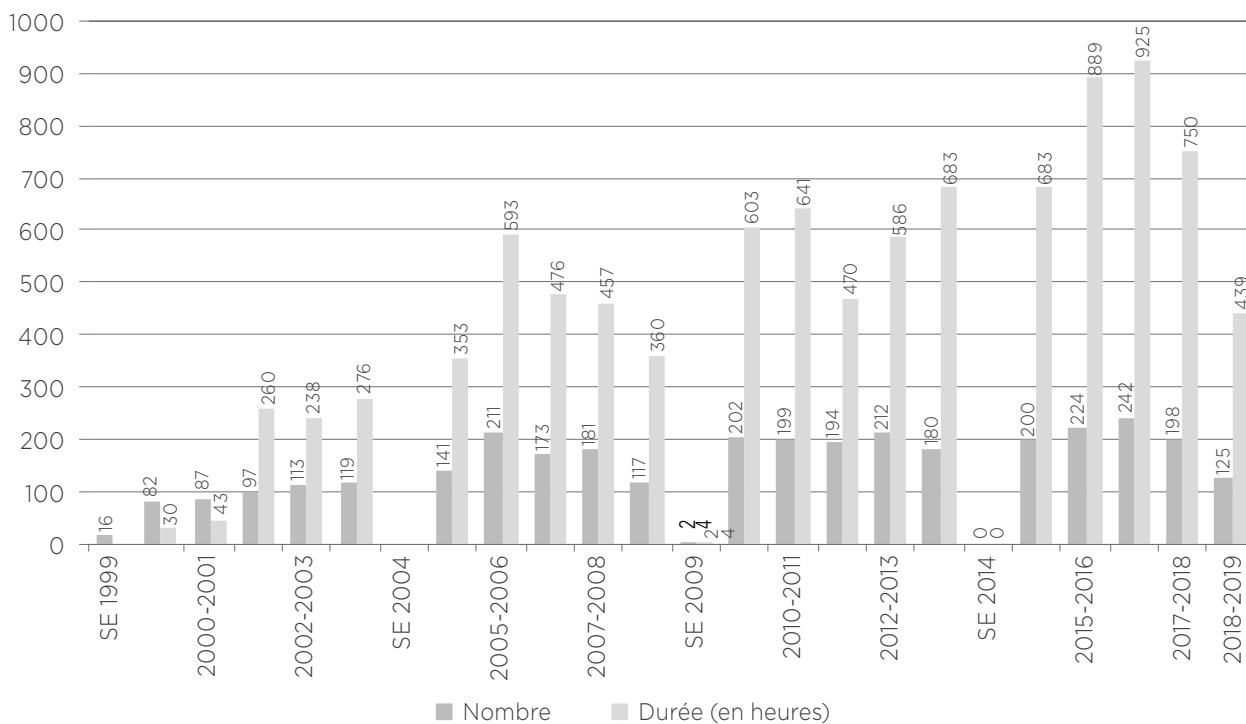
SAVIEZ-VOUS QUE ?

Une liste des rapports qui doivent être déposés au Parlement de Wallonie est publiée chaque année avant le 31 octobre sous la forme d'un document parlementaire, avec mention de la date à laquelle chacun de ces rapports a été déposé pour la dernière fois. Les rapports sont envoyés par le président du Parlement, pour examen, à la commission compétente.

Pour la session 2018-2019, cette liste a été publiée le 26 octobre 2018 (Doc. 1203 (2018-2019) N° 1).

B. COMMISSIONS ET COMITÉS

1. EN CHIFFRES



2. LE TRAVAIL EN COMMISSION

Au terme de la session 2018-2019, le Parlement de Wallonie compte sept commissions permanentes et plusieurs autres commissions, comités ou groupes de travail spécialisés.

Chaque commission permanente compte dix membres désignés suivant le système de la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus.

Le 18 mars 2019, la modification du nombre de députés du Groupe MR a entraîné la recomposition des commissions, le PS gagnant un membre au détriment du MR.

La composition des commissions, sous-commission et comités présentée ci-après reflète par conséquent la situation jusqu'au 18 mars 2019 d'une part, et au terme de la session 2018-2019 d'autre part.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

C'est le Gouvernement wallon qui, au travers d'un arrêté, fixe la répartition des compétences entre les Ministres. Pour le Gouvernement en fonction à l'issue de la session 2018-2019, il faut se référer à l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 juillet 2017 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement (<https://bit.ly/2P1Qhro>).

COMMISSIONS PERMANENTES

1. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

a) Compétences matérielles

La Commission des affaires générales et des relations internationales traite notamment:

- de la coordination de la politique du Gouvernement;
- des relations intra-belges;
- de la coordination des Fonds structurels européens;
- des relations avec les institutions européennes;
- de la lutte contre la pauvreté;
- du Fonds des calamités;
- des relations internationales;
- de l'importation, l'exportation et le transit d'armes et de munitions.



Au sein de cette commission permanente est constituée une **sous-commission de contrôle des licences d'armes**.

Cette sous-commission, composée de cinq membres effectifs et qui se réunit à huis clos, est exclusivement chargée du contrôle de l'octroi des licences d'importation, d'exportation ou de transit d'armes, de munitions et de matériel devant servir spécialement à un usage militaire et de la technologie y afférente. Les questions d'ordre général ou de géopolitique sont traitées en séance plénière du Parlement de Wallonie ou en séance publique de commission.

b) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Président: M. Nicolas TZANETATOS *

Vice-Présidente: Mme Christiane VIENNE **

Vice-Président: M. Dimitri FOURNY ***

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Anthony DUFRANE	M. Pierre HELSON ¹⁵	Mme Valentine BOURGEOIS ¹⁶
M. Jean-François ISTASSE ¹⁷	Mme Lyseline LOUVIGNY	M. Dimitri FOURNY ¹⁸
Mme Anne LAMBELIN	Mme Patricia POTIGNY	
Mme Christiane VIENNE ¹⁹	M. Nicolas TZANETATOS	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
Mme Latifa GAHOUCI	Mme Magali DOCK	Mme Véronique SALVI ²⁰
Mme Joëlle KAPOMPOLE	Mme Véronique DURENNE	Mme Marie-Dominique SIMONET
M. Mauro LENZINI	M. Yves EVRARD	
M. Maurice MOTTARD	M. Jean-Paul WAHL	

* Désignation en date du 19 septembre 2018

** En remplacement de Mme Olga ZRIHEN, le 19 décembre 2018

*** En remplacement de Mme Isabelle STOMMEN, le 28 janvier 2019

15. En remplacement de Mme Carine LECOMTE, le 19 décembre 2018

16. En remplacement de Mme Isabelle STOMMEN, le 16 janvier 2019

17. En remplacement de Mme Véronique BONNI, le 19 décembre 2018

18. En remplacement de M. Maxime PREVOT, le 13 février 2019

19. En remplacement de Mme Olga ZRIHEN, le 19 décembre 2018

20. En remplacement de M. Dimitri FOURNY, le 13 février 2019

Au terme de la session 2018-2019

Président : M. Nicolas TZANETATOS

Vice-Présidente : Mme Christiane VIENNE

Vice-Président : M. Dimitri FOURNY

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Anthony DUFRANE	M. Pierre HELSON	M. Dimitri FOURNY
M. Jean-François ISTASSE	Mme Lyseline LOUVIGNY	Mme Marie-Dominique SIMONET ²¹
Mme Anne LAMBELIN	M. Nicolas TZANETATOS	
Mme Christiane VIENNE		
Mme Olga ZRIHEN		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
Mme Latifa GAHOUCI	Mme Magali DOCK	Mme Valentine BOURGEOIS
M. Hassan IDRISSE	Mme Véronique DURENNE	Mme Véronique SALVI
Mme Joëlle KAPOMPOLE	M. Yves EVRARD	
M. Mauro LENZINI		
M. Maurice MOTTARD		

La sous-commission de contrôle des licences d'armes est composée de Madame Bourgeois, Messieurs Helson, Istasse, Monsieur Tzanetatos (Président) et Madame Zrihen.

Elle s'est réunie une fois au cours de la session 2018-2019.

c) Faits saillants

La Commission des affaires générales et des relations internationales a, au cours de la session 2018-2019, examiné 17 projets d'assentiment en matière de coopération internationale.

Elle a, toujours dans le domaine international, examiné, le 3 avril 2019, un projet de décret relatif aux mesures temporaires suite au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord (Doc. 1340 (2018-2019) N° 1 à 3). Un texte similaire a été examiné pour les matières transférées (Doc. 1341 (2018-2019) N° 1 à 3). Il s'agit de réagir au Brexit et de prendre les mesures temporaires nécessaires dans l'éventualité où le Royaume-Uni quitterait l'Union européenne sans accord. Ces textes ont été adoptés en séance plénière le 3 avril 2019.

La Commission a, dans le domaine institutionnel, examiné, le 19 décembre 2018, un projet de décret spécial interprétatif du décret spécial du 11 mai 2018 modifiant l'article 28 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en vue d'instaurer l'obligation d'alterner systématiquement le genre des candidats sur les listes pour l'élection des membres du Parlement wallon (Doc. 1229 (2018-2019) N° 1 à 3). Ce texte précise pour l'acte de présentation des listes l'application des règles d'alternance des genres. Ces nouvelles mesures, comparables à celles existantes au niveau local, sont d'application pour l'élection du Parlement de Wallonie le 26 mai 2019. Ce texte a été adopté en séance plénière le 19 décembre 2018.

La Commission a également examiné, le 3 avril 2019, la proposition de décret spécial modifiant les articles 60 et 64 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en vue de garantir une présence équilibrée de femmes et d'hommes au sein du Gouvernement wallon, déposée par Madame Ryckmans et Monsieur Hazée (Doc. 1045 (2017-2018) N° 1 à 5).

21. Effective le 30 avril 2019 en remplacement de Mme Valentine BOURGEOIS, suppléante



L'objectif du texte est d'imposer la présence d'au moins un tiers de femmes et un tiers d'hommes au sein du Gouvernement wallon afin d'assurer la mixité. Cette mesure est applicable pour les Gouvernements qui seront installés à partir du renouvellement du Parlement de Wallonie de mai 2019. Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

La Commission a, par ailleurs, étudié le 3 avril 2019 des mesures en matière de calamités naturelles et a ainsi discuté de modifications du décret du 26 mai 2016 relatif à la réparation de certains dommages causés par les calamités naturelles (Doc. 1311 (2018-2019) N° 1 à 3). A ainsi notamment été supprimée l'obligation de réemploi de l'indemnité accordée en suite d'une calamité. Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Enfin, elle a examiné, le 25 avril 2019, une proposition de modification du Règlement du Parlement de Wallonie visant à organiser le contrôle de la Commission wallonne pour l'Énergie, déposée par Messieurs Antoine, Collignon, Mesdames Galant, Pécriaux et Monsieur Destrebecq (Doc. 1367 (2018-2019) N° 1 à 4). En effet, le décret du 31 janvier 2019 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz transfère au Parlement de Wallonie le contrôle jusqu'à présent opéré sur la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE) par le Gouvernement wallon. Le Règlement du Parlement a donc été modifié pour organiser l'exercice de cette nouvelle compétence au travers de la création d'une sous-commission du contrôle de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE). Cette sous-commission est créée au sein de la Commission ayant l'énergie dans ses compétences. Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

d) Statistiques

La Commission s'est réunie à 15 reprises lors de la session 2018-2019 pour une durée totale de 26 heures et 32 minutes.

Elle a examiné 21 projets de décret, 2 propositions de décret et 2 propositions de résolution (la liste des projets et propositions de décret et de résolution déposés, adoptés, rejetés ou retirés est publiée en annexe).

6 interpellations et 58 questions orales ont été développées au cours de la session et 1 audition a été organisée.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Un député peut exercer sa mission de contrôle sur le Gouvernement par le biais d'une interpellation ou d'une question parlementaire. La question parlementaire peut prendre la forme d'une question orale, d'une question d'actualité, d'une question urgente ou encore d'une question écrite.

Une **interpellation** est une demande d'explication adressée à un ou plusieurs ministres à propos d'un acte politique, d'une situation précise, d'aspects généraux ou spécifiques de la politique du Gouvernement et qui peut donner lieu au dépôt d'une ou de plusieurs motions.

Une **question orale** est une question parlementaire qui est développée en réunion de commission. Elle n'ouvre pas de perspective de dépôt d'une motion.

La **question d'actualité** est une demande d'explication adressée à un membre du Gouvernement en séance plénière. Elle porte sur un événement présentant un caractère d'actualité et dont le développement, en raison de son objet, ne peut attendre une prochaine réunion de commission.

La **question urgente** est une question orale qui porte sur un événement survenu quelques heures avant la séance plénière.

Enfin, la **question écrite** ne fait pas l'objet d'un développement en réunion de commission ou en séance plénière. Elle est adressée à un membre du Gouvernement dans le but d'obtenir des éclaircissements sur des points particuliers de la législation ou encore en vue de faire préciser un aspect de sa politique.

2. COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

a) Compétences matérielles

La Commission de l'action sociale, de la santé et de la fonction publique traite notamment :

- de la politique de dispensation de soins dans et en dehors des institutions de soins ;
- de l'organisation des soins de santé de première ligne ;
- de l'éducation sanitaire et des activités de médecine préventive ;
- de la politique familiale et des prestations familiales ;
- de la politique d'aide sociale ;
- de la politique d'accueil et d'intégration des immigrés ;
- de la politique des personnes porteuses d'un handicap ;
- de la politique du 3^e âge ;
- de l'égalité des chances et des droits des femmes ;
- des infrastructures d'accueil de la petite enfance.

b) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Présidente Mme Christie MORREALE *

Vice-Présidente Mme Véronique DURENNE **

Vice-Présidente Mme Marie-Françoise NICAISE ***

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Nicolas MARTIN	M. Stéphane DELFOSE ²²	Mme Véronique SALVI
Mme Christie MORREALE ²³	Mme Véronique DURENNE	Mme Mathilde VANDORPE
Mme Sophie PECRIAUX	Mme Marie-Françoise NICAISE	
Mme Eliane TILLIEUX	Mme Chantal VERSMISSEN-SOLLIE ²⁴	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
Mme Anne LAMBELIN	M. Laurent HENQUET	Mme Valentine BOURGEOIS ²⁵
M. Jean-Charles LUPERTO	M. Olivier MAROY	Mme Isabelle MOINET
M. Luc VAN DER STICHELEN ²⁶	Mme Patricia POTIGNY	
Mme Christiane VIENNE	M. Nicolas TZANETATOS	

* En remplacement de Mme Déborah GERADON, le 18 décembre 2018

** Désignation en date du 18 septembre 2018

*** En remplacement de Mme Carine LECOMTE, le 18 décembre 2018

22. En remplacement de Mme Carine LECOMTE, le 18 décembre 2018

23. En remplacement de Mme Déborah GERADON, le 18 décembre 2018

24. En remplacement de Mme Valérie WARZEE-CAVERENNE, le 18 décembre 2018

25. En remplacement de Mme Isabelle STOMMEN, le 16 janvier 2019

26. En remplacement de Mme Véronique BONNI, le 18 décembre 2018



Au terme de la session 2018-2019

Présidente Mme Christie MORREALE
Vice-Présidente Mme Véronique DURENNE
Vice-Présidente Mme Marie-Françoise NICAISE

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Nicolas MARTIN	Mme Véronique DURENNE	Mme Véronique SALVI
Mme Christie MORREALE	Mme Marie-Françoise NICAISE	Mme Mathilde VANDORPE
Mme Sophie PECRIAUX	Mme Chantal VERSMISSEN-SOLLIE	
M. Patrick PREVOT		
Mme Eliane TILLIEUX		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
Mme Virginie GONZALEZ MOYANO	M. Laurent HENQUET	Mme Valentine BOURGEOIS
Mme Anne LAMBELIN	M. Olivier MAROY	Mme Isabelle MOINET
M. Jean-Charles LUPERTO	M. Nicolas TZANETATOS	
M. Luc VAN DER STICHELEN		
Mme Christiane VIENNE		

c) Faits saillants

La Commission de l'action sociale, de la santé et de la fonction publique a, au cours de la session 2018-2019, examiné 10 projets d'assentiment en matière de coopération entre entités fédérées, dont cinq concernaient les prestations familiales, compétence transférée aux régions suite à la 6^e réforme de l'État.

Les 2 octobre 2018, 12 février, 26 février et 2 avril 2019, après avoir procédé à plusieurs auditions et pris connaissance de divers avis écrits, la Commission a débattu de la proposition de décret modifiant le décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration et le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de renforcer le rôle de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) de la Région wallonne, déposée par Monsieur Hazée, Madame Ryckmans, Messieurs Daele et Henry (Doc. 1075 (2017-2018) N° 1). Ce texte vise à instaurer davantage de transparence administrative en transformant notamment la CADA en une instance de recours, investie d'un pouvoir de réformation en matière de publicité de l'administration. Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Le 2 avril 2019, la Commission a également examiné le projet de décret modifiant divers décrets en vue d'insérer des clauses environnementales, sociales et éthiques dans les marchés publics subsidiés par la Région wallonne (Doc. 1324 (2018-2019) N° 1) afin de soutenir un développement durable et responsable au travers de l'octroi de subsides régionaux. Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Toujours en matière de fonction publique, la Commission a examiné, le 29 avril 2019, les projets de décret relatifs à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public (Doc. 1384 et 1385 (2018-2019) N° 1) dans une optique d'harmonisation et d'accessibilité de ces outils pour tous les citoyens, en particulier les personnes handicapées. Ces textes ont été adoptés en séance plénière le 30 avril 2019.

Suite à la 6^e réforme de l'État, de nombreuses compétences en matière de santé incombent désormais à la Wallonie. La Commission a ainsi examiné, le 29 avril 2019, le projet de décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé en ce qui concerne la prévention et la promotion de la santé (Doc. 1332 (2018-2019) N° 1). Ce décret constitue la base nécessaire à la mise en œuvre du premier Plan wallon de prévention et de promotion de la santé. Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Afin de permettre un financement structurel et pérenne des plateformes en soins palliatifs, la Commission a examiné, le 29 avril 2019, le projet de décret insérant des dispositions relatives aux soins palliatifs dans le Code wallon de l'action sociale et de la santé (Doc. 1360 (2018-2019) N° 1). Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

En matière d'action sociale et afin de renforcer le parcours d'intégration pour les primo-arrivants, la Commission a examiné, le 2 octobre 2018, le projet de décret modifiant le livre II de la deuxième partie du Code wallon de l'action sociale et de la santé relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (Doc. 1165 (2018-2019) N° 1). Le texte a été adopté en séance plénière le 7 novembre 2018.

Elle a également examiné, en sa réunion du 29 avril 2019, le projet de décret relatif à l'aide aux gens du voyage modifiant la Deuxième partie, Livre 1^{er}, Titre VII, du Code wallon de l'action sociale et de la santé (Doc. 1319 (2019-2019) N° 1). Ce texte, outre une partie relative à l'agrément et au subventionnement d'un organisme de médiation des gens du voyage, prévoit le financement d'aires d'accueil aménagées dans les communes. Il a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Enfin, le même jour, la Commission a examiné, le projet de décret modifiant le décret du 6 novembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination et le Code judiciaire (Doc. 1362 (2018-2019) N° 1) lequel vise à protéger un public plus large contre les discriminations grâce à l'ajout et à l'adaptation de certains critères spécifiques. Il répond en outre aux nouvelles recommandations et obligations européennes en la matière. Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

d) Statistiques

La Commission s'est réunie à 14 reprises lors de la session 2018-2019 pour une durée totale de 50 heures et 50 minutes.

Elle a examiné 21 projets de décret et 2 propositions de décret (la liste des projets et propositions de décret déposés, adoptés, rejetés ou retirés est publiée en annexe).

1 interpellation et 112 questions orales ont été développées au cours de la session et 11 auditions sur 4 thématiques ont été organisées.



3. COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

a) Compétences matérielles

La Commission de l'économie, de l'emploi et de la formation traite notamment :

- de l'économie sociale;
- des exportations et de la promotion extérieure des produits agricoles et horticoles;
- des conditions d'accès à la profession;
- du bail commercial;
- du commerce extérieur et de l'accueil des investissements étrangers;
- de la politique des prix dans le secteur de l'eau;
- de la recherche scientifique;
- des technologies nouvelles;
- des implantations commerciales;
- de la politique de l'emploi;
- de la promotion sociale et de la formation en alternance.

b) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Président M. Philippe DODRIMONT *

Vice-Présidente MMme Latifa GAHOUCI **

Vice-Présidente Mme Marie-Dominique SIMONET *

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
Mme Latifa GAHOUCI	M. Philippe DODRIMONT	M. Benoit DREZE
M. Hassan IDRISSE ²⁷	M. Yves EVRARD	Mme Marie-Dominique SIMONET
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN ²⁸	M. Laurent HENQUET	
Mme Olga ZRIHEN ²⁹	M. Eric LEJEUNE ³⁰	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Jean-François ISTASSE ³¹	M. Olivier DESTREBECQ ³²	Mme Valentine BOURGEOIS ³³
M. Nicolas MARTIN	Mme Marie-Françoise NICAISE	Mme Mathilde VANDORPE
M. Pierre TACHENION ³⁴	Mme Diana NIKOLIC ³⁵	
Mme Eliane TILLIEUX	M. Nicolas TZANETATOS	

* Désignation en date du 18 septembre 2018

** En remplacement de M. Dimitri LEGASSE, le 18 décembre 2018

27. En remplacement de M. Bruno LEFEBVRE, le 18 décembre 2018

28. En remplacement de M. Dimitri LEGASSE, le 18 décembre 2018

29. En remplacement de Mme Christie MORREALE, le 18 décembre 2018

30. En remplacement de M. Philippe BRACAVAL, le 18 décembre 2018

31. En remplacement de M. Alain ONKELINX, le 18 décembre 2018

32. En remplacement de Mme Christine DEFRAIGNE, le 18 décembre 2018

33. En remplacement de Mme Isabelle STOMMEN, le 16 janvier 2019

34. En remplacement de Mme Olga ZRIHEN, le 18 décembre 2018

35. En remplacement de Mme Valérie WARZEE-CAVERENNE, le 18 décembre 2018

Au terme de la session 2018-2019

Président M. Philippe DODRIMONT
Vice-Présidente Mme Latifa GAHOUCI
Vice-Présidente Mme Marie-Dominique SIMONET

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
Mme Latifa GAHOUCI	M. Philippe DODRIMONT	M. Benoit DREZE
M. Hassan IDRISSE	M. Yves EVRARD	Mme Marie-Dominique SIMONET
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN	M. Laurent HENQUET	
Mme Joëlle KAPOMPOLE		
Mme Olga ZRIHEN		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Jean-François ISTASSE	M. Olivier DESTREBECQ	Mme Valentine BOURGEOIS
M. Nicolas MARTIN	M. Eric LEJEUNE	Mme Mathilde VANDORPE
Mme Sophie PECRIAUX	M. Nicolas TZANETATOS	
M. Pierre TACHENION		
Mme Eliane TILLIEUX		

c) Faits saillants

La Commission de l'économie, de l'emploi et de la formation a examiné, durant plusieurs réunions, le projet de décret modifiant le décret du 25 avril 2002 relatif aux aides visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés par les pouvoirs locaux, régionaux et communautaires, par certains employeurs du secteur non marchand, de l'enseignement (Doc. 1189 (2018-2019) N° 1 à 10), dit «décret APE» ainsi que la proposition de décret relative au subventionnement de l'emploi auprès de certains employeurs de l'enseignement et du secteur non-marchand dans les matières culturelles et personnalisables, déposée par Messieurs Henquet, Drèze, Wahl et Fourny (Doc. 1191 (2018-2019) N° 1 à 7). Ces deux textes qui visent à remplacer la politique d'aides à la promotion de l'emploi actuelle par un régime basé sur des critères d'attribution objectifs en fonction des compétences régionales ont fait l'objet d'audition de nombreux représentants du secteur ainsi que des organisations syndicales. Ces textes ont été votés en commission le 26 février 2019 mais leur examen en séance plénière a été ajourné.

Dans l'optique d'une rationalisation des aides à l'emploi, la Commission a examiné, le 15 janvier 2019, le projet de décret abrogeant le décret du 2 février 2017 relatif au contrat d'insertion et l'arrêté du 22 juin 2017 portant exécution du décret du 2 février 2017 relatif au contrat d'insertion (Doc. 1245 (2018-2019) N° 1 à 3) dit aide à l'emploi «impulsion-insertion». Il a été adopté en séance plénière le 30 janvier 2019.

Toujours en matière d'emploi, lors de la réunion du 29 janvier 2019, la Commission a examiné le projet de décret relatif aux subventions visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emplois inoccupés auprès de certaines entreprises (Doc. 1257 (2018-2019) N° 1 à 4). Ce projet vise à optimiser le dispositif SESAM sur base des constats posés après cinq années d'existence et a été adopté en séance plénière le 13 février 2019.

La Commission a en outre examiné, le 15 février 2019, le projet de décret relatif au contrôle des législations et réglementations relatives à la politique économique, à la politique de l'emploi et à la recherche scientifique ainsi qu'à l'instauration d'amendes administratives applicables en cas d'infraction à ces législations et réglementations (Doc. 1276 (2018-2019) N° 1, 1bis à 3) et le projet de décret relatif au contrôle des législations et réglementations relatives à la reconversion et au recyclage professionnels ainsi qu'à l'instauration d'amendes administratives applicables en cas d'infraction à ces législations et réglementations (Doc. 1277 (2018-2019) N° 1 à 3). Ces projets complètent l'appropriation par la Région wallonne des compétences transférées dans ces domaines suite à la 6^e réforme de l'État et instaure un régime harmonisé d'amendes administratives. Les deux textes ont été adoptés en séance plénière le 27 février 2019.



En date du 28 février 2018, la Commission a examiné le projet de décret relatif à la formation professionnelle individuelle (Doc. 1300 (2018-2019) N° 1 à 4) réformant le «Plan formation insertion (PFI)». Le texte a été adopté lors de la séance plénière du 3 avril 2019.

La Commission a également examiné, le 2 avril 2019, le projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 21 mars 2019 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la validation des compétences (Doc. 1351 (2018-2019) N° 1 à 3) dans une optique d'efficacité et d'amélioration de la gouvernance. Il a été adopté en séance plénière du 30 avril 2019.

Dans le cadre de ses compétences liées à l'économie, la Commission a examiné, le 2 avril 2019, le projet de décret instaurant une indemnité compensatoire en cas de travaux sur la voie publique (Doc. 1327 (2018-2019) N° 1 à 4) en faveur des indépendants ou des petites entreprises dont l'accessibilité ou l'attractivité du site d'exploitation a été perturbée à la suite de travaux. Il a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Le 29 avril 2019, la Commission a également examiné la proposition de résolution visant à soutenir le développement de l'économie circulaire en Wallonie, déposée par Monsieur Henry, Madame Simonet, Monsieur Evrard, Madame Morreale et Monsieur Puget (Doc. 1330 (2018-2019) N° 1 à 3). Cette proposition de résolution fait suite à un rapport introductif (Doc. 1301 (2018-2019) N° 1) et invite le Gouvernement à prendre toute initiative utile afin de développer l'économie circulaire en Wallonie. Elle a été adoptée en séance plénière le 3 mai 2019.

Enfin, suite à l'annonce d'un plan de restructuration des Editions de *L'Avenir*, la Commission a procédé, les 8 novembre et 6 décembre 2018, avec la Commission de l'enseignement supérieur, de la recherche et des médias du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à des auditions sur le secteur économique de la presse.

d) Statistiques

La Commission s'est réunie à 17 reprises lors de la session 2018-2019 pour une durée totale de 65 heures et 35 minutes.

Elle a examiné 7 projets de décret et 1 proposition de résolution (la liste des projets de décret et propositions de résolution déposés, adoptés, rejetés ou retirés est publiée en annexe).

1 interpellation et 140 questions orales ont été développées au cours de la session et 10 auditions ont été organisées sur 3 thématiques.



4. COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

a) Compétences matérielles

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics traite notamment:

- de l'acquisition, l'aménagement, l'équipement des zones d'activités économiques;
- de la sécurité routière;
- du contrôle technique des véhicules et des auto-écoles;
- de la mobilité;
- des aspects régionaux de la mise en œuvre du plan d'investissement de la SNCB;
- de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;
- de l'environnement et du développement durable;
- du transport en commun;
- du bien-être animal.

b) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Présidente Mme Isabelle MOINET *

Vice-Président M. Jean-Pierre DENIS *

Vice-Président M. Philippe DODRIMONT *

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Jean-Pierre DENIS	M. Fabian CULOT	Mme Isabelle MOINET
Mme Virginie GONZALEZ MOYANO	M. Philippe DODRIMONT	Mme Véronique WAROUX
M. Edmund STOFFELS	M. Olivier MAROY	
M. Luc VAN DER STICHELEN ³⁶	Mme Marie-Christine WARNANT ³⁷	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Serdar KILIC	Mme Laetitia BROGNIEZ	Mme Savine MOUCHERON ³⁸
Mme Christie MORREALE	M. Stéphane DELFOSSE ³⁹	Mme Véronique SALVI
Mme Sophie PECRIAUX	M. Philippe KNAEPEN	
M. André VRANCKEN ⁴⁰	Mme Chantal VERSMISSEN-SOLLIE ⁴¹	

* Désignation en date du 17 septembre 2018

36. En remplacement de M. Mauro LENZINI, le 17 décembre 2018

37. En remplacement de M. Patrick LECERF, le 17 décembre 2018

38. En remplacement de M. Pascal BAURAIN, le 1^{er} décembre 2018

39. En remplacement de M. Jordan GODFRIAUX, le 17 décembre 2018

40. En remplacement de Mme Déborah GERADON, le 17 décembre 2018

41. En remplacement de M. Jean-Paul WAHL, le 17 décembre 2018



Au terme de la session 2018-2019

Présidente Mme Isabelle MOINET
Vice-Président M. Jean-Pierre DENIS
Vice-Président M. Philippe DODRIMONT

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Philippe COURARD	M. Fabian CULOT	Mme Isabelle MOINET
M. Jean-Pierre DENIS	M. Philippe DODRIMONT	Mme Véronique WAROUX
Mme Virginie GONZALEZ MOYANO	M. Olivier MAROY	
M. Edmund STOFFELS		
M. Luc VAN DER STICHELEN		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Serdar KILIC	M. Stéphane DELFOSSE	Mme Savine MOUCHERON
Mme Christie MORREALE	M. Philippe KNAEPEN	Mme Véronique SALVI
Mme Sophie PECRIAUX	Mme Chantal VERSMISSEN-SOLLIE	
Mme Eliane TILLIEUX		
M. André VRANCKEN		

c) Faits saillants

Les 17 et 19 septembre 2018, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics a examiné le projet de décret relatif au Code wallon du Bien-être des animaux (Doc. 1150 (2018-2019) N° 1, *1bis* à 10). Ce texte reconnaît notamment le caractère sensible des animaux et a pour objet d'instituer un Code spécifique afin de les protéger et d'assurer leur bien-être. Il a été adopté en séance plénière le 3 octobre 2018.

En matière de travaux publics, la commission a examiné le projet de décret relatif à la procédure d'expropriation (Doc. 1170 (2018-2019) N° 1, *1bis* à 5) le 1^{er} octobre et le 5 novembre 2018. Celui-ci entend rationaliser les procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique et organiser une procédure unique pour les phases administrative et judiciaire. Ce texte a été adopté en séance plénière le 21 novembre 2018.

Deux autres projets de décret relatifs aux travaux publics ont été examinés par la Commission. Il s'agit du projet de décret modifiant le décret du 19 mars 2009 relatif à la conservation du domaine public régional routier et des voies hydrauliques (Doc. 1220 (2018-2019) N° 1 à 5) et du projet de décret relatif aux amendes administratives en matière de sécurité routière (Doc. 1299 (2018-2019) N° 1 à 4). Le premier vise à réglementer les interventions des sociétés d'assistance aux usagers et des dépanneurs sur les autoroutes et routes assimilées. Le second entend soumettre certaines infractions au Code de la route, notamment les excès de vitesse, à une procédure de sanction administrative régionale afin de soulager les parquets et tribunaux de police. Ces deux projets ont été adoptés en séance plénière, respectivement le 19 décembre 2018 et le 3 avril 2019.

La Commission a enfin examiné, le 28 janvier et le 25 février 2019, la proposition de décret visant à généraliser les aménagements cyclables de qualité en Wallonie et à renforcer la sécurité des cyclistes, déposée par Messieurs Daele et Hazée (Doc. 1259 (2018-2019) N° 1 à 9). Cette proposition a été adoptée en séance plénière le 3 avril 2019.

En matière environnementale, le 17 décembre 2018, la Commission a examiné le projet de décret relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules (Doc. 1226 (2018-2019) N° 1 à 5). Ainsi, notamment, les véhicules les plus polluants ne pourront progressivement plus circuler sur le territoire wallon. Il a été adopté en séance plénière le 16 janvier 2019.

Par ailleurs, en date du 14 janvier 2019, la Commission a examiné le projet de décret relatif à la qualité de l'air intérieur (Doc. 1246 (2018-2019) N° 1 à 6). Ce texte entend réduire l'exposition des citoyens aux diverses pollutions intérieures

et habilite le Gouvernement wallon à fixer des normes de qualité de l'air. Il a été adopté en séance plénière le 30 janvier 2019.

Lors de sa réunion du 28 janvier 2019, la Commission a examiné la proposition de résolution visant à rappeler l'article 12 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2008 relatif à l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets, déposée par Monsieur Puget (Doc. 1227 (2018-2019) N° 1 à 4) qui permet l'octroi de subventions pour la création de poulaillers partagés entre citoyens au niveau local. Celle-ci a été adoptée en séance plénière le 13 février 2019.

La Commission a en outre examiné, le 11 février 2019, le projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 25 juillet 2018 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'exécution et au financement de l'assainissement du sol des stations-service et des citernes de gasoil à des fins de chauffage (Doc. 1267 (2018-2019) N° 1 à 3). Cet accord prévoit de poursuivre l'action de l'ASBL BOFAS et d'étendre les modalités de soutien à l'assainissement des pollutions liées aux citernes à mazout de chauffage. Le projet de décret a été adopté en séance plénière le 27 février 2019.

La Commission a également examiné deux projets une proposition de décret portant diverses modifications du Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau.

Le projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau et instaurant une certification «Eau» des immeubles bâtis, dénommée «CertIBEau» (Doc. 1271 (2018-2019) N° 1 à 4), examiné en commission le 11 février 2019 et adopté en séance plénière le 27 février 2019, entend mettre en place une certification des immeubles bâtis pour les aspects liés à l'eau.

Le projet de décret relatif à la protection de la ressource en eau, à la gouvernance et modifiant le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et l'article 100 du décret-programme du 12 décembre 2014 portant des mesures diverses liées au budget en matière de calamité naturelle, de sécurité routière, de travaux publics, d'énergie, de logement, d'environnement, d'aménagement du territoire, de bien-être animal, d'agriculture et de



fiscalité (Doc. 1334 (2018-2019) N° 1 à 5) examiné en commission le 1^{er} avril 2019 et adopté en séance plénière le 30 avril 2019 vise à optimiser les mesures prises en la matière.

Enfin, après avoir entendu des experts du secteur et avoir demandé des avis écrits, la commission a débattu, durant plusieurs réunions s'étalant sur deux sessions, de la proposition de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en vue de l'octroi d'un tarif préférentiel en cas de fuite cachée au sein d'une installation privée de distribution alimentant un logement, déposée par Madame Trotta, Monsieur Dupont, Madame Gérardon, Messieurs Prévot, Stoffels et Legasse (Doc. 876 (2016-2017) N° 1 à 5). Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Bien que rejetée en commission le 25 février 2019, la proposition de résolution visant l'évaluation du mécanisme du coût-vérité en matière de gestion des déchets, déposée par Madame Bonni, Monsieur Denis, Madame Gonzalez Moyano, Messieurs Lenzini, Stoffels et Dermagne (Doc. 1100 (2017-2018) N° 1 à 4) a été adoptée après avoir été amendée en séance plénière le 30 avril 2019.

Enfin, le projet de décret relatif à la délinquance environnementale (Doc. 1333 (2018-2019) N° 1, 1*bis* à 11) examiné en commission le 29 avril 2019 vise à renforcer la lutte contre les incivilités et à améliorer le régime répressif environnemental. Il a été adopté en séance plénière le 3 mai 2019.

En matière de transition écologique, la Commission a examiné, le 18 mars 2019, le projet de décret modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative (Doc. 1325 (2018-2019) N° 1 à 8) ainsi que le projet de décret modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 1326 (2018-2019) N° 1 à 8). Ces textes qui visent à donner une suite pérenne et évolutive à la stratégie «Manger Demain» vers un système alimentaire durable en Wallonie ont été adoptés le 30 avril 2019 en séance plénière.

En matière d'aménagement du territoire, la proposition de décret modifiant les articles D.VI.25. à D.VI.28. du Code du Développement territorial ainsi que l'article 54 du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques, déposée par Monsieur Fourny, Madame Moinnet et Monsieur Wahl (Doc. 1173 (2017-2018) N° 1 à 4), examinée le 11 février 2019 en commission, vise à prendre en compte les modifications apportées par le législateur fédéral en matière de vente publique judiciaire et de vente publique amiable à forme judiciaire ainsi que l'instauration de la vente dématérialisée. Ce texte a été adopté en séance plénière le 27 février 2019.

Par ailleurs, la Commission a examiné le projet de décret relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière d'aménagement du territoire et de certaines matières connexes (Doc. 1353 (2018-2019) N° 1 à 3) le 29 avril 2019. Il a été adopté en séance plénière le 3 mai 2019.

La Commission a également examiné deux pétitions. La première sur le projet de la société WalZinc de demander un permis de recherches de minerais de métaux non-ferreux sur le territoire des communes de Bleiberg, Limburg, Aubel, Baelen, Welkenraedt, Kelmis, Raeren, Lontzen et Eupen a fait l'objet de demandes formulées par la Commission à l'égard du Gouvernement wallon, notamment en vue d'encadrer la gestion des ressources du sous-sol.

Dans le cadre de l'examen de la seconde pétition relative au rond-point boulevard des Canadiens à Dottignies, la Commission a communiqué aux pétitionnaires une série d'éléments d'informations.

Enfin, une délégation de la Commission a participé à une mission parlementaire organisée du 9 au 11 janvier 2019 à Oslo (Norvège) sur le thème de la consignation des canettes. La mission faisait suite à l'adoption, au cours de la session 2017-2018, de la proposition de résolution visant à lutter contre la présence de canettes parmi les déchets sauvages, déposée par Monsieur Fourny, Madame Waroux, Monsieur Baurain, Mesdames Salvi, Vandorpe et Leal Lopez (Doc. 776 (2016-2017) N° 1 à 5).

d) Statistiques

La Commission s'est réunie à 18 reprises lors de la session 2018-2019 pour une durée totale de 93 heures et 5 minutes.

Elle a examiné 15 projets de décret, 3 propositions de décret et 2 propositions de résolution (la liste des projets et propositions de décret et de résolution déposés, adoptés, rejetés ou retirés est publiée en annexe).

7 interpellations et 211 questions orales ont été développées au cours de la session et 29 auditions sur 10 thématiques ont été organisées.

5. COMMISSION DU BUDGET, DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

a) Compétences matérielles

La Commission du budget, de l'énergie et du climat traite notamment:

- du budget;
- de la gestion mobilière;
- des aéroports et aérodromes;
- de l'énergie;
- du climat.

b) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Présidente Mme Joëlle KAPOMPOLE *
Vice-Présidente Mme Jenny BALTUS-MÖRES **
Vice-Président M. Paul FURLAN ***

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Paul FURLAN	Mme Jenny BALTUS-MÖRES	M. Benoit DREZE
Mme Joëlle KAPOMPOLE	Mme Magali DOCK	M. Dimitri FOURNY
M. Pierre TACHENION ⁴²	M. Philippe KNAEPEN	
M. André VRANCKEN ⁴³	Mme Diana NIKOLIC ⁴⁴	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Charles GARDIER	M. François DESQUESNES
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN ⁴⁵	M. Pierre HELSON ⁴⁶	Mme Véronique WAROUX
M. Edmund STOFFELS	M. Eric LEJEUNE ⁴⁷	
Mme Graziana TROTTA	M. Jean-Paul WAHL	

* En remplacement de M. Jean-Marc DUPONT, le 17 décembre 2018

** En remplacement de M. Olivier DESTREBECQ, le 17 décembre 2018

*** Désignation en date du 17 septembre 2018

42. En remplacement de M. Jean-Marc DUPONT, le 17 décembre 2018

43. En remplacement de Mme Christiane VIENNE, le 17 décembre 2018

44. En remplacement de M. Olivier DESTREBECQ, le 17 décembre 2018

45. En remplacement de M. Bruno LEFEBVRE, le 17 décembre 2018

46. En remplacement de M. Philippe BRACAVAL, le 17 décembre 2018

47. En remplacement de Mme Valérie WARZEE-CAVERENNE, le 17 décembre 2018



Au terme de la session 2018-2019

Présidente Mme Joëlle KAPOMPOLE
Vice-Présidente Mme Jenny BALTUS-MÖRES
Vice-Président M. Paul FURLAN

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Pierre-Yves DERMAGNE	Mme Jenny BALTUS-MÖRES	M. Benoit DREZE
M. Paul FURLAN	Mme Magali DOCK	M. Dimitri FOURNY
Mme Joëlle KAPOMPOLE	Mme Diana NIKOLIC	
M. Pierre TACHENION		
M. André VRANCKEN		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Pierre HELSON	M. François DESQUESNES
Mme Latifa GAHOUCI	M. Eric LEJEUNE	Mme Véronique WAROUX
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN	M. Jean-Paul WAHL	
M. Edmund STOFFELS		
Mme Graziana TROTTA		

c) Faits saillants

Les 19 et 23 novembre 2018, la Commission du budget, de l'énergie et du climat a examiné les projets de décret contenant le budget des recettes et le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2019 (Doc. 1200 (2018-2019) N° 1 à 5 et Doc. 1201 (2018-2019) N° 1 à 7). Le vote de ces projets de décret en séance plénière est intervenu le 30 novembre 2018.

En matière de fiscalité, la Commission a examiné, le 29 avril 2019, le projet de décret portant des dispositions fiscales diverses (Doc. 1320 (2018-2019) N° 1 à 5). Ce texte entend modifier diverses législations, notamment en matière de taxation automobile, et à promouvoir le gaz naturel comprimé (CNG). Il a été adopté en séance plénière le 3 mai 2019.

La Commission a également examiné la proposition de décret introduisant la procédure du «saut de génération» au sein du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, déposée par Madame Kapompole et Monsieur Collignon (Doc. 1202 (2018-2019) N° 1 à 5, 5bis et 6). Ce texte vise à permettre à un parent qui a hérité au premier degré de faire une donation à taux zéro à ses descendants en ligne directe au premier degré. Il a été adopté en séance plénière le 3 mai 2019.

En sa réunion du 5 novembre 2018, la Commission a examiné le projet de décret ratifiant la décision du transfert à la Région wallonne du service du précompte immobilier (Doc. 1196 (2018-2019) N° 1 à 3) pour en garantir la sécurité juridique. Le vote en séance plénière est intervenu le 21 novembre 2018.

La Commission a procédé à de nombreuses auditions sur le thème de la fiscalité automobile en vue de déterminer les axes d'une réforme.

En matière d'énergie, la Commission a examiné, le 18 octobre 2018, le projet de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz (Doc. 1190 (2018-2019) N° 1 à 3). Ce texte vise à simplifier et à uniformiser les procédures relatives au mandat des gestionnaires de réseaux de distribution, à homogénéiser la distribution d'énergie et à tendre vers un réseaux de distribution unique. Il a été adopté en séance plénière le 7 novembre 2018.

Le 14 janvier 2019, la Commission a examiné le projet de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional

du gaz (Doc. 1247 (2018-2019) N° 1 à 7). Ce texte vise à renforcer l'indépendance de la Commission wallonne pour l'énergie (CWAPE) vis-à-vis du Gouvernement en transférant ses missions non régulatrices au sein du Service public de Wallonie et son contrôle au Parlement de Wallonie. Il a été adopté en séance plénière le 30 janvier 2019.

Le projet de décret susmentionné a été corrigé par la proposition de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, déposée par Messieurs Antoine, Collignon, Mesdames Galant, Pécriaux et Monsieur Destrebecq (Doc. 1387 (2018-2019) N° 1 à 3) examinée en commission le 30 avril 2019. En effet, le texte référait au Code de la Fonction publique que seul le Gouvernement peut adopter, ce qui constituait un empiètement du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif. Elle a été adoptée en séance plénière le 3 mai 2019.

La Commission a examiné, le 1^{er} avril 2019, le projet de décret modifiant les décrets des 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz et du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution de gaz et d'électricité en vue de favoriser le développement des communautés d'énergie renouvelable (Doc. 1336 (2018-2019) N° 1 à 10), autorisant ainsi l'autoconsommation collective d'électricité au sein d'un périmètre déterminé. Il a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

La Commission a examiné le 29 avril 2019, après avoir auditionné des experts en la matière, le projet de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité (Doc. 1322 (2018-2019) N° 1 à 5) afin d'apporter une solution structurelle et durable au déséquilibre sur le marché des certificats verts wallon, par l'introduction d'un nouveau mécanisme de mobilisation visant à financer l'obligation de service public d'achat des certificats verts par le gestionnaire de réseau de transport local. Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Le même jour, la Commission a examiné le projet de décret relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, de certaines compétences de la Région wallonne en matière d'énergie (Doc. 1355 (2018-2019) N° 1 à 5). Ce texte a été adopté lors de la séance plénière du 3 mai 2019.



Dans le cadre de ses compétences liées au climat, la Commission a consacré de nombreuses heures à l'audition d'experts au rang desquels Monsieur van Ypersele, professeur ordinaire de climatologie et de sciences de l'environnement à l'Université catholique de Louvain. Elle a également entendu Mesdames De Wever et Charlier, co-organisatrices du collectif « Youth for Climate ».

En sa réunion du 18 octobre 2018, la Commission a examiné la proposition de résolution interparlementaire sur la politique climatique de la Belgique, déposée par Madame Baltus-Möres, Messieurs Stoffels, Drèze et Henry (Doc. 1171 (2018-2019) N° 1 à 4). Ce texte vise à concrétiser les objectifs de la déclaration commune du 13 novembre 2017 en vue de la COP23, signée par l'ensemble des assemblées du pays, et à doter la Belgique d'une position interparlementaire commune sur la politique climatique dans le perspective de la COP24. Cette proposition de résolution a été adoptée en séance plénière le 7 novembre 2018.

Le 19 décembre 2018, la Commission a examiné la proposition de résolution visant à repositionner la Belgique dans le débat climatique, déposée par Monsieur Henry, Mesdames Baltus-Möres, Zrihen et Waroux (Doc. 1254 (2018-2019) N° 1 à 4) après le manque d'ambition affiché lors de la COP24 qui s'est tenue à Katowice du 2 au 15 décembre 2018. Elle a été adoptée en séance plénière le 19 décembre 2018.

Le 29 avril 2019, la Commission a examiné le projet de décret modifiant le décret du 20 février 2014 « Climat » (Doc. 1365 (2018-2019) N° 1 à 6) ainsi que le projet de décret relatif aux incidences climatiques pour ce qui concerne les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 1366 (2018-2019) N° 1 à 6). Ces textes ont pour but d'analyser chacune des propositions de décision du Gouvernement au regard de leur incidence sur les émissions de gaz à effet de serre et des performances climatiques de la Région. Ils ont été adoptés en séance plénière le 30 avril 2019.

d) Statistiques

La Commission s'est réunie à 22 reprises lors de la session 2018-2019 pour une durée totale de 84 heures et 25 minutes.

Elle a examiné 12 projets de décret, 2 propositions de décret et 2 propositions de résolution (la liste des projets et propositions de décret et de résolution déposés, adoptés, rejetés ou retirés est publiée en annexe).

5 interpellations et 86 questions orales ont été développées au cours de la session et 40 auditions sur 8 thématiques ont été organisées.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Outre un débat extraordinaire en séance plénière, la thématique du climat et du développement durable a fait l'objet de quatre projets et deux propositions de décret, de trente-huit questions au Gouvernement, de deux propositions de résolution (dont une résolution interparlementaire) et de quatre auditions en commission (voir CRIC N° 41, 79 et 89 (2018-2019)).

6. COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DU TOURISME ET DU PATRIMOINE

a) Compétences matérielles

La Commission de l'agriculture, du tourisme et du patrimoine traite notamment:

- des monuments et sites;
- de la rénovation rurale et de la conservation de la nature;
- de la politique agricole;
- de la représentation du Gouvernement au sein de la Grande Région;
- du tourisme.

b) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Président M. Mauro LENZINI *
Vice-Président M. François DESQUESNES **
Vice-Présidente Mme Jacqueline GALANT **

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Mauro LENZINI ⁴⁸	Mme Laetitia BROGNIEZ	M. Josy ARENS
M. Maurice MOTTARD	Mme Jacqueline GALANT	M. François DESQUESNES
M. Patrick PREVOT	M. Charles GARDIER	
Mme Graziana TROTTA	M. Gilles MOUYARD ⁴⁹	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Jean-Pierre DENIS	Mme Jenny BALTUS-MÔRES	Mme Valentine BOURGEOIS ⁵⁰
M. Anthony DUFRANE	M. Fabian CULOT	M. Maxime PREVOT
Mme Virginie GONZALEZ MOYANO	M. Yves EVRARD	
Mme Christine POULIN	Mme Marie-Françoise NICAISE ⁵¹	

* En remplacement de M. Alain ONKELINX, le 17 décembre 2018

** Désignation en date du 17 septembre 2018

48. En remplacement de M. Alain ONKELINX, le 17 décembre 2018

49. En remplacement de M. Jordan GODFRIAUX, le 17 décembre 2018

50. En remplacement de Mme Isabelle STOMMEN, le 16 janvier 2019

51. En remplacement de M. Gilles MOUYARD, le 17 décembre



Au terme de la session 2018-2019

Président M. Mauro LENZINI
Vice-Président M. François DESQUESNES
Vice-Présidente Mme Laetitia BROGNIEZ *

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Mauro LENZINI	Mme Laetitia BROGNIEZ	M. Josy ARENS
Mme Christie MORREALE	M. Charles GARDIER	M. François DESQUESNES
M. Maurice MOTTARD	M. Gilles MOUYARD	
M. Patrick PREVOT		
Mme Graziana TROTTA		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Jean-Pierre DENIS	Mme Jenny BALTUS-MÖRES	Mme Valentine BOURGEOIS
M. Anthony DUFRANE	M. Yves EVRARD	M. Maxime PREVOT
Mme Virginie GONZALEZ MOYANO	Mme Marie-Françoise NICAISE	
Mme Christine POULIN		
M. Edmund STOFFELS		

* En remplacement de Mme Jacqueline GALANT, le 1^{er} avril 2019

c) Faits saillants

La Commission de l'agriculture, du tourisme et du patrimoine, après avoir procédé à plusieurs auditions et pris connaissance de divers avis écrits, a débattu le 18 mars 2019 et le 1^{er} avril 2019, du projet de décret modifiant le Code des droits de succession et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe en vue de soutenir la réforme du bail à ferme (Doc. 1317 (2018-2019) N° 1 à 4) et du projet de décret modifiant diverses législations en matière de bail à ferme (Doc. 1318 (2018-2019) N° 1, 1*bis* à 10). Ces deux textes visent, d'une part, à mettre en place une réduction des droits de succession et de donation en faveur des propriétaires qui louent leur bien au moyen d'un bail de carrière ou d'un bail de longue durée et, d'autre part, à améliorer la sécurité juridique du bailleur, tout en garantissant au preneur l'accès à son outil de travail qu'est la terre. Ils ont été adoptés en séance plénière le 30 avril 2019.

En matière d'agriculture, la Commission a examiné, le 11 février 2019, la proposition de résolution visant à introduire l'usage d'unités mobiles pour l'abattage des bovins en Région wallonne, déposée par Monsieur Puget, Madame Baltus-Möres et Monsieur Arens (Doc. 1258 (2018-2019) N° 1 à 6). Ce texte demande notamment au Gouvernement wallon de solliciter le Gouvernement fédéral afin d'établir un cadre législatif en la matière. Il a été adopté en séance plénière le 27 février 2019.

Toujours en matière agricole, la Commission a procédé à de nombreuses auditions. Ainsi, face aux enjeux européens et internationaux auxquels sont confrontés les agriculteurs wallons, elle a entendu des représentants du secteur agricole sur les priorités stratégiques de la Wallonie pour la Politique agricole commune après 2020, sur le soutien social aux agriculteurs ou sur le programme de responsabilisation face au marché du lait de l'ASBL European Milk Board (EMB).

Relativement à la lutte contre le gaspillage alimentaire, elle a auditionné, le 25 février 2019, en réunion conjointe avec la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics, des experts de la société Level IT sur les plateformes de gestion et de distribution des invendus alimentaires en Wallonie.

Concernant le volet nature de ses compétences, la Commission s'est tout d'abord penchée sur le projet de décret modifiant divers textes en ce qui concerne les cours d'eau (Doc. 1147 (2017-2018) N° 1 et 1*bis*). Examiné en commission

le 17 septembre 2018 et adopté en séance plénière le 3 octobre 2018, ce texte vise à fournir aux gestionnaires de cours d'eau un cadre juridique en matière de préservation et de restauration de la qualité des cours d'eau.

Afin de protéger les espèces sauvages, la Commission a examiné, le 28 janvier 2019, la proposition de décret modifiant l'article 11 de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature en vue d'interdire le survol des réserves naturelles avec un drone, déposée par Madame Ryckmans et Monsieur Henry (Doc. 1160 (2017-2018) N° 1 et *1bis* à 4). Cette proposition a été adoptée en séance plénière le 13 février 2019.

En vue de faire face aux dangers liés aux espèces exotiques envahissantes pour la biodiversité, la Commission a examiné, le 25 février 2019, le projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 30 janvier 2019 entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (Doc. 1280 (2018-2019) N° 1) et, le 25 avril 2019, le projet de décret relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (Doc. 1383 (2018-2019) N° 1). Ces projets de décret ont été adoptés en séance plénière respectivement les 3 et 30 avril 2019.

d) Statistiques

La Commission s'est réunie à 15 reprises lors de la session 2018-2019 pour une durée totale de 53 heures et 45 minutes.

Elle a examiné 5 projets de décret, 1 proposition de décret et 1 proposition de résolution (la liste des projets et propositions de décret et de résolution déposés, adoptés, rejetés ou retirés est publiée en annexe).

7 interpellations et 185 questions orales ont été développées au cours de la session et 22 auditions sur 4 thématiques ont été organisées.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le compte rendu intégral est une publication du Parlement de Wallonie qui contient la transcription in extenso des débats en réunions publiques de commissions et en séance plénière et qui a pour objectif d'en assurer la publicité. Ce document, disponible dans une version avancée au lendemain de la séance plénière ou de la réunion de commission, reprend fidèlement les interventions des députés, des membres du Gouvernement et des autres orateurs.



7. COMMISSION DES POUVOIRS LOCAUX, DU LOGEMENT ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

a) Compétences matérielles

La Commission des pouvoirs locaux, du logement et des infrastructures sportives traite notamment :

- des pouvoirs subordonnés;
- de la rénovation urbaine;
- du logement;
- de la tutelle administrative;
- de la tutelle sur les zones de police;
- de la législation relative aux CPAS et de la tutelle sur ceux-ci;
- des grandes villes;
- des infrastructures sportives et de vie en plein air.

b) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Président M. Gilles MOUYARD *
Vice-Présidente Mme Christine POULIN *
Vice-Président M. Olivier MAROY *

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Olivier DESTREBECQ	M. Dimitri FOURNY
M. Serdar KILIC	Mme Jacqueline GALANT	Mme Savine MOUCHERON ⁵²
M. Jean-Charles LUPERTO	M. Olivier MAROY	
Mme Christine POULIN	M. Gilles MOUYARD	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Paul FURLAN	M. Fabian CULOT	M. Josy ARENS
M. Hassan IDRISSE ⁵³	M. Pierre HELSON ⁵⁴	M. François DESQUESNES
M. Patrick PREVOT	M. Philippe KNAEPEN	
Mme Olga ZRIHEN ⁵⁵	Mme Lyseline LOUVIGNY	

* Désignation en date du 18 septembre 2018

52. En remplacement de M. Pascal BAURAIN, le 1^{er} décembre 2018
 53. En remplacement de M. Jean-Marc DUPONT, le 18 décembre 2018
 54. En remplacement de M. Patrick LECERF, le 18 décembre 2018
 55. En remplacement de M. Dimitri LEGASSE, le 18 décembre 2018

Au terme de la session 2018-2019

Président M. Gilles MOUYARD
Vice-Présidente Mme Christine POULIN
Vice-Président M. Olivier MAROY

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Olivier DESTREBECQ	M. Dimitri FOURNY
M. Serdar KILIC	M. Olivier MAROY	Mme Savine MOUCHERON
Mme Anne LAMBELIN	M. Gilles MOUYARD	
M. Jean-Charles LUPERTO		
Mme Christine POULIN		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Paul FURLAN	M. Fabian CULOT	M. Josy ARENS
M. Hassan IDRISSE	M. Philippe KNAEPEN	M. François DESQUESNES
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN	Mme Lyseline LOUVIGNY	
M. Patrick PREVOT		
Mme Olga ZRIHEN		

c) Faits saillants

La Commission des pouvoirs locaux, du logement et des infrastructures sportives a examiné, le 18 septembre 2018, le projet de décret modifiant les dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatives aux subventions à certains investissements d'intérêt public (Doc. 1151 (2017-2018) N° 1 à 3) afin d'améliorer et de simplifier les processus de subventionnement des pouvoirs locaux. Il a été adopté en séance plénière le 3 octobre 2018.

Lors de la même réunion, la Commission a également examiné le projet de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de réformer la tutelle sur les pouvoirs locaux (Doc. 1163 (2018-2019) N° 1 à 9) et le projet de décret modifiant certaines dispositions de la loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d'action sociale en vue de réformer la tutelle (Doc. 1164 (2018-2019) N° 1 à 3). Ces textes ont été adoptés en séance plénière le 3 octobre 2018.

La Commission a examiné, le 6 novembre 2018, le projet de décret relatif au plan de cohésion sociale (Doc. 1197 (2018-2019) N° 1 à 3). Un texte similaire a été adopté pour les matières transférées (Doc. 1198 (2018-2019) N° 1 à 5). Ces textes ont été adoptés en séance plénière le 21 novembre 2018.

Par ailleurs, dans un souci d'uniformisation et de modernisation du statut administratif et pécuniaire des receveurs régionaux, la Commission a examiné, le 25 avril 2019, le projet de décret modifiant certaines dispositions de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale relatives aux receveurs régionaux (Doc. 1363 (2018-2019) N° 1 à 3) et le projet de décret modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatives aux receveurs régionaux (Doc. 1364 (2018-2019) N° 1 à 3). Ces textes ont été adoptés en séance plénière le 30 avril 2019.

Toujours pour ce qui concerne les pouvoirs locaux, la Commission a examiné, le 25 avril 2019, le projet de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'établir le cadre de la fusion volontaire de communes (Doc. 1378 (2018-2019) N° 1 à 4) et le projet de décret modifiant la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale dans le cadre de la fusion volontaire de communes et relativement à l'installation des conseils de l'action sociale (Doc. 1379 (2018-2019) N° 1 à 5). Ces textes ont été adoptés en séance plénière le 30 avril 2019.

Afin de donner une base légale à la politique des grandes villes, la Commission a examiné, le 4 décembre 2018, le projet de décret insérant dans la Troisième partie du Livre III du Code de la démocratie locale et de la décentralisation



un titre V relatif aux subventions octroyées aux grandes villes dans le cadre de leurs perspectives de développement urbain et modifiant l'article D.I.4 du Code du Développement territorial (Doc. 1219 (2018-2019) N° 1 à 5). Ce texte a été adopté en séance plénière le 19 décembre 2018.

Enfin, la Commission a examiné, le 29 janvier 2019, le projet de décret modifiant le Chapitre II du Titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux funérailles et sépultures (Doc. 1256 (2018-2019) N° 1 à 8) afin de permettre une gestion plus dynamique des cimetières par les communes et les intercommunales. Ce texte a été adopté en séance plénière le 13 février 2019.

La Commission a également examiné, le 25 avril 2019, la proposition de décret modifiant les articles L1232-1, L1232-13, L1232-15, L1232-19, L1232-20 et L1232-21 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de permettre l'inhumation de dépouilles, en pleine terre, dans des enveloppes d'ensevelissement, déposée par Messieurs Hazée, Culot, Arens et Kilic (Doc. 1373 (2018-2019) N° 1, 1bis à 4). Ce texte a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

En matière de logement, la Commission a examiné, le 2 avril 2019, le projet de décret modifiant le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable et le décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation en vue d'y insérer la notion d'habitation légère (Doc. 1323 (2018-2019) N° 1 à 7). Il a été adopté en séance plénière le 30 avril 2019.

Enfin, la Commission a examiné le projet de décret relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de logement (Doc. 1354 (2018-2019) N° 1 à 3) et la proposition de décret modifiant le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable et le décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation, déposée par Messieurs Maroy, Fourny, Wahl et Madame Moucheron (Doc. 1313 (2018-2019) N° 1 à 4). Ces textes ont été adoptés en séance plénière le 30 avril 2019.

d) Statistiques

La Commission s'est réunie à 14 reprises lors de la session 2018-2019 pour une durée totale de 49 heures et 24 minutes.

Elle a examiné 13 projets de décret et 3 propositions de décret (la liste des projets et propositions de décret déposés, adoptés, rejetés ou retirés est publiée en annexe).

5 interpellations et 104 questions orales ont été développées au cours de la session et 3 auditions sur 2 thématiques ont été organisées.



AUTRES COMMISSIONS, COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

1. COMMISSION DE COOPÉRATION⁵⁶

Afin de promouvoir la coopération entre, d'une part, la Wallonie et, d'autre part, l'État fédéral, les autres régions et les communautés, le Parlement de Wallonie a mis en place une Commission de coopération composée de dix membres en ce compris le président du Parlement.

Cette commission tient des séances communes avec les commissions correspondantes des autres Parlements.

a) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Président M. André ANTOINE *

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	Mme Jenny BALTUS-MÖRES	M. André ANTOINE
N. ⁵⁷	N. ⁵⁸	M. Benoit DREZE
Mme Christine POULIN	Mme Lyseline LOUVIGNY	
M. Edmund STOFFELS	M. Nicolas TZANETATOS	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
N. ⁵⁹	N. ⁶⁰	M. François DESQUESNES
M. Pierre-Yves DERMAGNE	M. Olivier MAROY	Mme Véronique WAROUX
Mme Anne LAMBELIN	M. Gilles MOUYARD	
M. Patrick PREVOT	Mme Marie-Françoise NICAISE	

* Le Président du Parlement préside la Commission de coopération (art. 51 du Règlement).

56. Art. 51 du Règlement du Parlement de Wallonie

57. En remplacement de M. Jean-Marc DUPONT, démissionnaire le 3 décembre 2018

58. En remplacement de Mme Carine LECOMTE, démissionnaire le 3 décembre 2018

59. En remplacement de Mme Véronique BONNI, démissionnaire le 3 décembre 2018

60. En remplacement de M. Jordan GODFRIAUX, démissionnaire le 3 décembre 2018



Au terme de la session 2018-2019

Président M. André ANTOINE

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	Mme Jenny BALTUS-MÖRES	M. André ANTOINE
Mme Christine POULIN	Mme Lyseline LOUVIGNY	M. Benoit DREZE
M. Edmund STOFFELS	M. Nicolas TZANETATOS	
Mme Christiane VIENNE		
M. André VRANCKEN		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Philippe COURARD	M. Olivier MAROY	M. François DESQUESNES
M. Pierre-Yves DERMAGNE	M. Gilles MOUYARD	Mme Véronique WAROUX
M. Jean-François ISTASSE	Mme Marie-Françoise NICAISE	
Mme Anne LAMBELIN		
M. Patrick PREVOT		

b) Statistiques

La commission ne s'est pas réunie au cours de la session 2018-2019.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Plusieurs décrets ayant pour objet le transfert de certaines compétences exercées par la Région wallonne à la Communauté germanophone ont été adoptés au cours de la législature 2018-2019 (v. Doc. 1353 à 1355 (2018-2019) N° 1). Les nouvelles compétences dont hérite la Communauté germanophone touchent à l'énergie, au logement et à l'aménagement du territoire. Elles viennent s'ajouter à une série de matières déjà transférées depuis 1993 telles que les monuments et sites, la politique de l'emploi ou encore les pouvoirs subordonnés.

2. COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Cette commission de sept membres tirés au sort se réunit à huis clos et est chargée de la vérification des pouvoirs en cas d'élection partielle ou d'admission d'un membre suppléant.

a) Composition

Président M. Jean-Paul WAHL *

MEMBRES
M. Olivier DESTREBECQ
Mme Véronique DURENNE
Mme Latifa GAHOUCI
M. André-Pierre PUGET
Mme Marie-Dominique SIMONET
M. Edmund STOFFELS
M. Jean-Paul WAHL

* Désignation en date du 24 mai 2016

b) Statistiques

La Commission s'est réunie 3 fois lors de la session 2018-2019, pour une durée totale d'1 heure et 15 minutes.



3. COMMISSION CHARGÉE DE QUESTIONS EUROPÉENNES

Sans préjudice de l'intervention des commissions permanentes sur les matières en lien avec la politique européenne, cette commission est chargée de veiller à la participation du Parlement au bon fonctionnement de l'Union européenne en préparant des avis portant sur :

- l'ensemble des questions européennes;
- le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité des projets d'actes législatifs émanant des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen;
- les projets d'actes législatifs initiés par la Commission européenne et d'autres textes des institutions européennes.

Elle est constituée de dix membres en ce compris le Président du Parlement qui la préside. En outre, les membres belges francophones du Parlement européen sont associés aux travaux de cette commission. Ils participent avec voix consultative.

a) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Président M. André ANTOINE *
Vice-Président M. Serdar KILIC **
Vice-Président N. ***

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Serdar KILIC	Mme Laetitia BROGNIEZ	M. André ANTOINE
Mme Anne LAMBELIN	M. Fabian CULOT	Mme Marie-Dominique SIMONET
M. André VRANCKEN ⁶¹	Mme Magali DOCK	
Mme Olga ZRIHEN	Mme Patricia POTIGNY	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
Mme Latifa GAHOUCI	N. ⁶²	M. François DESQUESNES
M. Jean-Charles LUPERTO	M. Yves EVRARD	Mme Isabelle MOINET
Mme Christie MORREALE	N. ⁶³	
M. Pierre TACHENION ⁶⁴	Mme Marie-Françoise NICAISE	

* Le Président du Parlement préside la Commission chargée de questions européennes (art. 52 du Règlement).

** Désignation en date du 31 janvier 2019

*** Vice-présidence réservée à un député du Parlement européen (art. 52 du Règlement)

61. En remplacement de M. Alain ONKELINX, le 19 décembre 2018

62. En remplacement de Mme Christine DEFRAIGNE, démissionnaire le 3 décembre 2018

63. En remplacement de M. Patrick LECERF, démissionnaire le 3 décembre 2018

64. En remplacement de M. Dimitri LEGASSE, le 19 décembre 2018

Au terme de la session 2018-2019

Président M. André ANTOINE

Vice-Président M. Serdar KILIC

Vice-Président N.

MEMBRES EFFECTIFS

PS	MR	cdH
M. Paul FURLAN	Mme Laetitia BROGNIEZ	M. André ANTOINE
M. Serdar KILIC	M. Fabian CULOT	Mme Marie-Dominique SIMONET
Mme Anne LAMBELIN	Mme Magali DOCK	
M. André VRANCKEN		
Mme Olga ZRIHEN		

MEMBRES SUPPLÉANTS

PS	MR	cdH
Mme Latifa GAHOUCI	M. Yves EVRARD	M. François DESQUESNES
M. Jean-Charles LUPERTO	M. Philippe KNAEPEN	Mme Isabelle MOINET
Mme Christie MORREALE	Mme Marie-Françoise NICAISE	
Mme Christine POULIN		
M. Pierre TACHENION		

La Commission s'est réunie à une reprise durant 1 heure et 12 minutes.

À cette occasion, elle a auditionné Monsieur Saint-Hilaire, Représentant spécial d'Interpol auprès de l'Union européenne, au sujet de l'accord de siège, avec échange de lettres, entre le Royaume de Belgique et l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC - Interpol) (Doc. 1278 (2018-2019) N° 1).

Cet accord vise à ouvrir un bureau de représentation d'Interpol en Belgique, afin de favoriser les relations entre cette organisation et l'Union européenne.



4. COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Sans préjudice de l'intervention des commissions permanentes, cette commission veille à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et a pour mission d'examiner les questions relatives à cette problématique. Elle peut agir de sa propre initiative, à la demande du président du Parlement ou à la demande d'une commission permanente. La commission procède à des auditions d'experts et établit un rapport à la fin de ses travaux.

a) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Présidente Mme Anne LAMBELIN *

Vice-Présidente Mme Mathilde VANDORPE *

Vice-Président M. Hassan IDRISSEI **

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Hassan IDRISSEI ⁶⁵	Mme Jenny BALTUS-MÖRES	Mme Valentine BOURGEOIS ⁶⁶
Mme Anne LAMBELIN	Mme Laetitia BROGNIEZ	Mme Mathilde VANDORPE
Mme Sophie PECRIAUX	M. Fabian CULOT	
M. Patrick PREVOT	Mme Patricia POTIGNY	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
Mme Virginie GONZALEZ MOYANO ⁶⁷	Mme Véronique DURENNE	Mme Savine MOUCHERON ⁶⁸
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN ⁶⁹	M. Laurent HENQUET	Mme Véronique WAROUX
M. Serdar KILIC	Mme Lyseline LOUVIGNY	
Mme Eliane TILLIEUX	M. Nicolas TZANETATOS	

* Désignation en date du 8 novembre 2018

** En remplacement de Mme Véronique BONNI, le 15 février 2019

65. En remplacement de Mme Véronique BONNI, le 27 février

66. En remplacement de Mme Isabelle STOMMEN, le 16 janvier 2019

67. En remplacement de Mme Déborah GERADON, le 27 février 2019

68. En remplacement de M. Pascal BAURAIN, le 1^{er} décembre 2018

69. En remplacement de M. Alain ONKELINX, le 27 février 2019

Au terme de la session 2018-2019

Présidente Mme Anne LAMBELIN
Vice-Présidente Mme Mathilde VANDORPE
Vice-Président M. Hassan IDRISSE

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
Mme Virginie GONZALEZ MOYANO	Mme Jenny BALTUS-MÖRES	Mme Valentine BOURGEOIS
M. Hassan IDRISSE	Mme Laetitia BROGNIEZ	Mme Mathilde VANDORPE
Mme Anne LAMBELIN	Mme Lyseline LOUVIGNY	
Mme Sophie PECRIAUX		
M. Patrick PREVOT		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN	Mme Véronique DURENNE	Mme Savine MOUCHERON
M. Serdar KILIC	M. Laurent HENQUET	Mme Véronique WAROUX
Mme Christie MORREALE	M. Nicolas TZANETATOS	
Mme Eliane TILLIEUX		
Mme Graziana TROTTA		

b) Statistiques

La Commission s'est réunie à 2 reprises lors de la session 2018-2019, pour une durée totale d'1 heure et 10 minutes. Elle s'est en outre réunie une fois conjointement avec la Commission de l'action sociale, de la santé et de la fonction publique (voir ci-dessous « Réunions conjointes »).



5. COMMISSION DES POURSUITES

Cette commission se réunit à huis clos et est chargée d'examiner les demandes de suspension de détention d'un député, les demandes d'autorisation des poursuites introduites à l'égard d'un député ou d'un membre ou d'un ancien membre du Gouvernement wallon, les demandes de suspension des poursuites qui sont déjà engagées ou les demandes de règlement de la procédure à l'égard d'un député ou d'un membre ou d'un ancien membre du Gouvernement wallon dont est saisie l'assemblée par les autorités judiciaires.

Président M. François DESQUESNES *

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Gilles MOUYARD	M. François DESQUESNES
M. Pierre-Yves DERMAGNE	M. Nicolas TZANETATOS	M. Dimitri FOURNY
N. ⁷⁰	M. Jean-Paul WAHL	
Mme Christiane VIENNE		

* Désignation en date du 10 janvier 2018

La commission ne s'est pas réunie lors de la session 2018-2019.

70. En remplacement de M. Dimitri LEGASSE, démissionnaire le 3 décembre 2018



6. COMMISSION DE CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES ET DES COMMUNICATIONS

Cette commission est chargée du contrôle des dépenses électorales engagées par les candidats, les listes et les partis pour les élections communales et provinciales d'une part et pour les élections régionales d'autre part. Elle examine par ailleurs les réclamations déposées à l'encontre de candidats aux élections communales et provinciales.

La Commission a également pour mission de contrôler les communications et campagnes d'information du président du Parlement de Wallonie, du Gouvernement wallon, d'un ou de plusieurs de ses membres, quel que soit le support médiatique, destinées au public, auxquelles ils ne sont pas tenus en vertu d'une disposition légale ou administrative et qui sont financées directement ou indirectement par des fonds publics.

a) Composition

Jusqu'au 18 mars 2019

Président M. André ANTOINE *

Vice-Président M. Philippe KNAEPEN *

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Pierre-Yves DERMAGNE	Mme Magali DOCK	M. André ANTOINE
M. Jean-François ISTASSE ⁷¹	M. Philippe KNAEPEN	M. Dimitri FOURNY
M. Serdar KILIC	M. Olivier MAROY	
Mme Olga ZRIHEN	M. Jean-Paul WAHL	

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Fabian CULOT ⁷²	M. Josy ARENS
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN ⁷³	M. Olivier DESTREBECQ ⁷⁴	M. François DESQUESNES
Mme Anne LAMBELIN	Mme Lyseline LOUVIGNY	
M. Pierre TACHENION ⁷⁵	Mme Marie-Françoise NICAISE	

* Désignation en date du 5 septembre 2018

71. En remplacement de M. Bruno LEFEBVRE, le 19 décembre 2018

72. En remplacement de Mme Valérie WARZEE-CAVERENNE, le 19 décembre 2018

73. En remplacement de Mme Véronique BONNI, le 19 décembre 2018

74. En remplacement de M. Philippe BRACAVAL, le 19 décembre 2018

75. En remplacement de M. Philippe COURARD, le 19 décembre 2018



Au terme de la session 2018-2019

Président M. André ANTOINE
Vice-Président M. Philippe KNAEPEN

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Pierre-Yves DERMAGNE	Mme Magali DOCK	M. André ANTOINE
M. Jean-François ISTASSE	M. Philippe KNAEPEN	M. Dimitri FOURNY
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN	M. Jean-Paul WAHL	
M. Serdar KILIC		
Mme Olga ZRIHEN		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Fabian CULOT	M. Josy ARENS
Mme Virginie GONZALEZ MOYANO	M. Olivier MAROY	M. François DESQUESNES
Mme Anne LAMBELIN	Mme Marie-Françoise NICAISE	
M. Jean-Charles LUPERTO		
M. Pierre TACHENION		

b) Statistiques

La Commission s'est réunie à huis clos à 15 reprises lors de la session 2018-2019, pour une durée totale de 4 heures et 2 minutes.

Elle a examiné 48 communications.

En suite des élections locales du 14 octobre 2018, la Commission a été saisie de 14 réclamations concernant 9 communes (Boussu, Braine-l'Alleud, Courcelles, Estaimpuis, Grâce-Hollogne, Hotton, Pepinster, Sivry-Rance et Tintigny). À l'issue de l'examen de ces réclamations, la Commission a prononcé plusieurs sanctions à l'encontre de candidats (rappel à l'ordre, blâme, retenue de 40% de la rémunération en lien avec le mandat communal). Les sanctions ont été publiées au *Moniteur belge*⁷⁶.

76. *Moniteur belge* du 5 mars 2019, p. 23898

7. COMMISSION SPÉCIALE RELATIVE AU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Cette commission est chargée de mener une réflexion sur les mesures de bonne gouvernance à mettre en œuvre au niveau régional ou local, visant notamment à améliorer tant la démocratie représentative que la démocratie participative. À cette fin, elle peut notamment procéder à des auditions, formuler des recommandations et élaborer toute proposition de décret et de résolution.

a) Composition

Président M. André ANTOINE *
Vice-Président N.
Vice-Président N.

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Fabian CULOT	M. André ANTOINE ⁷⁷
M. Hassan IDRISSE ⁷⁸	M. Philippe KNAEPEN	Mme Mathilde VANDORPE
Mme Anne LAMBELIN ⁷⁹	M. Gilles MOUYARD	
Mme Christie MORREALE	M. Jean-Paul WAHL	
Mme Sophie PECRIAUX ⁸⁰		
M. Patrick PREVOT ⁸¹		

MEMBRES SUPPLÉANTS		
PS	MR	cdH
M. Anthony DUFRANE	Mme Véronique DURENNE	M. Josy ARENS
M. Edmund STOFFELS	Mme Jacqueline GALANT	M. Benoit DREZE
N. ⁸²	N. ⁸³	
N.	Mme Marie-Françoise NICAISE	
N.		
N.		

* Désignation en date du 28 mai 2015

b) Faits saillants

La Commission spéciale relative au renouveau démocratique a examiné deux propositions de décret permettant l'organisation d'une consultation populaire au niveau de la Région wallonne, à savoir le projet de décret organisant la consultation populaire régionale (Doc. 1131 (2017-2018) N° 1) et le projet de décret modifiant le décret spécial du 19 juillet 2018 instituant la consultation populaire (Doc. 1374 (2018-2019) N° 1). Suite à l'adoption en séance plénière, le 30 avril 2019, de ces deux textes, la Wallonie est devenue la première entité du pays à adopter le principe d'une consultation d'initiative citoyenne. Cette consultation peut être organisée si une majorité simple des députés le décide ou si sont réunies au moins 60.000 signatures de citoyens belges et étrangers résidant en Wallonie.

c) Statistiques

La Commission spéciale s'est réunie une fois lors de la session 2018-2019, pour une durée totale d'1 heure et 25 minutes.

77. En remplacement de M. Dimitri FOURNY, le 30 avril 2019

78. En remplacement de Mme Latifa GAHOUCI, le 25 avril 2019

79. En remplacement de M. Jean-Marc DUPONT, démissionnaire le 3 décembre 2018

80. En remplacement de Mme Déborah GERADON, démissionnaire le 3 décembre 2018

81. En remplacement de M. Dimitri LEGASSE, démissionnaire le 3 décembre 2018

82. M. Bruno LEFEBVRE, démissionnaire le 3 décembre 2018, n'a pas été remplacé

83. Mme Carine LECOMTE, démissionnaire le 3 décembre 2018, n'a pas été remplacée



COMITÉS

COMITÉ MÉMOIRE ET DÉMOCRATIE

Le Comité a pour mission d'encourager, par tous les moyens qu'il juge utile, la sensibilisation et la promotion de la démocratie ainsi que l'éducation à la mémoire.

Président N. *

MEMBRES EFFECTIFS		
PS	MR	cdH
Mme Latifa GAHOUCI ⁸⁴	M. Philippe KNAEPEN ⁸⁵	Mme Véronique SALVI
Mme Zoé ISTAZ-SLANGEN ⁸⁶	M. Eric LEJEUNE ⁸⁷	Mme Mathilde VANDORPE

* Mme Patricia POTIGNY a occupé la présidence du 2 octobre 2019 au 22 mars 2019.

Le comité s'est réuni à 2 reprises lors de la session 2018-2019 afin d'évaluer la convention de partenariat avec l'ASBL « Territoires de la Mémoire ».

84. En remplacement de Mme Déborah GERADON, le 22 mars 2019

85. En remplacement de Mme Patricia POTIGNY, le 22 mars 2019

86. En remplacement de M. Alain ONKELINX, le 22 mars 2019

87. En remplacement de Mme Valérie WARZEE-CAVERENNE, le 22 mars 2019

RÉUNIONS CONJOINTES⁸⁸

1. RÉUNION CONJOINTE DE LA COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Ces commissions se sont réunies conjointement à une reprise lors de la session 2018-2019, pour une durée totale d'1 heure.

Une audition ayant pour thème le Rapport sur la politique menée conformément aux objectifs de la quatrième conférence mondiale sur les femmes tenue à Pékin en septembre 1995 a été organisée le 26 février 2019 (CRIC 95 (2018-2019)).

2. RÉUNION CONJOINTE DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DU TOURISME ET DU PATRIMOINE

Ces commissions se sont réunies conjointement à une reprise lors de la session 2018-2019, pour une durée totale d'1 heure et 45 minutes.

Le 25 février 2019, elles ont procédé à des auditions dans le cadre de l'examen de la proposition de décret visant à organiser la gestion et la distribution des invendus alimentaires et des produits agricoles non calibrés en Wallonie et modifiant le décret de la Région wallonne du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et le décret de la Région wallonne du 27 mars 2014 relatif au Code wallon de l'agriculture, déposée par Madame Gérardon, Monsieur Dermagne, Madame Trotta et Monsieur Imane (Doc. 159 (2014-2015) N° 1) et de la proposition de résolution visant à la lutter contre le gaspillage alimentaire, déposée par Monsieur Fourny, Mesdames Moucheron, Salvi et Moinnet (Doc. 160 (2014-2015) N° 1) (CRIC 88 (2018-2019)).

3. RÉUNION CONJOINTE DE LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PARLEMENT DE WALLONIE ET DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DES MÉDIAS DU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Ces commissions se sont réunies conjointement à 2 reprises lors de la session 2018-2019, pour une durée totale de 9 heures et 20 minutes.

Le 8 novembre 2018 et le 6 décembre 2018, elles ont procédé à des auditions portant sur le secteur économique de la presse et notamment les Éditions de *L'Avenir* (CRIC 31 (2018-2019) et CRIC 50 (2018-2019)).

SAVIEZ-VOUS QUE ?

À la clôture de la session, chaque député peut, en application de l'article 40 du Règlement, déposer un rapport reprenant l'ensemble de ses activités parlementaires. Il s'agit notamment de faire état des propositions de décret, de résolution ou de motion dont le député est signataire mais également des missions et visites auxquelles il a participé. Outre un relevé des questions recevables adressées au Gouvernement et celui des déclarations d'intérêt régional développées, le rapport peut également présenter d'autres activités menées par le mandataire au sein d'une autre assemblée parlementaire ou au niveau local.

Pour la session 2017-2018, 32 parlementaires ont déposé un rapport d'activités politiques.

Ces publications sont accessibles via la fiche de présentation des députés sur le site web du Parlement.

88. Art. 65 du Règlement du Parlement de Wallonie



LES RELATIONS INTERNATIONALES

RÔLE INTERNATIONAL DU PARLEMENT

La Constitution ainsi que la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles consacrent les compétences des parlements régionaux sur la scène internationale, notamment pour ce qui concerne les traités.

Concrètement, le Parlement de Wallonie est amené à donner son assentiment aux traités qui lui sont soumis par le Gouvernement.

En vue de jouer ce rôle ou, plus largement, de nourrir sa réflexion, le Parlement peut mener des missions d'étude à l'étranger et accueillir des délégations étrangères. Il peut également influencer sur la politique internationale du Gouvernement wallon en lui adressant son point de vue par le biais de résolutions.

Par ailleurs, outre l'action qu'il peut mener au sein d'organisations internationales, le Parlement peut mener ses propres actions diplomatiques et coopérer avec d'autres parlements.

Enfin, le rôle international du Parlement de Wallonie recouvre également son action sur la scène européenne. Aux termes de la Déclaration N° 51 du Royaume de Belgique annexée au Traité de Lisbonne, le Parlement de Wallonie agit comme une chambre parlementaire nationale sur la scène européenne, notamment pour ce qui concerne le contrôle de la subsidiarité et de la proportionnalité.



A. RELATIONS BILATÉRALES

L'agenda international 2018-2019 du Parlement de Wallonie s'est illustré par l'approfondissement des relations interparlementaires avec la Finlande et la Croatie, ainsi que par des accueils de délégations..

1. RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LA FINLANDE ET LA CROATIE

Finlande

Le Président Antoine s'est rendu à Helsinki (Finlande) les 5 et 6 février 2019. Il a notamment pu s'entretenir avec Madame Paula Risikko, Présidente du Parlement finlandais, et le Maire de la région d'Helsinki-Uusimaa. Il s'est intéressé à divers mécanismes qui font de la Finlande un leader dans les domaines de la prospective, de l'innovation et de la participation, tels que l'initiative citoyenne, permettant le dépôt d'une initiative législative par un minimum de 50.000 citoyens (sur une population de 5,5 millions d'habitants), ou la Commission pour l'avenir qui identifie des tendances importantes pour la société finlandaise, avec une attention soutenue pour le défi climatique et le développement technologique.

Il a également rencontré Monsieur Kenneth Silver, Président de la société des Wallons de Finlande qui représente les descendants de Wallons ayant émigré en Finlande.

Croatie

Une délégation du Parlement, conduite par le Premier Vice-Président, Monsieur Collignon, s'est rendue en mission officielle à Zagreb (Croatie) du 17 au 20 février 2019. La délégation a pu rencontrer Monsieur Željko Reiner, Vice-Président du Parlement croate, les responsables de trois groupes politiques ainsi que le Président du Comité des affaires européennes.

Des entretiens avec une chercheuse de l'Institut pour le développement et les relations internationales, des responsables des ministères des affaires étrangères, de l'intérieur et du tourisme ainsi que de la Commission européenne ont permis d'approfondir différentes thématiques telles que la croissance économique, l'emploi, la cohésion sociale, les préoccupations climatiques, l'énergie ou encore le transport.

Messieurs Collignon et Reiner ont convenu de renforcer les relations entre les deux assemblées.





2. ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Nouvelle-Zélande

Le 8 octobre 2018, le Parlement a reçu la visite d'une délégation parlementaire néo-zélandaise conduite par Monsieur le Député David Carter, en visite en Belgique dans le cadre de l'Union interparlementaire. La délégation était accompagnée de S.E. Monsieur Grégory Andrews, Ambassadeur de Nouvelle-Zélande près le Royaume de Belgique.

L'entretien a notamment porté sur l'accord commercial global négocié entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande ainsi que sur les perspectives de ratification par le Parlement de Wallonie de l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part.

Wisconsin

Le 25 septembre 2018, le Parlement de Wallonie a reçu la visite d'une délégation de descendants de Wallons ayant émigré vers le Wisconsin (États-Unis) à la fin du 19^e siècle ainsi que des représentants de l'ASBL « Wallonie-Wisconsin ».

Le Président Antoine leur a présenté le fonctionnement du Parlement ainsi que l'évolution institutionnelle de la Belgique.

3. VISITE DU PERSONNEL D'ASSISTANCE DE LA REPRÉSENTATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE WALLONNE À L'ÉTRANGER

Dans le cadre d'une semaine de formation en Belgique, le personnel d'assistance de l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEx), en poste à l'étranger, a été accueilli par le Parlement le 2 décembre 2018.

À cette occasion, Monsieur le Député Tzanetatos, Président de la Commission des affaires générales et des relations internationales, et Madame Delcomminette, Administratrice générale de l'AWEx et de WBI, ont souligné le renforcement du rayonnement international du Parlement sous la législature en cours ainsi que son rôle de premier plan dans la définition du cadre normatif dans lequel l'AWEx déploie ses activités.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Durant les 17^e et 18^e siècles, de nombreux Wallons ont émigré vers la Suède afin d'y exporter leur savoir-faire métallurgique. Si la majorité d'entre eux s'installèrent définitivement en Suède, d'autres ont gagné la Finlande afin de s'y établir.

Aujourd'hui, des dizaines de milliers de descendants de Wallons vivent en Suède ainsi qu'en Finlande et une petite partie d'entre eux porte encore un nom de famille wallon.



B. RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE

Le Parlement de Wallonie joue un rôle important au niveau européen.

Il est d'abord amené à transposer les directives européennes. Ces directives sont des actes normatifs fixant les objectifs généraux vers lesquels doivent tendre les États membres et dont les modalités doivent être fixées dans les législations nationales.

Par ailleurs, le Parlement peut contrôler le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité des projets d'actes législatifs de l'ensemble des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen.

Ce contrôle consiste en la vérification par le Parlement de Wallonie que le projet d'acte envisagé par les institutions de l'Union ne peut être adopté de manière plus satisfaisante par un État membre (principe de subsidiarité) et que les moyens mobilisés par l'Union sont strictement nécessaires pour atteindre le but recherché (principe de proportionnalité).

Si le Parlement estime que ces principes ou l'un de ceux-ci ne sont pas respectés, il peut adresser un avis au Président de l'institution à l'origine du projet exposant les raisons pour lesquelles le projet considéré ne respecte pas les principes précités.

Les projets d'avis du Parlement de Wallonie relatifs au respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité sont préparés par la Commission chargée de questions européennes.

L'ensemble des projets d'actes législatifs soumis au contrôle de subsidiarité et de proportionnalité du Parlement est repris au sein du tableau bimensuel de suivi de questions européennes. Il est disponible sur le site web du Parlement⁸⁹.

Enfin, le Parlement dispose également d'un droit de regard sur les activités du Conseil des Ministres de l'Union européenne au travers de ses prérogatives en termes de contrôle du Gouvernement.

Pour faciliter l'exercice de l'ensemble de ces prérogatives, le Parlement de Wallonie entretient des relations avec différentes institutions européennes.

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page dédiée du site web du Parlement www.parlement-wallonie.be/ue-role

89. <https://www.parlement-wallonie.be/ue-exa>



C. PARTICIPATION À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES ET INTERRÉGIONALES

1. ASSEMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE BENELUX (PARLEMENT BENELUX)

L'Assemblée interparlementaire de Benelux est l'assemblée consultative de l'Union Benelux.

Créée en 1955, elle vise à adresser au Comité des ministres Benelux des recommandations dans les domaines de la coopération transfrontalière, du maintien et du développement d'une union économique, du développement durable, de la justice et des affaires intérieures et de la coopération avec d'autres États et entités locales et régionales.

Le Parlement de Wallonie est représenté au sein du Parlement Benelux par deux membres effectifs (Monsieur Patrick Prévot et Madame Isabelle Moinnet) et deux membres suppléants (Messieurs Jean-François Istasse⁹⁰ et François Desquesnes).

Au cours de la session 2018-2019, le Parlement Benelux a tenu 29 réunions de commissions et s'est réuni en séance plénière les 30 novembre, 1^{er} décembre 2018 ainsi que les 22 et 23 mars 2019 et en séance plénière extraordinaire le 11 janvier 2019.

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.beneluxparl.eu/fr/le-parlement-benelux/

2. CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERRÉGIONAL (CPI)

Le Conseil parlementaire interrégional (CPI) est l'assemblée parlementaire de la Grande Région formée par les régions allemandes de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, la région française Grand Est, le Grand-Duché de Luxembourg, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone de Belgique.

Le CPI vise à promouvoir le rôle économique, social et culturel de la Grande Région ainsi qu'à favoriser la coopération transfrontalière. Le travail est réparti au sein de six commissions. La présidence de la Commission 1 «Affaires économiques» revient à un membre du Parlement de Wallonie.

Au sein de cette institution, le Parlement de Wallonie est représenté par cinq membres effectifs (Monsieur André Antoine, Mesdames Jenny Baltus-Möres, Joëlle Kapompole, Eliane Tillieux, et Monsieur Yves Evrard) et cinq membres suppléants (Madame Christie Morreale, Messieurs Josy Arens, Fabian Culot⁹¹, Eric Lejeune⁹² et Patrick Prévot).

Le 7 décembre 2018, la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a accueilli la 61^e séance plénière du CPI. Outre le transfert de la présidence du Luxembourg à la Sarre, de nombreuses recommandations ont été adoptées au cours de cette séance. Elles concernent l'amélioration du transport ferroviaire, la transition vers une économie circulaire, le courage civil et la digitalisation, le nouveau modèle d'école secondaire transfrontalière, sans oublier la promotion du multilinguisme et le soutien au projet SESAM'GR.

Les députés wallons sont notamment intervenus au sujet des évolutions actuellement en cours en Wallonie concernant l'économie circulaire ainsi que sur l'importance de la sensibilisation des citoyens et des entreprises sur cette thématique.

La session 2018-2019 a été marquée par 7 réunions de commissions du Conseil parlementaire interrégional sur des sujets tels que l'impact social et économique de la numérisation, l'agriculture solidaire, l'économie circulaire ainsi que les réfugiés et la migration dans l'Union européenne et la Grande Région.

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cpi-ipr.com

90. En remplacement de Mme Véronique Bonni, le 16 janvier 2019

91. En remplacement de Mme Carine LECOMTE, le 13 février 2019

92. En remplacement de Mme Christine DEFRAIGNE, le 13 février 2019



3. CONFÉRENCE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES DES RÉGIONS D'EUROPE (CALRE)

La CALRE est l'assemblée réunissant les présidents des parlements régionaux de l'Union européenne qui possèdent un pouvoir législatif, soit 74 régions réparties au sein de 8 pays.

Sa mission consiste à promouvoir le rôle des parlements régionaux dans le processus décisionnel européen, à renforcer les liens entre les assemblées par l'échange de bonnes pratiques ainsi qu'à favoriser la coopération transfrontalière.

L'Assemblée plénière annuelle de la CALRE s'est tenue les 21 et 22 novembre 2018 au sein de l'Assemblée législative des Açores (Portugal). Le Président Antoine y a notamment présenté le rapport du groupe de travail sur la démocratie interactive qu'il a coordonné durant près de trois ans.

Monsieur Antoine a été désigné pour présider un nouveau groupe de travail portant sur la législation européenne et les investissements publics. L'objectif sera d'explorer les pistes afin de relancer l'investissement public.

À l'initiative du Parlement de Wallonie, l'Assemblée plénière de la CALRE a en outre approuvé une résolution visant à revoir le protocole signé en 2015 entre la CALRE et le Comité européen des régions afin de permettre à une délégation de la CALRE de participer et d'intervenir, en qualité d'observateur, lors des séances plénières et réunions de commission du Comité européen des régions.

Par ailleurs, la Conférence a examiné des rapports sur la subsidiarité, les politiques de cohésion, la meilleure réglementation, les politiques migratoires, l'égalité des genres, les désastres naturels, le vieillissement, le développement durable des régions européennes et la diversité culturelle.

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur [/www.calrenet.eu//](http://www.calrenet.eu//)

4. COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS

Une délégation du Bureau élargi du Parlement de Wallonie a participé au 8^e sommet européen des régions et des villes, qui s'est tenu les 14 et 15 mars 2019 à Bucarest (Roumanie).

La délégation, composée de Messieurs André Antoine, Olivier Destrebecq et Dimitri Fourny a notamment pris part aux sessions de travail consacrées au développement durable dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat et de l'Agenda 2030 des Nations Unies et à la participation citoyenne. Une déclaration a été adoptée.

En marge de ce sommet, la délégation s'est entretenue avec Monsieur Popescu-Tăriceanu, Président du Sénat roumain.

► Pour en savoir plus sur la Déclaration de Bucarest du Comité européen des régions, rendez-vous sur <https://bit.ly/2KfYUzO>





LE PARLEMENT ET LES CITOYENS

A. FAIRE ENTENDRE SA VOIX

En élisant tous les cinq ans les députés wallons, les citoyens leur donnent le mandat de les représenter au Parlement. Le mécanisme de la démocratie représentative n'exclut cependant pas que la population puisse participer à l'élaboration des décisions en étant consultée, en débattant ou en proposant. Le dernier mot revient toutefois aux représentants élus.

Plusieurs manières de faire entendre sa voix existent.

1. LES ADRESSES

Une adresse est une déclaration écrite par laquelle des particuliers communiquent au Parlement leur opinion ou leurs vœux concernant une affaire importante.

Les adresses doivent être envoyées au Président du Parlement. Seules sont prises en considération celles se rapportant à une matière entrant dans les compétences du Parlement.

Une commission saisie d'une adresse peut décider d'en auditionner les auteurs et de demander un rapport au Gouvernement.

2. LES AVIS

Le Parlement de Wallonie est le seul parlement belge qui permet aux citoyens d'introduire un avis sur une proposition ou un projet de décret ou sur une proposition de résolution.

Dès qu'une proposition est prise en considération ou qu'un projet est déposé, ce document est mis en ligne sur le site web du Parlement. Il est alors possible d'introduire un avis qui est communiqué à la commission et au membre du Gouvernement concernés ainsi que, le cas échéant, aux auteurs de la proposition. Les avis peuvent être déposés jusqu'au moment où la discussion générale de la proposition ou du projet est ouverte. Concrètement, il s'agit du jour où le texte est mis à l'ordre du jour de la commission compétente.

Durant la session 2017-2018, 16 avis ont été reçus et envoyés en commission.

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.parlement-wallonie.be/consultations-publiques>

3. LES PÉTITIONS

Le droit de pétition est inscrit dans l'article 28 de la Constitution. Il permet à un ou plusieurs citoyens (quel que soit leur âge) de faire entendre leur voix en attirant l'attention des autorités publiques sur leurs préoccupations. Il peut s'agir d'un avis, d'une demande, d'une plainte ou de toute autre proposition.

En 2015, le Parlement de Wallonie a engagé une réforme de son Règlement ayant notamment pour objectif d'associer davantage les citoyens wallons au travail législatif des députés.

Dans ce cadre, plusieurs dispositifs ont été mis en place dont la modernisation et le renforcement du droit de pétition qui permet désormais aux citoyens de déposer et soutenir des pétitions par voie électronique. Ce projet novateur a été présenté le 6 décembre 2018.

Concrètement, le citoyen qui souhaite créer une pétition par voie électronique doit s'identifier puis introduire le titre et le texte de la pétition. Il doit aussi fixer une date de clôture pour la signature. L'intitulé et le contenu de la pétition sont ensuite validés par le Greffe du Parlement: il est vérifié que la pétition est en rapport avec les compétences du Parlement et qu'elle ne contient pas de mention contraire à l'ordre public.



Dans un délai maximum de dix jours, le déposant est informé de la validation ou non de sa pétition. Il peut alors en assurer la promotion pour encourager sa signature. La liste des pétitions ouvertes à la signature est également consultable sur le site web du Parlement.

Le déposant peut aussi gérer tout ce qui touche à sa pétition : il peut voir la liste des signataires, supprimer des signatures et clôturer anticipativement ou supprimer sa pétition. Lorsque la pétition est clôturée, le Président du Parlement en est automatiquement saisi.

Durant la session 2018-2019, deux pétitions qui avaient été reçues lors de la session précédente ont été examinées en commission :

- la pétition sur la sauvegarde du métier des aides familiales, examinée en Commission de l'action sociale, de la santé et de la fonction publique. Le 6 novembre 2018, la Commission a adopté son rapport et ses conclusions par 6 voix contre 3 (Doc. 1216 (2018-2019) N° 1);
- la pétition sur le projet de la société WalZinc de demander un permis de recherches de minerais de métaux non-ferreux sur le territoire des communes de Bleiberg, Limburg, Aubel, Baelen, Welkenraedt, Kelmis, Raeren, Lontzen et Eupen, examiné en Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics. Le 5 décembre 2018, la Commission a adopté son rapport et ses conclusions à l'unanimité (Doc. 1230 (2018-2019) N° 1).

En outre, deux nouvelles pétitions ont été jugées recevables durant la session 2018-2019, envoyées et examinées en commission :

- la pétition relative au rond-point boulevard des Canadiens à Dottignies, examiné en Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics. Le 18 mars 2019, la Commission a adopté son rapport et ses conclusions à l'unanimité (Doc. 1347 (2018-2019) N° 1);
- la pétition « Vieillir dignement : des moyens supplémentaires pour les personnes avec déficience intellectuelle en service résidentiel », examiné en Commission de l'action sociale, de la santé et de la fonction publique. Le 29 avril 2019, la Commission a adopté son rapport et ses conclusions à l'unanimité (Doc. 1397 (2018-2019) N° 1).

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.parlement-wallonie.be/petition>

4. PLATEFORME « UN DÉCRET PAR TOUS, UN DÉCRET POUR TOUS »

Par le biais de la plateforme «Un décret par tous, un décret pour tous», les citoyens peuvent intervenir directement sur des problématiques soulevées par des députés en amenant des propositions, en souscrivant à différentes interventions ou, au contraire, en les combattant et en amenant leurs propres suggestions.

Le Parlement de Wallonie est la seule assemblée parlementaire belge à procéder à une consultation de la population pour la rédaction de certains de ses décrets.

Durant la session 2018-2019, deux propositions de décret ouvertes à la participation des citoyens étaient en cours :

- « Renforcer le commerce de proximité », avec les contributions de 120 participants ;
- « Créer des territoires «zéro chômeur de longue durée» », avec les contributions de 82 participants.

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://decret-tous.parlement-wallonie.be>

5. ACCUEIL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Régulièrement, des institutions ou des associations peuvent venir présenter leur action dans la Galerie de verre du Parlement. C'est l'occasion d'un contact direct avec les parlementaires et les ministres. Chaque demande est examinée par le Bureau du Parlement.

En outre, les locaux du Parlement de Wallonie peuvent être mis à disposition d'une institution ou d'une association.

Durant la session 2018-2019, 14 organismes ont reçu l'accord du Bureau pour occuper les salles du Parlement de Wallonie.

B. PANEL CITOYEN

Depuis 2016, le Parlement de Wallonie a décidé d'impliquer les citoyens dans un processus de délibération politique par la mise en place de panels citoyens. Il s'est associé pour ce faire à l'Institut Destrée et un comité scientifique inter-universitaire a notamment été mis sur pied.

Un panel consacré aux jeunes en Wallonie a été initié en mars 2018.

Trente citoyens, identifiés dans le respect des équilibres de genre, d'âge, de profession, de milieu social et d'origine territoriale, ont été sélectionnés.

Le panel ainsi constitué a été invité à échanger, sur base des enjeux et des controverses, avec l'ambition de créer un véritable dialogue avec les élus et de resserrer les liens entre citoyens et élus. Le travail a consisté à élaborer un message sous la forme d'une déclaration consensus afin qu'il soit pertinent et le plus consensuel et convergent entre les membres.

Les groupes parlementaires et le Gouvernement wallon se sont engagés à écouter, à dialoguer et à répondre au message ainsi qu'aux idées principales du panel. Ils conservent leur liberté de donner suite ou non à la déclaration de consensus.

À l'issue des travaux du panel, une déclaration consensus avait été soumise aux groupes politiques du Parlement et au Gouvernement. Ceux-ci ont été invités à réagir sur le contenu de cette déclaration. Le 21 février 2019, un bilan des suites réservées à ladite déclaration consensus a été présenté aux panélistes.

Cette réunion de suivi a permis de réunir 15 panélistes sur les 28 ayant participé aux travaux. Le Conseil de la jeunesse était également associé à la réunion.

C. MÉDIATEUR COMMUN À LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET À LA RÉGION WALLONNE

Le Médiateur commun à la Communauté française et à la Région wallonne est à l'écoute des citoyens et de leurs préoccupations à l'égard des administrations wallonnes notamment. Des réclamations peuvent être introduites auprès de son service.

Le 3 octobre 2018, Monsieur Marc Bertrand, Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a présenté son sixième rapport annuel (Doc. 1187 (2018-2019) N° 1). Ce rapport a été examiné les 4 et 5 décembre 2018 par les différentes commissions permanentes du Parlement⁹³.

Le 9 novembre 2018, le Parlement de Wallonie a par ailleurs accueilli la dernière session du 10^e congrès de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF).

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.le-mediateur.be>

D. MISSION PÉDAGOGIQUE

Le Parlement de Wallonie tient à sensibiliser les jeunes à l'importance de participer activement au processus démocratique et à mieux faire connaître son fonctionnement.

1. OPÉRATION « UN JOUR AU PARLEMENT DE WALLONIE »

Le Parlement offre aux classes et enseignants qui visitent le Parlement un cadre et des outils pédagogiques dans le but de répondre au mieux à leurs attentes. Dans cette optique, les portes du Parlement leur sont régulièrement ouvertes -notamment lors de l'opération «Un jour au Parlement de Wallonie»- afin qu'ils puissent bénéficier d'un encadrement adéquat et d'outils adaptés à leur formation citoyenne.

Lors des journées consacrées à l'opération «Un jour au Parlement de Wallonie», les élèves prêtent serment en salle des séances plénières, examinent leurs propres propositions de décret et de résolution en commissions parlementaires présidées par des députés, travaillent avec des fonctionnaires du Parlement et passent enfin au vote, comme le font les véritables élus. A la fin de l'activité, chaque élève reçoit son diplôme de parlementaire d'un jour.

Pour sa huitième édition, l'opération «Un jour au Parlement de Wallonie» a rassemblé, entre le 22 octobre et le 30 novembre 2018, plus de 1800 élèves et 200 professeurs de 53 établissements de l'enseignement primaire et secondaire francophone et germanophone.

2. OPÉRATION « JE DÉCOUVRE MA VILLE »

Chaque année, à l'occasion de l'opération «Je découvre ma ville» organisée par la Ville de Namur, le Parlement accueille des jeunes Namurois âgés de 9 à 12 ans désireux de s'initier au travail parlementaire.

Cette journée s'est déroulée le 20 octobre 2018 et a permis à 86 enfants et leurs 11 animateurs d'examiner, de débattre et de voter, sous la présidence de deux députés, quatre propositions de résolution. Chaque participant s'est vu attribuer son diplôme de parlementaire d'un jour après avoir participé à une visite des lieux et visionné le film de présentation du Parlement de Wallonie.

93. Voir <https://urlz.fr/9XcW>



3. CARREFOUR RÉGIONAL ET COMMUNAUTAIRE DE CITOYENNETÉ ET DE DÉMOCRATIE (CRECCIDE)

Le 23 février 2019, le Parlement de Wallonie a accueilli 200 jeunes et leurs accompagnants participant au 7^e Rassemblement des Conseils locaux de jeunes organisé par l'ASBL «CRECCIDE». S'inscrivant dans la thématique consacrée aux institutions et à leur fonctionnement, le Parlement a permis à ces citoyens engagés de se glisser dans la peau d'un député wallon.

Après la projection du film consacré au Parlement, les jeunes ont effectué une visite du Parlement. Ils ont ensuite prêté serment dans la salle des séances plénières et débattu sur deux propositions de résolution qu'ils ont finalement soumises aux votes, comme le font les véritables députés, avant de recevoir leur diplôme de parlementaire d'un jour.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Différents établissements d'enseignement font régulièrement la demande d'occuper certaines salles du Parlement de Wallonie pour pouvoir profiter de la solennité des lieux afin d'éduquer et de sensibiliser les étudiants wallons sur des sujets ayant trait à la politique ou à la citoyenneté, au sens large.

Durant la session écoulée, le Bureau a marqué son accord pour accueillir une université, une haute école et deux établissements scolaires issus de l'enseignement secondaire.



E. TRANSPARENCE ET OUVERTURE DU PARLEMENT

1. PARLWAL TV

La séance plénière du 5 septembre 2018 a été la première réunion parlementaire à être retransmise sur la nouvelle chaîne YouTube du Parlement de Wallonie, baptisée ParlWal TV.

Si les séances plénières bénéficiaient déjà d'une retransmission en direct sur le site web du Parlement, ce n'était pas encore le cas des réunions de commissions. Depuis le 17 septembre 2018, toutes les réunions de commissions sont également diffusées en direct sur ParlWal TV et ce de manière automatisée.

Tant les séances plénières que les réunions de commissions peuvent être visionnées à la demande, par le biais des podcasts publiés tant sur le site web du Parlement que sur ParlWal TV.

Un film de présentation et des capsules vidéos développant diverses thématiques liées au Parlement sont également publiés sur ParlWal TV.

2. PASSAGE À L'OPEN DATA

Le Parlement de Wallonie a présenté le 23 octobre 2018 une nouvelle plateforme permettant le libre accès à de nombreuses données liées au travail parlementaire.

Cette nouvelle pratique du Parlement en termes de données ouvertes (« Open Data ») poursuit deux objectifs :

- mettre à la disposition des citoyens et des entreprises gratuitement et sans restriction de nombreuses données issues de la base de données du Parlement ;
- se conformer au décret conjoint de la Région wallonne et de la Communauté française du 12 juillet 2017 relatif à la réutilisation des informations du secteur public et visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes (« Open Data ») (Doc. 480 (2015-2016)).

Concrètement, l'accès à de nombreuses données brutes est désormais facilité, parmi lesquelles la composition du Parlement, les publications (décrets, résolutions, ordres du jour, comptes rendus, etc.) et l'agenda. L'interopérabilité de ces données permet également à l'utilisateur de recouper l'information et de créer de nombreux liens.

Les jeux de données, qui sont disponibles aux formats *JSON* et *CSV*, peuvent également être récupérés depuis la plateforme « Open Data pour la Wallonie » mise en place par l'Agence du Numérique.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Tout citoyen peut assister aux réunions de commissions et aux séances plénières du Parlement de Wallonie. Ces réunions sont publiques (à de très rares exceptions près). Leur ordre du jour peut être consulté sur le site web du Parlement (www.parlement-wallonie.be).

Pour assister à une séance, il suffit de se présenter à l'accueil du bâtiment Saint-Gilles muni d'une pièce d'identité.

Pour rappel, les déclarations d'intérêt régional, les questions urgentes, les questions d'actualité et certains débats exceptionnels en séance plénière sont retransmis sur les onze télévisions locales de Wallonie. Les comptes rendus avancés et intégraux des commissions et des séances plénières ainsi que les podcasts sont également disponibles en ligne. Il est enfin possible de suivre l'actualité du Parlement sur sa page Facebook (facebook.com/parlementwallonie) et son fil Twitter (twitter.com/ParlWallonie).

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.parlement-wallonie.be/agenda



F. OUVERTURE ET ÉCHANGE AVEC LA SOCIÉTÉ

SEPTEMBRE 2018

Le Parlement de Wallonie a participé les 8 et 9 septembre 2018 à la trentième édition des Journées du Patrimoine.

Se référant à la thématique «Patrimoine insolite. Les dessous du patrimoine» retenue par l'Agence wallonne du Patrimoine, les services du Parlement ont proposé aux visiteurs une rencontre avec de célèbres penseurs de la démocratie tels que Clithène et Périclès, Alexis de Tocqueville, Montesquieu, Thomas Jefferson et Raymond Aron.

La Cérémonie officielle des Fêtes de Wallonie s'est tenue le 15 septembre 2018 au Théâtre Royal de Namur et a donné l'occasion d'écouter les discours de :

- Monsieur André Antoine, Président du Parlement de Wallonie;
- Monsieur Xavier Bertrand, Président du Conseil régional des Hauts-de-France, région invitée d'honneur;
- Monsieur Willy Borsus, Ministre-Président du Gouvernement de Wallonie.

Le 18 septembre 2018 a été inaugurée l'exposition consacrée aux 20 ans d'occupation du Parlement de Wallonie dans le bâtiment Saint-Gilles, montée avec le soutien de l'Agence wallonne du Patrimoine. En effet, c'est le 17 septembre 1998 que le siège du Parlement wallon était inauguré par Monsieur Yvon Biefnot, Président, et par Monsieur Léon Hurez, premier Président honoraire.

OCTOBRE 2018

Le 17 octobre 2018, le Parlement s'est associé à la première édition de la Journée de langue allemande mise en place en Wallonie par les gouvernements de la Wallonie et de la Communauté germanophone en proposant une visite en langue allemande.

Le 18 octobre 2018, Monsieur Antonio Moscufo, peintre pyloniste résidant à Binche, est devenu le premier récipiendaire de la Médaille du Parlement de Wallonie. M. Moscufo a été engagé dans l'entreprise Monnaie S.A., spécialisée en traitement de surface et application de peinture industrielle et bâtiment, le 16 mai 1967 et y travaille encore actuellement.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

La Médaille du Parlement de Wallonie peut être remise, sur proposition et par les soins d'un membre du Parlement, à toute personne physique présentant un mérite particulier qui suppose une marque de reconnaissance du Parlement.

DÉCEMBRE 2018

Le 10 décembre 2018, 70 ans jour pour jour après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme par les 58 États membres qui constituaient alors l'Assemblée générale des Nations unies, le Parlement a souhaité confirmer, par le biais d'une cérémonie de commémoration solennelle, son engagement envers les buts et les principes qui y sont énoncés.

Dans son allocution, le Président Antoine a soutenu que tant le devoir de mémoire que la célébration des droits humains participent d'un combat contre les penchants les plus sombres. Il a aussi rappelé le droit d'asile pour les personnes persécutées avant de dénoncer l'inégalité dont souffrent encore les femmes dans l'exercice de leurs droits économiques et sociaux. Madame Valérie Michaux, Directrice du Service campagne, communication et plaidoyer d'Amnesty International, a suivi en présentant la position de son organisation sur les droits humains dans le monde.

L'ensemble des membres du Bureau du Parlement ont ensuite ravivé la flamme installée pour l'occasion dans la cour intérieure du Parlement.

Enfin, des élèves provenant d'établissements scolaires de toute la Wallonie ont lu les 30 articles qui composent la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Des reproductions de la Déclaration originale ont été remises aux personnes ayant assisté à la cérémonie de commémoration.

AVRIL 2019

Le Parlement a mis à l'honneur, le 25 avril 2019, quinze nouveaux Talents provenant de toute la Wallonie et relevant du monde économique, du domaine culturel, du secteur social, de la sphère environnementale et du domaine de l'artisanat.

Pour la cinquième année consécutive, les députés wallons avaient été invités à formuler des propositions de personnalités. Les Talents wallons lauréats en 2018 ont ensuite pu établir une sélection sur base de ces propositions:

- Monsieur Matthieu Bonaventure (catégorie Environnement);
- Madame Adélaïde Charlier (catégorie Environnement);
- Monsieur Didier Cloos (catégorie Culture);
- Monsieur Patrick Cornelissen (catégorie Economie);
- Monsieur Antoine Dessart et Jonas Douin (catégorie Environnement);



- Monsieur Jean-Michel Filleul (catégorie Culture);
- Madame Cédrine Gorreux (catégorie Social);
- Madame Chanel Kapitanj (catégorie Artisanat);
- Monsieur Gaspar Leclère (catégorie Culture);
- Madame Martine Mardaga (catégorie Social);
- Monsieur Gaël Rouvroy (catégorie Economie);
- Madame Nathalie Stevens (catégorie Artisanat);
- Monsieur René Thyryon (catégorie Social);
- Monsieur Fabian Vanesse (catégorie Artisanat);
- Monsieur Etienne Vendy (catégorie Economie).

Une brochure dressant un portrait de l'ensemble des lauréats a été éditée et déclinée en version web.

► Pour découvrir ces Talents en vidéo, rendez-vous sur <https://talents.parlement-wallonie.be>

MAI 2019

Le 7 mai 2019, treize nouvelles médailles du Parlement ont été remises à des citoyens wallons à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue dans la salle des séances plénières:

- Madame Sylvie Ameels, imprimeuse;
- Monsieur Robert Berwart, président du «Foyer» culturel de Perwez;
- Monsieur José Caseiro Da Cruz, carrièreur;
- Monsieur Marcel Denis, organisateur du «Challenge du Brabant wallon»
- Monsieur Cyril Evrard, véliplanchiste, champion du monde 2018 de vitesse;
- Monsieur Frédéric Francis, président de l'insectarium Hexapoda;
- Madame Caroline Guerriero, dentellière;
- Madame Marie Langhendries, coordinatrice du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne ASBL;
- Monsieur Gérard Lemaire, médecin généraliste;
- Madame Daisy Pays, éducatrice spécialisée;
- Monsieur Willy Poelaert, garant du folklore carnavalesque de la région du Centre;
- Monsieur Sébastien Schiavetta, tatoueur, champion du monde 2019;
- Madame Lucie Watillon, grimpeuse, championne de Belgique 2018 en «lead».

G. VISITES, CENTRE DES VISITEURS ET BOUTIQUE DU PARLEMENT

Toute l'année, le Parlement de Wallonie propose des visites guidées permettant de mieux comprendre le fonctionnement du pouvoir législatif et de découvrir le travail d'un député dans un lieu chargé d'histoire.

La visite commence par un film de présentation au Centre des visiteurs du Parlement. S'ensuit la visite du bâtiment Saint-Gilles dans la langue des visiteurs, sous la conduite d'un agent du Greffe. Les visiteurs découvrent notamment les salles de commissions, la Salle du Bureau ou encore la Salle des séances plénières.

La visite se clôture par un retour au Centre des visiteurs du Parlement de Wallonie et un passage à la boutique mettant en vente différents ouvrages ayant trait aux patrimoines historique et culturel de la Wallonie, des articles produits par des Talents wallons et des souvenirs aux couleurs du Parlement.

Il est aussi possible de visiter le Parlement de Wallonie virtuellement (<https://www.parlement-wallonie.be/visite-virtuelle>).

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=visite>

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Durant la session 2018-2019, 2 646 personnes, réparties en 96 groupes, ont eu la possibilité de découvrir le Parlement. Ces chiffres ne tiennent pas compte des visites protocolaires ni des visiteurs reçus lors de manifestations spéciales telles que, par exemple, «Un jour au Parlement de Wallonie» ou les Journées du Patrimoine..





L'ADMINISTRATION DU PARLEMENT



A. ORGANES DE GESTION

1. BUREAU

Le Bureau règle les questions administratives et financières concernant les députés et l'organisation interne du Parlement de Wallonie, son greffe et ses organes. Il représente le Parlement de Wallonie dans les actes extrajudiciaires. Il rédige des projets d'adresse.

Au terme de la session 2018-2019, le Bureau du Parlement de Wallonie se compose comme suit:

Président	M. André ANTOINE
Premier Vice-Président	M. Christophe COLLIGNON
Vice-Présidente	Mme Jacqueline GALANT
Secrétaires	Mme Sophie PECRIAUX M. Olivier DESTREBECQ
Greffier	M. Frédéric JANSSENS

Au cours de la session 2018-2019, le Bureau s'est réuni à 22 reprises.

2. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence des présidents est composée des membres du Bureau ainsi que des présidents des groupes politiques reconnus.

Les présidents de commissions permanentes sont invités aux réunions pour ce qui concerne l'organisation des travaux de leur commission. Le Ministre-Président du Gouvernement est invité à participer aux réunions de la Conférence des présidents; il peut s'y faire représenter par un autre membre du Gouvernement.

La Conférence des présidents statue notamment sur l'organisation des travaux du Parlement et arrête l'ordre du jour des séances plénières, des commissions et des comités. Elle statue également sur la recevabilité des interpellations et questions orales.

Au terme de la session 2018-2019, la Conférence des présidents du Parlement de Wallonie se compose comme suit:

Président	M. André ANTOINE
Premier Vice-Président	M. Christophe COLLIGNON
Vice-Présidente	Mme Jacqueline GALANT
Secrétaires	Mme Sophie PECRIAUX M. Olivier DESTREBECQ
Président du Groupe PS	M. Pierre-Yves DERMAGNE
Président du Groupe MR	M. Jean-Paul WAHL
Président du Groupe cdH	Mme Marie-Dominique SIMONET ⁹⁴
Président du Groupe Ecolo	M. Stéphane HAZEE
Greffier	M. Frédéric JANSSENS

Au cours de la session 2018-2019, la Conférence des présidents a été réunie à 12 reprises.

3. BUREAU ÉLARGI

Le Bureau élargi est composé des membres du Bureau ainsi que des présidents des groupes politiques reconnus. Il assure les fonctions de la Conférence des présidents entre deux réunions de celle-ci.

Au cours de la session 2018-2019, le Bureau élargi a été réuni à 10 reprises.

B. GREFFE

1. VISION

Le Greffe est une administration qui a pour mission première d'organiser le fonctionnement du Parlement et de faciliter le travail de tous les parlementaires. Il a aussi pour devoir de contribuer à l'information de la presse et des citoyens quant aux activités du Parlement. Enfin, il conserve la mémoire des travaux parlementaires.

Ses agents veillent à connaître au mieux l'environnement externe du Parlement et à proposer les innovations permettant au Parlement de s'y adapter. Ils travaillent avec rigueur en sorte d'assurer la sécurité des décisions prises et de garantir la continuité de l'institution.

2. MISSIONS

Au service des 75 députés wallons, le Greffe organise ou assure:

- le travail législatif et budgétaire des députés wallons;
- le travail de contrôle du Gouvernement wallon par les députés wallons;
- l'expression des députés wallons sur des problèmes de société;
- la contribution du Parlement de Wallonie au bon fonctionnement de l'Union européenne;
- les relations internationales du Parlement de Wallonie;

94. En remplacement de M. Dimitri FOURNY, le 25 mars 2019



- la publicité et l'archivage des travaux du Parlement de Wallonie;
- les services utiles au travail des parlementaires et aux groupes parlementaires;
- les relations du Parlement avec la société;
- la gestion administrative, matérielle et financière du Parlement de Wallonie.

3. ORGANIGRAMME

Le Greffe compte 116 agents au 1^{er} janvier 2019.

Le greffier

Le greffier prend place au Bureau et assiste le président du Parlement en toutes circonstances et notamment pendant les séances plénières, les comités secrets, les réunions du Bureau et de la Conférence des présidents.

Il dresse acte des délibérations du Parlement et le procès-verbal des séances plénières, des comités secrets et des réunions du Bureau et de la Conférence des présidents.

Il assume l'exécution des décisions du Parlement et de ses organes. Il assure notamment les convocations des séances plénières, des commissions et des comités ainsi que l'impression et la distribution des documents.

Il a la garde des archives du Parlement.

Enfin, au nom du Bureau, il a autorité sur les services du Greffe du Parlement et son personnel.

Un Conseil de direction rassemblant le greffier et les quatre responsables de direction se réunit régulièrement (6 réunions au cours de la session 2018-2019).

Direction de l'action parlementaire

La Direction de l'action parlementaire gère les matières qui sont directement liées au mandat exercé par les parlementaires.

Concrètement, elle permet aux députés d'effectuer leur travail législatif, d'exercer le contrôle du Gouvernement et de formuler des propositions de résolution en assurant la gestion des documents, en organisant les réunions et en établissant les comptes rendus.

Direction des affaires institutionnelles

La Direction des affaires institutionnelles accompagne les parlementaires au cours de l'exercice de leur mandat tant pour ce qui concerne leurs prérogatives, découlant notamment de la Constitution et de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, que pour les aspects matériels.

Elle fournit assistance aux parlementaires et aux services du Greffe pour ce qui concerne les recherches et études documentaires ainsi que pour des questions juridiques.

Direction de la logistique

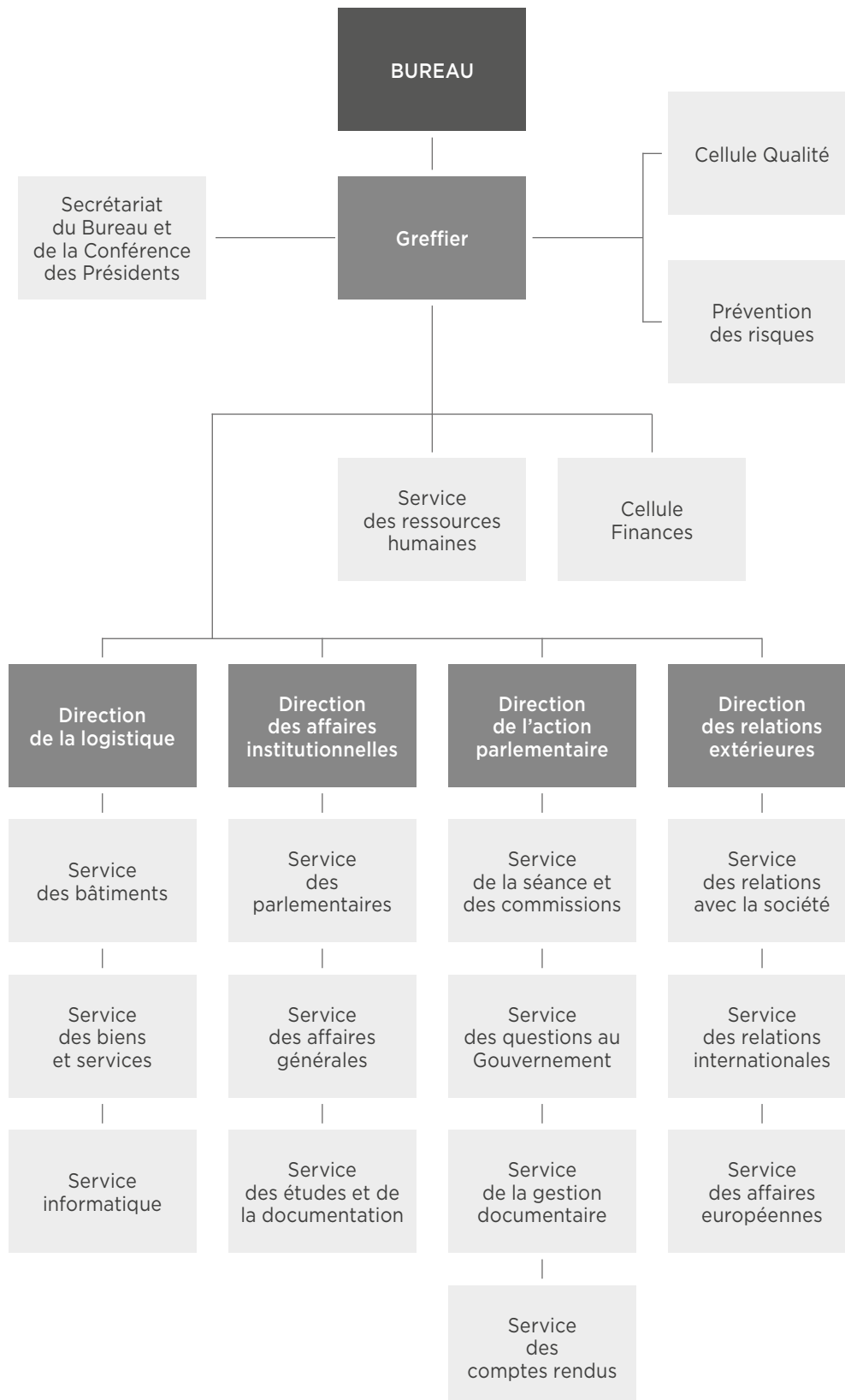
La Direction de la logistique assure un support général aux différents services du Greffe pour leur permettre de remplir leurs missions en assurant l'efficacité et en maîtrisant les coûts tout en participant à l'effort de développement durable.

Elle apporte un soutien matériel aux parlementaires.

Direction des relations extérieures

La Direction des relations extérieures assure l'ensemble des relations extérieures du Parlement de Wallonie, ce qui emporte l'information de la société civile, l'organisation des visites du Parlement de Wallonie, l'accueil et l'écoute des citoyens et des associations (à l'exception de la gestion des consultations publiques), l'organisation des missions parlementaires, la contribution au bon fonctionnement de l'Union européenne et l'accompagnement de la présence du Parlement de Wallonie au sein d'organismes interparlementaires.

ORGANIGRAMME



C. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses du Parlement pour l'année 2019 ont été estimées à 76 336 465 euros. Le montant de la dotation du Gouvernement au Parlement pour l'année 2019 s'élève à 57 517 000 euros.

Pour plus de détails, il convient de se référer aux documents parlementaires suivants:

- Doc. 1201 (2018-2019) N° 1 Annexe 2 (projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2019 - Exposé particulier afférent aux compétences du Ministre-Président du Gouvernement wallon, p. 15-17), adopté le 30 novembre 2018;
- Doc. 1218 (2018-2019) N° 1 (projet de budget de fonctionnement du Parlement de Wallonie pour l'année 2019), adopté le 30 novembre 2018.

D. CERTIFICATION ET MESURES DE GESTION

1. CERTIFICATION À DES NORMES ISO

Certifié ISO 9001 en gestion de la qualité depuis 2009, le Greffe du Parlement s'est également vu délivrer la certification à la norme environnementale ISO 14001 pour ses deux implantations et la certification à la norme ISO 27001 de sécurité des systèmes d'information en ce qui concerne l'action parlementaire, les affaires institutionnelles et les ressources humaines.



2. COMITÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (CPPT)

Le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) établit et met en œuvre le plan global de prévention et le plan annuel d'action.

Cela comprend notamment la formation de secouristes, d'agents et de chefs agents d'évacuation et de première intervention, la participation récurrente des services du Greffe à la journée mondiale pour la santé et la protection au travail ainsi qu'au Mois de la cybersécurité.

En termes de sensibilisation du personnel, le CPPT est saisi de nouvelles propositions lors de chaque réunion. Celles-ci sont analysées, validées et un calendrier de diffusion est adopté.

3. REDÉPLOIEMENT IMMOBILIER

Le regroupement des services du Greffe dans le bâtiment du square Arthur Masson a été réalisé à la fin de la session 2016-2017. Réunissant au sein d'un même bâtiment des agents qui étaient répartis sur trois sites distincts, ce déménagement a permis de réaliser d'importantes réductions du coût énergétique et une meilleure collaboration entre les services du Greffe.

Initié à l'unanimité des groupes politiques en 2010, le redéploiement immobilier du Parlement se poursuit avec le lancement de la construction d'une nouvelle Maison des parlementaires fonctionnelle et efficiente, rassemblant et développant les activités parlementaires.

Mitoyenne au bâtiment Saint-Gilles dans lequel le Parlement s'est installé en 1998 et d'une superficie de 4.600 m², la nouvelle Maison des parlementaires permettra en effet à chacun des 75 députés wallons de disposer d'un bureau dans l'enceinte du Parlement et offrira aux groupes parlementaires des espaces de travail suffisants.

Actuellement implantée sur un autre site, la Présidence sera, quant à elle, dotée de locaux appropriés. Son emménagement dans la Maison des parlementaires libérera des espaces de travail dans le bâtiment du square Arthur Masson, offrant de la sorte plus de postes de travail pour les agents du Greffe.

La nouvelle Maison des parlementaires s'inscrit en outre dans une série de valeurs :

Simplicité

Constitué d'espaces neufs et d'autres rénovés, le bâtiment sera organisé autour d'un espace central ouvert et bordé par deux ailes parallèles aux voiries.

Sobriété

Celle-ci s'exprimera par l'utilisation de la terre cuite, matériau commun au bâtiment existant, la façade et les toitures inclinées bénéficiant d'une touche plus contemporaine.

Durabilité

La consommation d'énergie du bâtiment sera quasiment nulle afin de répondre aux exigences européennes relatives aux bâtiments publics en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effets de serre.

Proximité

L'intégration du bâtiment dans le tissu urbain se fera de manière harmonieuse et respectera le patrimoine existant, la Maison de la Présidence se relogant dans une construction conservée côté Meuse et le N° 5 de l'avenue Baron Huart étant lui aussi conservé. Les espaces nouvellement construits offriront, eux, des ouvertures vers la ville et le fleuve grâce à de larges pans vitrés. Le bâtiment s'ouvrira enfin au public par le biais du Centre des visiteurs.

Les travaux ont commencé le 27 mai 2019 et devraient durer un peu plus de deux ans. Leur coût total est estimé à 14 millions d'euros qui sont autofinancés.

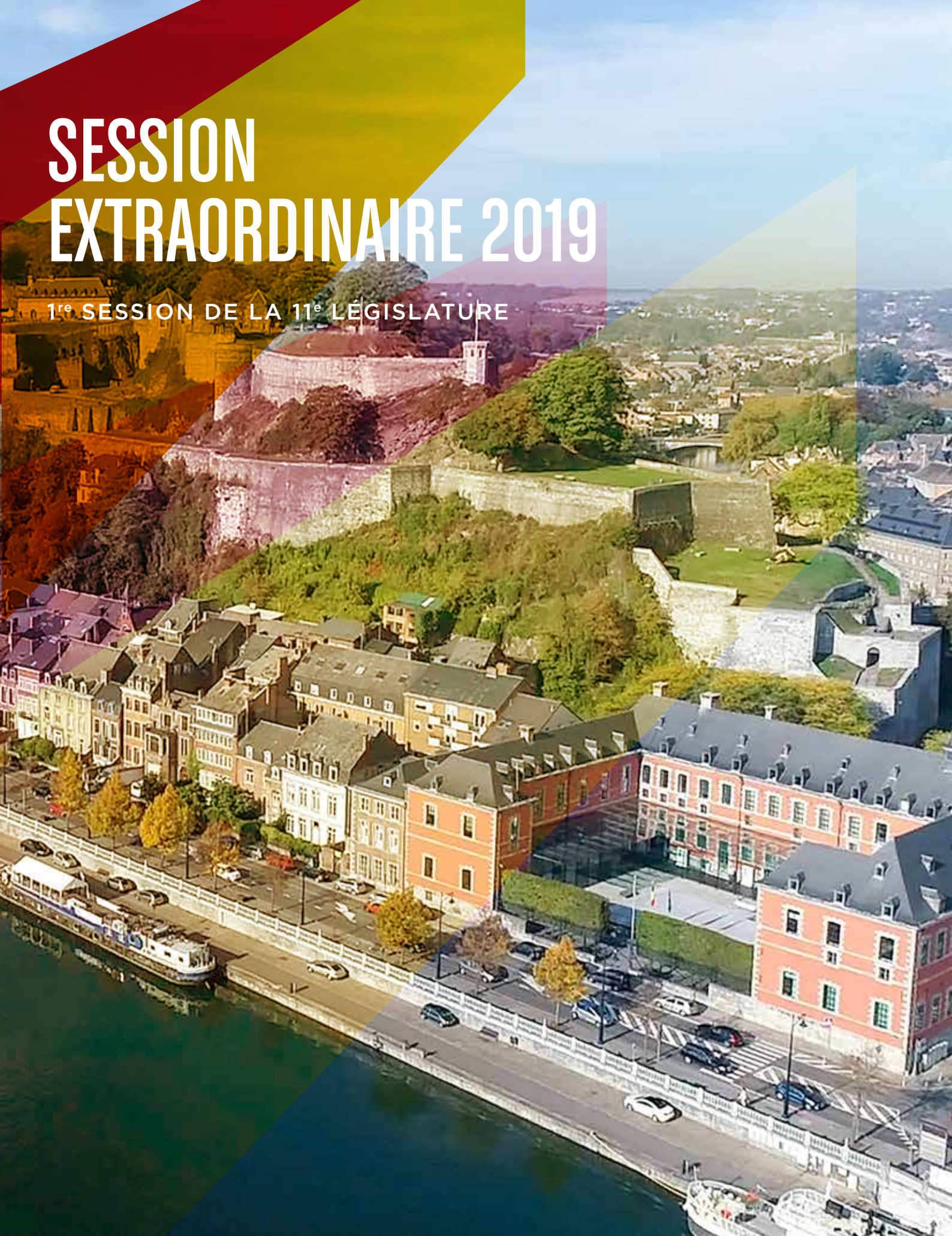
► Pour suivre le chantier en direct grâce à notre webcam, rendez-vous www.parlement-wallonie.be/une-nouvelle-maison-des-parlementaires





SESSION EXTRAORDINAIRE 2019

1^{re} SESSION DE LA 11^e LÉGISLATURE





ELECTION ET CONSTITUTION DU PARLEMENT DE WALLONIE

En suite des élections qui se sont tenues le 26 mai 2019 et conformément à l'article 32 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, le Parlement de Wallonie s'est réuni le troisième mardi qui a suivi son renouvellement, à savoir le 11 juin 2019.

Le Parlement de Wallonie a été constitué à cette date, en suite des travaux de validation des opérations électorales et de vérification des pouvoirs des députés élus et de la prestation de serment de ses membres.

La session extraordinaire est la période qui prend cours le troisième mardi qui suit le renouvellement du Parlement jusqu'au premier mercredi de septembre.

La session extraordinaire 2019 a commencé le 11 juin 2019 pour se clôturer le 3 septembre 2019 au soir⁹⁵.



95. Voir Arrêté du Gouvernement wallon du 18 juillet 2019 portant clôture de la session extraordinaire 2019 du Parlement wallon



COMPOSITION

Le Parlement de Wallonie se compose de 75 membres élus. Depuis les élections de 2019, ils sont issus de onze circonscriptions électorales⁹⁶.

A. MEMBRES PROCLAMÉS ÉLUS PAR LES BUREAUX PRINCIPAUX DE CIRCONSCRIPTION EN SUITE DES ÉLECTIONS DU 26 MAI 2019

La liste reprise ci-après reprend les membres effectifs du Parlement de Wallonie proclamés élus en suite des élections⁹⁷:

Mme AHALLOUCH Fatima	PS
M. ANTOINE André	cdH
M. BASTIN Christophe	cdH
M. BELLOT François	MR
Mme BERNARD Alice	PTB
M. BEUGNIES John	PTB
M. BIERIN Olivier	Ecolo
M. BLANCHART Philippe	PS
M. BORSUS Willy	MR
Mme CASSART-MAILLEUX Caroline	MR
M. CLERSY Christophe	Ecolo
M. COLLIGNON Christophe	PS
M. COLLIN René	cdH
M. COURARD Philippe	PS
Mme CREMASCO Veronica	Ecolo
M. CRUCKE Jean-Luc	MR
Mme DE BUE Valérie	MR
Mme de COSTER-BAUCHAU Sybille	MR
Mme DELPORTE Valérie	Ecolo
M. DEMEUSE Rodrigue	Ecolo
M. DEMOTTE Rudy	PS
M. DERMAGNE Pierre-Yves	PS
M. DESQUESNES François	cdH
M. DEVIN Laurent	PS
M. DI MATTIA Michel	PS
M. DISABATO Manu	Ecolo
M. DISPA Benoît	cdH
M. DODRIMONT Philippe	MR
M. DOUETTE Manu	MR
M. DUPONT Jori	PTB
M. FLORENT Jean-Philippe	Ecolo
M. FREDERIC André	PS
M. FURLAN Paul	PS
Mme GAHOUCI Latifa	PS
Mme GALANT Jacqueline	MR

96. Il y avait treize circonscriptions électorales lors des précédentes élections. Ce nombre a été modifié par le décret spécial du 25 janvier 2018 modifiant le point B, visant l'élection du Parlement wallon, du tableau déterminant les circonscriptions électorales et leur composition, constituant l'annexe 1 du livre 1^{er} des annexes à la loi ordinaire du 16 juillet 1993

97. Doc. 1 (SE 2019) N° 1: liste des membres du Parlement wallon et de leurs suppléants proclamés élus

Mme GOFFINET Anne-Catherine cdH
Mme GREOLI Alda cdH
Mme GROVONIUS Gwenaëlle PS
M. HAZEE Stéphane Ecolo
M. HERMANT Antoine PTB
M. HEYVAERT Laurent Ecolo
M. JEHOLET Pierre-Yves MR
Mme KAPOMPOLE Joëlle PS
Mme KELLETER Anne Ecolo
Mme LAFFUT Anne MR
Mme LARUELLE Sabine MR
Mme LEEUWERCK Alice MR

Renonce à son mandat en date du 5 juin 2019, remplacée par Mme DURENNE Véronique, 1re suppléante en ordre utile

M. LEGASSE Dimitri PS
Mme LEKANE Laure PTB
M. LENZINI Mauro PS
M. LEPINE Jean-Pierre PS
Mme LINARD Bénédicte Ecolo
M. LIRADELFO Julien PTB
M. LUPERTO Jean-Charles PS
M. MARCOURT Jean-Claude PS
M. MAROY Olivier MR
M. MATAGNE Julien cdH
Mme MATHIEUX Françoise MR
Mme MAUEL Christine MR
Mme MORREALE Christie PS
M. MUGEMANGANGO Germain PTB
M. NEMES Samuel PTB
Mme NIKOLIC Diana MR
Mme PAVET Amandine PTB
Mme PECRIAUX Sophie PS
Mme ROBERTY Sabine PS
Mme RYCKMANS Hélène Ecolo
M. SAHLI Mourad PS
Mme SCHYNS Marie-Martine cdH
Mme SOBRY Rachel MR
M. TZANETATOS Nicolas MR
Mme VANDEVOORDE Anouk PTB
Mme VANDORPE Mathilde cdH
M. WAHL Jean-Paul MR
M. WITSEL Thierry PS

B. MEMBRES QUI NE SONT PAS VISÉS PAR L'INCOMPATIBILITÉ PORTÉE PAR L'ARTICLE 24BIS, §6, ALINÉA 1^{er}, DE LA LOI SPÉCIALE DU 8 AOÛT 1980 DE RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

Le décret spécial de la Région wallonne du 9 décembre 2010 limitant le cumul de mandats dans le chef des députés du Parlement wallon a instauré une incompatibilité qui est reprise à l'article 24bis, §6, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles.

En application de cette disposition, au maximum un quart des députés wallons de chaque groupe politique peut cumuler un mandat de député avec un mandat exécutif local.

Les députés élus qui ne sont pas repris dans cette liste et qui exerçaient un mandat exécutif local au jour de la prestation de serment ont dû choisir le mandat qu'ils souhaitaient exercer et, le cas échéant, démissionner de leur mandat exécutif local avant leur prestation de serment.

La liste des députés qui peuvent cumuler un mandat de député et un mandat exécutif local a été arrêtée par l'assemblée en application de l'article 24bis, §6, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles.

Ces députés sont⁹⁸:

POUR LE GROUPE PS

M. DEVIN Laurent	PS
M. COLLIGNON Christophe	PS
M. FURLAN Paul	PS
M. LUPERTO Jean-Charles	PS
M. DERMAGNE Pierre-Yves	PS
M. LEPINE Jean-Pierre	PS



98. Doc. 4 (SE 2019) N° 1: liste des membres qui ne sont pas visés par l'incompatibilité portée par l'article 24bis, § 6, alinéa 1^{er}, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles

POUR LE GROUPE MR

M. CRUCKE Jean-Luc MR
Mme CASSART-MAILLEUX Caroline MR
Mme LAFFUT Anne MR
Mme GALANT Jacqueline MR
M. DOUETTE Manu MR

POUR LE GROUPE CDH

M. BASTIN Christophe cdH
M. DISPA Benoît cdH

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Il ressort du décret de la Région wallonne du 13 juillet 1995 organisant le remplacement des Ministres par leur suppléant parlementaire que le mandat de député wallon est incompatible avec la fonction de membre d'un Gouvernement wallon ou communautaire. Ainsi, le député wallon élu membre d'un Gouvernement cesse immédiatement de siéger après avoir prêté serment. Il reprend ses fonctions après avoir été remplacé dans ses fonctions de ministre.

Cependant, en cas de renouvellement d'une ou de plusieurs assemblées, le membre du Gouvernement wallon peut concilier ses fonctions de membre de l'exécutif et ses fonctions de membre du Parlement de Wallonie ou d'une autre assemblée jusqu'à l'élection du nouveau Gouvernement, sans toutefois que cette situation excède un délai de six mois. Au-delà, il est pourvu à son remplacement au sein du parlement.

Au cours de la session extraordinaire 2019, Messieurs Borsus, Collin, Crucke, Madame De Bue, Monsieur Demotte, Madame Greoli, Messieurs Jeholet, Marcourt et Madame Schyns ont bénéficié de cette exception.



C. MEMBRES SIÉGEANT EN SUITE DES RENONCIATIONS DE MANDAT ET DES REMPLACEMENTS

Au terme de la session extraordinaire 2019, le 3 septembre 2019, les membres sont les suivants⁹⁹:

Mme AHALLOUCH Fatima	PS	Sénatrice des entités fédérées désignée par le Parlement de Wallonie
M. ANTOINE André	cdH	
M. BASTIN Christophe	cdH	
Mme BERNARD Alice	PTB	
M. BEUGNIES John	PTB	
M. BIERIN Olivier	Ecolo	
M. BLANCHART Philippe	PS	A prêté serment le 26 juin 2019
M. BORSUS Willy	MR	
M. BOTIN Frederick	MR	Remplace, le 26 juin 2019, M. BELLOT François, membre du Gouvernement fédéral
Mme CASSART-MAILLEUX Caroline	MR	
M. CLERSY Christophe	Ecolo	
M. COLLIGNON Christophe	PS	
M. COLLIN René	cdH	
M. COURARD Philippe	PS	
Mme CREMASCO Veronica	Ecolo	
M. CRUCKE Jean-Luc	MR	
Mme DE BUE Valérie	MR	
Mme de COSTER-BAUCHAU Sybille	MR	
Mme DELPORTE Valérie	Ecolo	
M. DEMEUSE Rodrigue	Ecolo	Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie
M. DEMOTTE Rudy	PS	
M. DERMAGNE Pierre-Yves	PS	
M. DESQUESNES François	cdH	
M. DEVIN Laurent	PS	
M. DI MATTIA Michel	PS	
M. DISABATO Manu	Ecolo	
M. DISPA Benoît	cdH	
M. DODRIMONT Philippe	MR	
M. DOUETTE Manu	MR	
M. DUPONT Jori	PTB	
Mme DURENNE Véronique	MR	Remplace, le 11 juin 2019, Mme LEEUWERCK Alice qui renonce à son mandat
M. FLORENT Jean-Philippe	Ecolo	
M. FREDERIC André	PS	
M. FURLAN Paul	PS	
Mme GAHOUCI Latifa	PS	
Mme GALANT Jacqueline	MR	
Mme GOFFINET Anne-Catherine	cdH	Sénatrice des entités fédérées désignée par le Parlement de Wallonie
Mme GREOLI Alda	cdH	
Mme GROVONIUS Gwenaëlle	PS	
M. HAZEE Stéphane	Ecolo	

99. Doc. 1 (SE 2019) N° 3: liste des membres du Parlement wallon et de leurs suppléants dont les pouvoirs ont été vérifiés



M. HERMANT Antoine	PTB	Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie
M. HEYVAERT Laurent	Ecolo	
M. JEOLET Pierre-Yves	MR	
Mme KAPOMPOLE Joëlle	PS	
Mme KELLETER Anne	Ecolo	A prêté serment d'abord en allemand ¹⁰⁰
Mme LAFFUT Anne	MR	
Mme LARUELLE Sabine	MR	Sénatrice des entités fédérées désignée par le Parlement de Wallonie Présidente du Sénat
M. LEGASSE Dimitri	PS	
Mme LEKANE Laure	PTB	
M. LENZINI Mauro	PS	
M. LEPINE Jean-Pierre	PS	
Mme LINARD Bénédicte	Ecolo	
M. LIRADELFO Julien	PTB	
M. LUPERTO Jean-Charles	PS	
M. MARCOURT Jean-Claude	PS	
M. MAROY Olivier	MR	
M. MATAGNE Julien	cdH	
Mme MATHIEUX Françoise	MR	
Mme MAUEL Christine	MR	A prêté serment d'abord en allemand ¹⁰⁰
Mme MORREALE Christie	PS	Sénatrice des entités fédérées désignée par le Parlement de Wallonie
M. MUGEMANGANGO Germain	PTB	
M. NEMES Samuel	PTB	Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie
Mme NIKOLIC Diana	MR	
Mme PAVET Amandine	PTB	
Mme PECRIAUX Sophie	PS	
Mme ROBERTY Sabine	PS	
Mme RYCKMANS Hélène	Ecolo	
M. SAHLI Mourad	PS	
Mme SCHYNS Marie-Martine	cdH	
Mme SOBRY Rachel	MR	
M. TZANETATOS Nicolas	MR	
Mme VANDEVOORDE Anouk	PTB	
Mme VANDORPE Mathilde	cdH	
M. WAHL Jean-Paul	MR	Sénateur des entités fédérées désigné par le Parlement de Wallonie
M. WITSEL Thierry	PS	

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Depuis les élections de 2014, le Sénat est composé de 50 sénateurs issus des entités fédérées et de 10 sénateurs cooptés. Le Parlement de Wallonie désigne 8 sénateurs suivant une répartition qui dépend des résultats des élections régionales¹⁰¹.

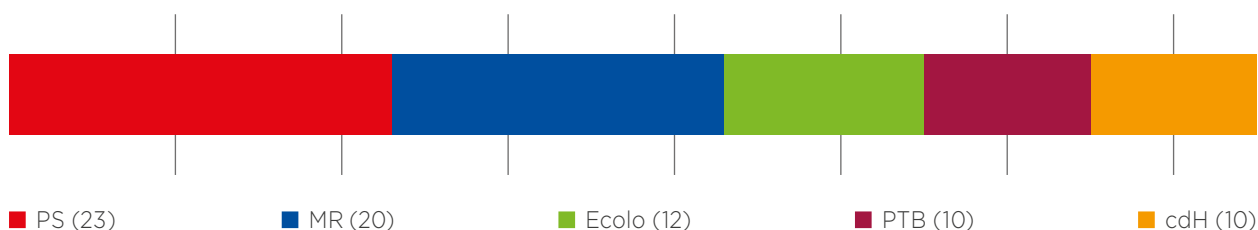
100. Les membres qui ont exclusivement ou en premier lieu prêté serment en allemand ne participent pas aux votes au sein du Parlement wallon sur les matières relevant de la compétence de la Communauté française (art. 50, alinéa 2, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles)

101. Art. 67, § 1^{er}, 3^o, de la Constitution

D. GROUPES POLITIQUES

Au terme de la session extraordinaire 2019, cinq groupes politiques, au sens de l'article 33.3 du Règlement, se répartissent les 75 sièges de l'assemblée:

RÉPARTITION DES 75 SIÈGES

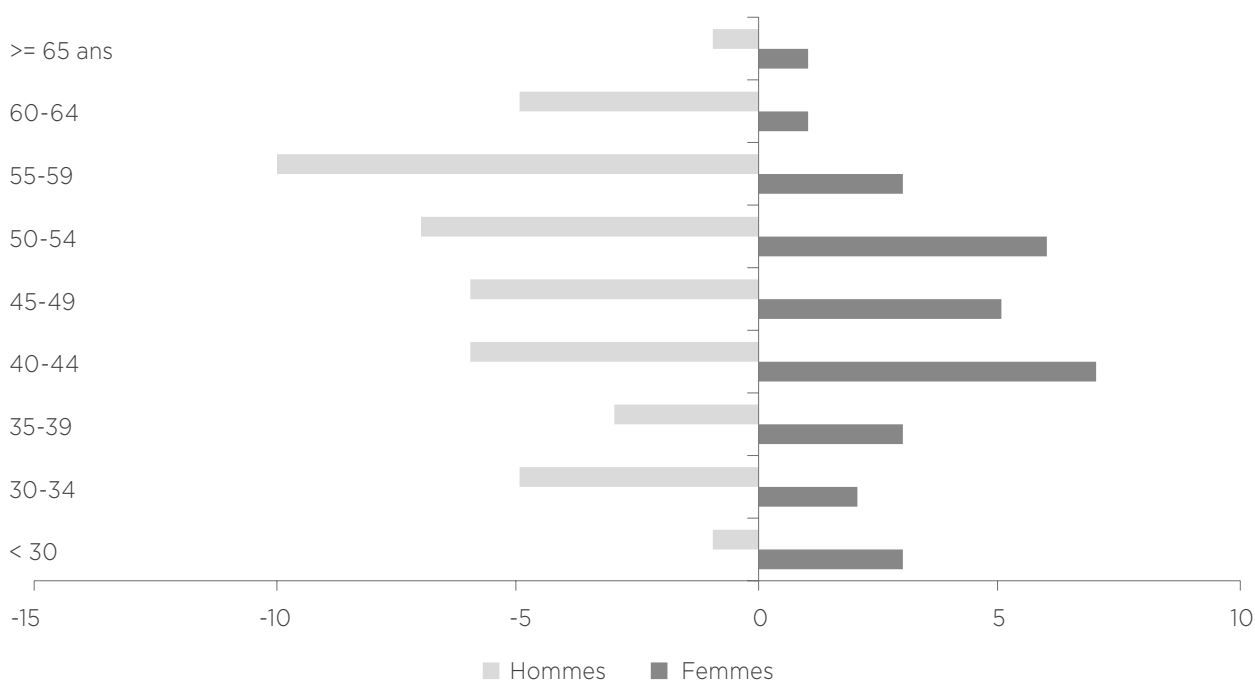


Les groupes politiques ont désigné en leur sein un président :

Groupe PS	M. Pierre-Yves DERMAGNE
Groupe MR	M. Jean-Paul WAHL
Groupe Ecolo	M. Stéphane HAZEE
Groupe PTB	M. Germain MUGEMANGANGO
Groupe cdH	M. François DESQUESNES

PROFIL DES DÉPUTÉS

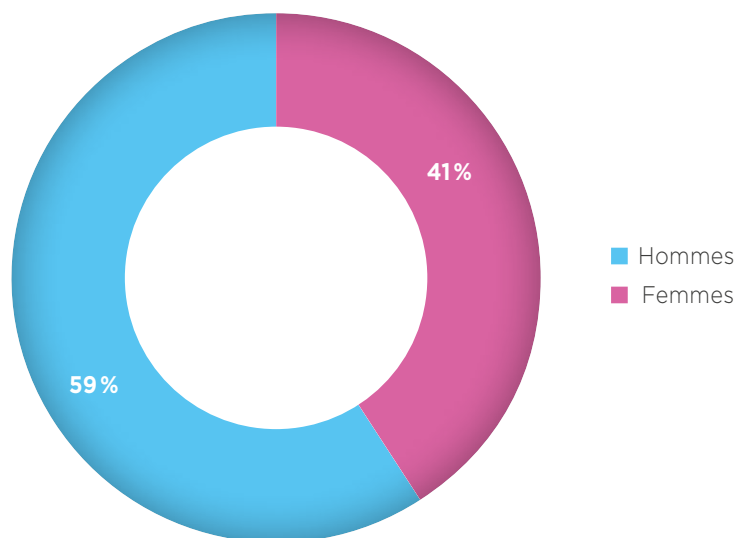
Pyramide des âges



L'âge moyen des députés wallons à l'ouverture de la session extraordinaire 2019 est de 47,4 ans.

RÉPARTITION PAR SEXE

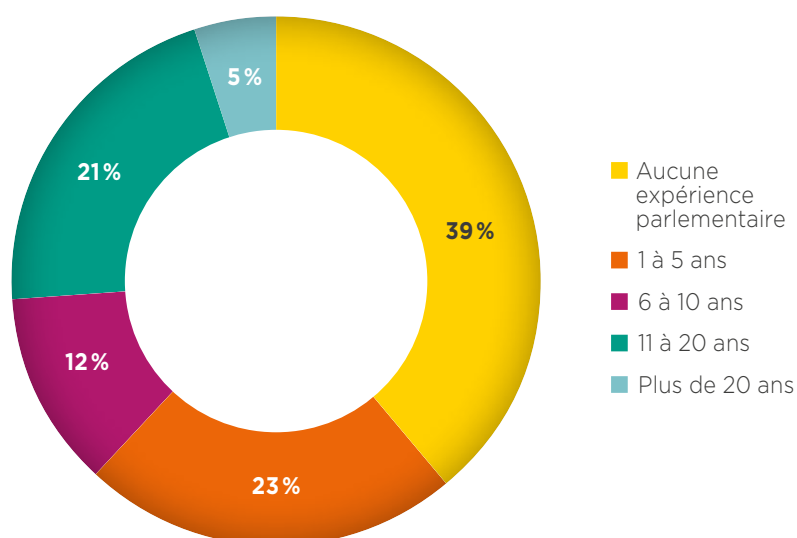
A l'ouverture de la session extraordinaire 2019, le Parlement de Wallonie comptait 31 députées (soit 41% de représentation féminine).



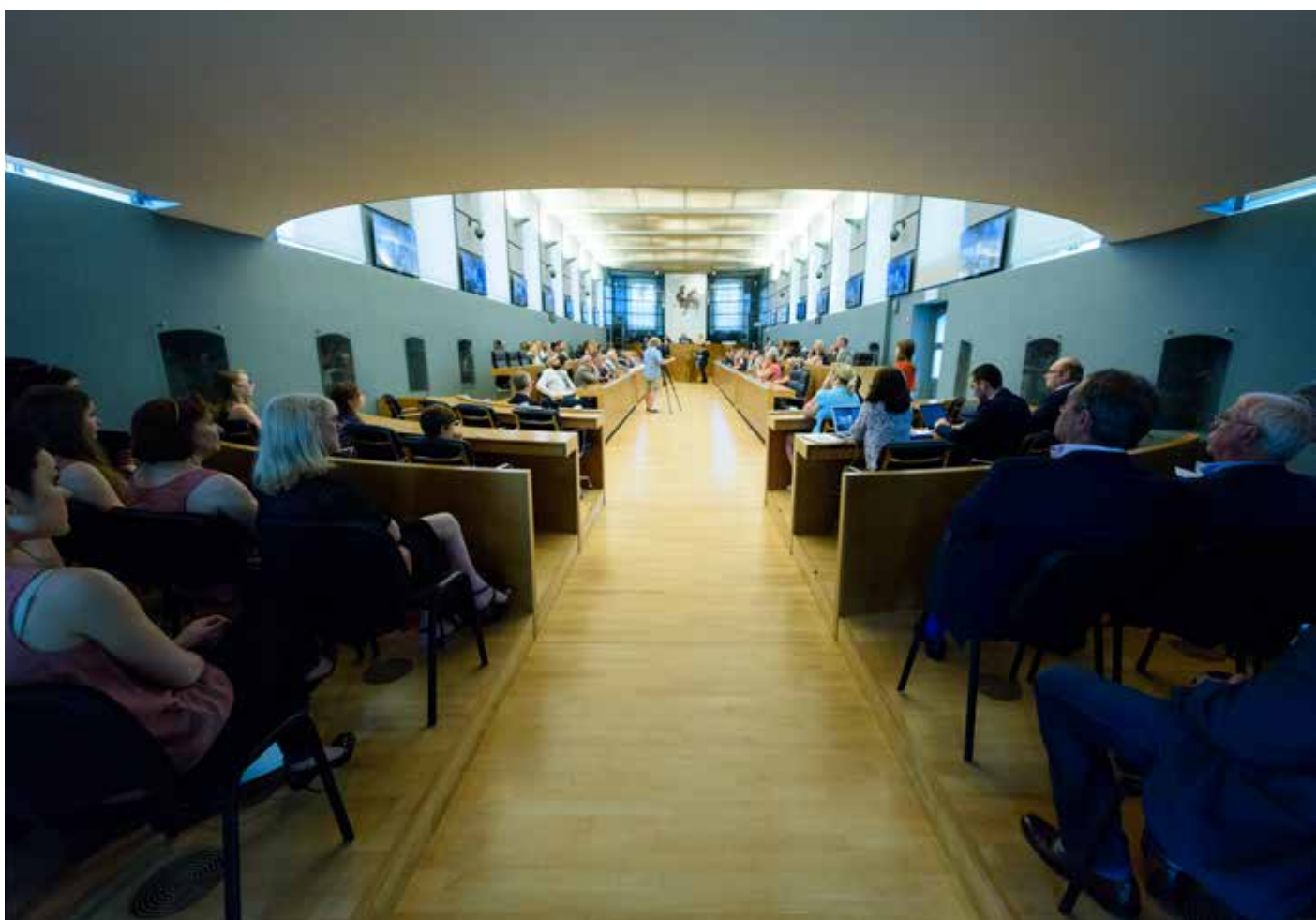
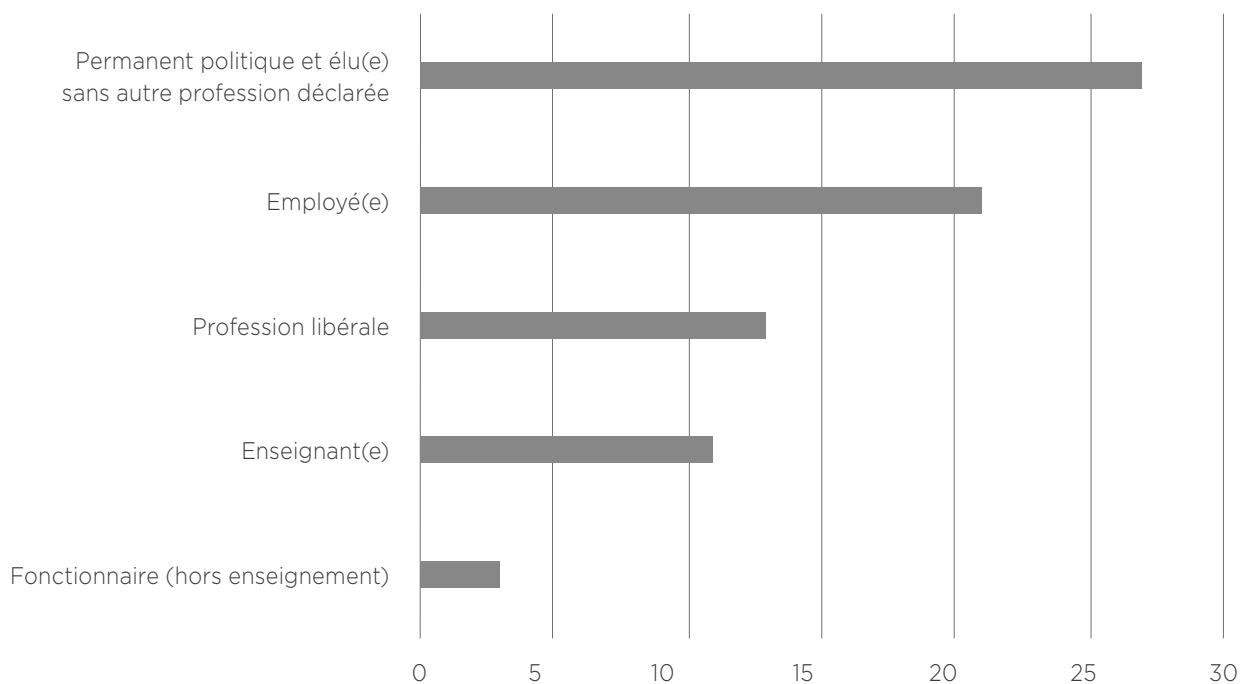
Au sein des groupes politiques du Parlement de Wallonie, la représentation des femmes était la suivante :

- Groupe PS: 7 sur un total de 23 membres (soit 30%);
- Groupe MR: 11 sur un total de 20 membres (soit 55%);
- Groupe Ecolo: 5 sur un total de 12 membres (soit 42%);
- Groupe PTB: 4 sur un total de 10 membres (soit 40%);
- Groupe cdH: 4 sur un total de 10 membres (soit 40%).

RÉPARTITION PAR EXPÉRIENCE PARLEMENTAIRE



CARTE PROFESSIONNELLE



PLAN DE SALLE

Salle des séances plénières du Parlement de Wallonie

PRÉSIDENTE

Christophe COLLIGNON



Anne KELLETER	
Christophe CLERSY	
Valérie DELPORTE	
Olivier BIERIN	
Laurent HEYVAERT	
Fatima AHALLOUCH	

Rodrigue DEMEUSE	
Veronica CREMASCO	
Manu DISABATO	
Bénédicte LINARD	
Jean-Philippe FLORENT	
Hélène RYCKMANS	
Stéphane HAZEE	

Nicolas TZANETATOS	
Sabine LARUELLE	
Sybille de COSTER-BAUCHAU	
Philippe DODRIMONT	
Jacqueline GALANT	
Jean-Paul WAHL	

Rachel SOBRY	
Anne LAFFUT	
Véronique DURENNE	
Olivier MAROY	
Frederick BOTIN	
Diana NIKOLIC	
Caroline CASSART-MAILLEUX	

Mauro LENZINI	
Laurent DEVIN	
Michel DI MATTIA	
André FREDERIC	
Gwenaëlle GROVONIUS	
Dimitri LEGASSE	
Jean-Pierre LEPINE	

Jean-Claude MARCOURT	
Rudy DEMOTTE	
Philippe COURARD	
Pierre-Yves DERMAGNE	
Sophie PECRIAUX	
Jean-Charles LUPERTO	
Philippe BLANCHART	

René COLLIN	
Carlo DI ANTONIO	
Alda GREOLI	
Willy BORSUS	
Pierre-Yves JEHOLET	
Jean-Luc CRUCKE	
Valérie DE BUE	

Manu DOUETTE	
Christine MAUEL	
Françoise MATHIEUX	
Mathilde VANDORPE	
Benoît DISPA	
Marie-Martine SCHYNS	
Christophe BASTIN	

Sabine ROBERTY	
Mourad SAHLI	
Thierry WITSEL	
Julien LIRADELFO	
Laure LEKANE	
Jori DUPONT	
John BEUGNIES	

Christie MORREALE	
Paul FURLAN	
Joëlle KAPOMPOLE	
Latifa GAHOUCHE	
Germain MUGEMANGANGO	
Alice BERNARD	
Amandine PAVET	
Samuel NEMES	

André ANTOINE	
François DESQUESNES	
Antoine HERMANT	
Anouk VANDEVOORDE	

Julien MATAGNE	
Anne-Catherine GOFFINET	

PS MR ECOLO PTB CDH







ORGANES DE GESTION DU PARLEMENT

A. BUREAU

Au terme de la session extraordinaire 2019, le Bureau du Parlement de Wallonie se compose comme suit :

Président	M. Christophe COLLIGNON
Première Vice-Présidente	Mme Jacqueline GALANT
Vice-Président	M. Manu DISABATO
Secrétaires	Mme Sophie PECRIAUX M. Jean-Paul WAHL
Greffier	M. Frédéric JANSSENS

Au cours de la session extraordinaire 2019, le Bureau s'est réuni à 4 reprises.

B. BUREAU ÉLARGI

Les commissions permanentes de la législature 2019-2024 n'ayant pas encore été constituées, c'est le Bureau élargi qui s'est réuni en lieu et place de la Conférence des présidents, conformément à l'article 26.2 du Règlement.

Au terme de la session extraordinaire 2019, le Bureau élargi du Parlement de Wallonie se compose comme suit :

Président	M. Christophe COLLIGNON
Première Vice-Présidente	Mme Jacqueline GALANT
Vice-Président	M. Manu DISABATO
Secrétaires	Mme Sophie PECRIAUX M. Jean-Paul WAHL
Président du Groupe PS	M. Pierre-Yves DERMAGNE
Président du Groupe MR	M. Jean-Paul WAHL
Président du Groupe Ecolo	M. Stéphane HAZEE
Président du Groupe PTB	M. Germain MUGEMANGANGO
Président du Groupe cdH	M. François DESQUESNES
Greffier	M. Frédéric JANSSENS

Au cours de la session extraordinaire 2019, le Bureau élargi s'est réuni à 2 reprises.

LES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

A. DOCUMENTS PENDANTS DE LA PRÉCÉDENTE LÉGISLATURE

Le décret du 16 juin 1982 relatif aux conséquences du renouvellement du Conseil Régional wallon sur les projets et propositions de décret pendants devant ce Conseil règle le sort des projets et propositions de décret qui n'ont pas été adoptés lors de la législature précédente.

Ces projets et propositions de décret sont en principe considérés comme nonavenus. Néanmoins, le Parlement de Wallonie peut se saisir à nouveau de ces textes sur décision du Gouvernement pour les projets et d'un des auteurs pour les propositions.

Les projets et propositions de décret considérés comme nonavenus par l'effet du renouvellement du Parlement wallon sont repris dans le document parlementaire Doc. 7 (SE 2019) N° 1. La liste de ces documents est reprise en annexe.

B. DOCUMENTS RELEVÉS DE CADUCITÉ OU DÉPOSÉS AU COURS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE 2019

Les listes des projets de décret, propositions de décret et propositions de résolution déposés ou relevés de caducité au cours de la session extraordinaire 2019 sont publiées en annexes.



C. SÉANCES PLÉNIÈRES ET RÉUNIONS DE COMMISSIONS

1. SÉANCES PLÉNIÈRES

Du 11 juin 2019 au 3 septembre 2019, les députés se sont réunis à 2 reprises en séance plénière, durant un total de 3 heures et 23 minutes.

Les travaux ont été consacrés essentiellement à l'installation du Parlement.

2. RÉUNIONS DE COMMISSIONS

La session extraordinaire a connu uniquement la constitution des Commissions de vérification des pouvoirs et de la Commission de contrôle des dépenses électorales et des communications qui, dans le cadre des élections régionales, permettent au Parlement de remplir une série de missions :

- validation des opérations électorales en ce qui concerne les membres proclamés élus ;
- vérification des pouvoirs des proclamés élus ;
- contrôle des dépenses engagées par les candidats et par les partis politiques pour l'élection des membres du Parlement de Wallonie.

LES COMMISSIONS DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

La composition, le fonctionnement et les missions des Commissions de vérification des pouvoirs sont réglés par l'article 7 du Règlement du Parlement de Wallonie.

Concrètement, trois commissions de vérification des pouvoirs sont installées lors de la première séance qui suit le renouvellement. Chacune est composée de cinq élus tirés au sort qui ne relèvent pas de circonscriptions sur lesquelles s'opère le contrôle. Elles sont chargées d'examiner sans délai les pièces relatives aux élections, les éventuelles réclamations introduites et le respect des règles d'éligibilité et d'incompatibilité. Un rapport est dressé par les commissions et doit être adopté par l'assemblée plénière avant toute prestation de serment.

Ces trois commissions de cinq membres tirés au sort se sont réunies successivement le 11 juin 2019 avant de se réunir conjointement pour se prononcer sur la validité des opérations électorales et ce en application de l'article 31 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles (Doc. 3 (SE 2019) N° 1).

Elles se sont aussi réunies afin de vérifier les pouvoirs des membres effectifs et suppléants proclamés élus (Doc. (SE 2019) N° 2).

Le 26 juin 2019, elles se sont à nouveau réunies pour vérifier les pouvoirs des députés suppléants pour lesquels la vérification n'avait pu intervenir précédemment et ceux de M. Frederick Botin, suppléant de M. François Bellot, nommé ministre fédéral (Doc. 3 (SE 2019) N° 3).

1. Commission de vérification des pouvoirs pour la province de Hainaut

Président M. Pierre-Yves DERMAGNE *

MEMBRES

M. Philippe COURARD, PS

M. Pierre-Yves DERMAGNE, PS

M. Jean-Philippe FLORENT, ECOLO

Mme Anne KELLETER, ECOLO

Mme Anne LAFFUT, MR

* Désignation en date du 11 juin 2019

La Commission s'est réunie à huis clos à 3 reprises lors de la session extraordinaire 2019, pour une durée totale d'1 heure et 15 minutes.

2. Commission de vérification des pouvoirs pour les provinces du Brabant wallon, de Namur et de Luxembourg

Présidente Mme Alda GREOLI *

MEMBRES

M. Olivier BIERIN, ECOLO

Mme Alda GREOLI, cdH

M. Antoine HERMANT, PTB

Mme Amandine PAVET, PTB

M. Mourad SAHLI, PS

* Désignation en date du 11 juin 2019

La Commission s'est réunie à huis clos à 3 reprises lors de la session extraordinaire 2019, pour une durée totale d'1 heure et 15 minutes.

3. Commission de vérification des pouvoirs pour la province de Liège

Présidente Mme Valérie DE BUE *

MEMBRES

M. François BELLOT, MR (jusqu'au 12 juin 2019¹⁰²)

Mme Valérie DE BUE, MR

M. Rudy DEMOTTE, PS

Mme Véronique DURENNE, MR

Mme Jacqueline GALANT, MR

* Désignation en date du 11 juin 2019

La Commission s'est réunie à huis clos à 3 reprises lors de la session extraordinaire 2019, pour une durée totale d'1 heure et 15 minutes.

102. Remplacé par Mme Sophie Péciaux le 26 juin 2019



4. Commissions de vérification des pouvoirs réunies

Présidente Mme Valérie DE BUE *

MEMBRES
M. François BELLOT, MR (jusqu'au 12 juin 2019 ¹⁰³)
M. Olivier BIERIN, ECOLO
M. Philippe COURARD, PS
Mme Valérie DE BUE, MR
M. Rudy DEMOTTE, PS
M. Pierre-Yves DERMAGNE, PS
Mme Véronique DURENNE (Rapporteuse), MR
M. Jean-Philippe FLORENT, ECOLO
Mme Jacqueline GALANT, MR
Mme Alda GREOLI, cdH
M. Antoine HERMANT, PTB
Mme Anne KELLETER, ECOLO
Mme Anne LAFFUT, MR
Mme Amandine PAVET, PTB
M. Mourad SAHLI, PS

* Désignation en date du 11 juin 2019

La Commission s'est réunie à huis clos à 1 reprise lors de la session extraordinaire 2019, pour une durée totale de 15 minutes.

103. Remplacé par Mme Sophie Péciaux le 26 juin 2019



LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES ET DES COMMUNICATIONS¹⁰⁴

Cette commission, composée de dix membres effectifs et d'autant de suppléants, est chargée du contrôle des dépenses électorales engagées par les candidats, les listes et les partis pour les élections des conseils communaux, provinciaux et de secteur.

Elle statue dans les 180 jours de la date des élections (soit pour le 25 novembre 2019) sur l'exactitude et l'exhaustivité des rapports des présidents des bureaux principaux de circonscription.

Elle vérifie si les déclarations ont effectivement été déposées, si le plafond de dépenses pouvant être engagées par les candidats n'a pas été dépassé et si les interdictions de propagande (taille des affiches, gadgets, cadeaux, etc.) ont été respectées.

De surcroît, la Commission de contrôle, le Parquet ou tout citoyen justifiant d'un intérêt peut déposer une plainte au pénal dans les 200 jours des élections (soit avant le 15 décembre 2019).

La commission a également pour mission, tout au long de la législature, de contrôler les communications et campagnes d'information du président du Parlement de Wallonie, du Gouvernement wallon, d'un ou de plusieurs de ses membres, quel que soit le support médiatique, destinées au public, auxquelles ils ne sont pas tenus en vertu d'une disposition légale ou administrative, et qui sont financées directement ou indirectement par des fonds publics.

Président M. Christophe COLLIGNON *

Vice-Président N.

MEMBRES EFFECTIFS				
PS	MR	ECOLO	PTB	cdH
M. Christophe COLLIGNON	M. Jean-Paul WAHL	Mme Bénédicte LINARD	M. Antoine HERMANT	M. François DESQUESNES
M. Pierre-Yves DERMAGNE	M. Nicolas TZANETATOS	M. Olivier BIERIN		
Mme Christie MORREALE	Mme Diana NIKOLIC			

MEMBRES SUPPLÉANTS				
PS	MR	ECOLO	PTB	cdH
Mme Sophie PECRIAUX	M. Olivier MAROY	Mme Valérie DELPORTE	M. Samuel NEMES	M. André ANTOINE
Mme Latifa GAHOUCI	M. Philippe DODRIMONT	M. Jean-Philippe FLORENT		
M. André FREDERIC	Mme Rachel SOBRY			

* Désignation en date du 26 juin 2019

La Commission a été installée en date du 26 juin 2019.

La Commission s'est réunie à huis clos à 1 reprise lors de la session extraordinaire 2019, pour une durée totale de 25 minutes.

104. Art. 150 du Règlement du Parlement de Wallonie





LES RELATIONS INTERNATIONALES

A. RELATIONS BILATÉRALES

Le 25 juillet 2019, le Parlement de Wallonie a reçu la visite de S.E. M. Martin Shearman, Ambassadeur du Royaume-Uni près le Royaume de Belgique. Les discussions avec le Président Collignon ont principalement porté sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Le 30 août 2019, le Parlement a reçu, la visite de M. Pierre-Luc Desgagné, nouveau Délégué général du Québec à Bruxelles. Le Délégué général s'est montré très intéressé par les mécanismes de démocratie participative mis en place par le Parlement tels que le pétitionnement en ligne, les panels citoyens ou la plateforme «Un décret par tous, un décret pour tous».

Le Président a également rappelé que la Wallonie est la première entité du pays à avoir adopté les textes permettant d'organiser une consultation populaire.

Un échange de vues a suivi sur l'Accord économique et commercial global (AECG - CETA) entre l'Union européenne et le Canada dont la ratification devra être soumise au vote du Parlement de Wallonie.

B. PARTICIPATION À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES ET INTERRÉGIONALES

1. CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERRÉGIONAL (CPI)

Au cours de la session extraordinaire 2019, le Parlement de Wallonie était représenté par cinq membres effectifs: Monsieur Collignon, Madame Galant, Monsieur Disabato, Madame Péciaux et Monsieur Wahl.

Le 28 juin 2019, le Conseil parlementaire interrégional s'est réuni pour la 62^e fois en séance plénière. L'Assemblée régionale de Sarre a accueilli cette séance.

M. le Président Christophe Collignon et Mme Sophie Péciaux, Secrétaire du Parlement, représentaient le Parlement à cette occasion. La séance plénière a entendu les rapports sur les travaux des commissions composant le CPI et procédé à l'examen de cinq recommandations portant sur les thématiques suivantes:

- l'accélération de l'aménagement de la voie navigable mosellane et la suppression des redevances de navigation sur cette voie fluviale;
- la réponse aux enjeux du marché du travail transfrontalier et à sa mutation par la formation d'une main-d'œuvre qualifiée;
- la coexistence pacifique dans la Grande Région en améliorant la formation policière transfrontalière;
- l'agriculture solidaire dans la Grande Région;
- les réfugiés et la migration dans l'Union européenne et en particulier dans la Grande Région.

Les trois premières recommandations ont été adoptées, les deux dernières ayant été renvoyées en commission.

Il y a eu en outre deux réunions de commissions du CPI durant la session extraordinaire.

VISITES DU PARLEMENT

Les services du Parlement tiennent, en toutes circonstances, à permettre aux membres du Parlement de remplir au mieux leur mandat qui est essentiel à la vie démocratique de la Région.

Dans cette optique, les services ont invité les députés élus en suite des élections régionales du 26 mai 2019 à prendre part à un temps d'échanges suivi d'une visite du Parlement le 5 juin 2019.

De nombreux députés ont pris part à cet après-midi, dont certains étaient accompagnés de membres de leur famille.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Durant la session extraordinaire 2019, 287 personnes, réparties en 10 groupes, ont eu la possibilité de découvrir le Parlement. Ces chiffres ne tiennent pas compte des visites protocolaires.





IN MEMORIAM

A. ANCIEN PRÉSIDENT

M. Willy Taminiaux († 22 décembre 2018).

B. ANCIENS DÉPUTÉS

M. Jean Barzin († 13 septembre 2018)

Mme Marie-Thérèse Godinache-Lambert († 3 octobre 2018)

M. Robert Urbain († 9 novembre 2018)

M. Alfred Evers († 19 novembre 2018)

M. Roland Marchal († 23 mars 2019)

M. Jean Namotte († 6 avril 2019)

M. Jean-Pierre Grafé († 16 mai 2019)



ANNEXES – SESSION ORDINAIRE 2018-2019

1. PROJETS ET PROPOSITIONS DE DÉCRETS DÉPOSÉS, ADOPTÉS, REJETÉS OU RETIRÉS

COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

Document	Intitulé
Doc. 1045 (2017-2018) N° 5	Proposition de décret spécial modifiant les articles 60 et 64 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en vue de garantir une présence équilibrée de femmes et d'hommes au sein du Gouvernement wallon, déposée par Mme Ryckmans et M. Hazée, adoptée le 30 avril 2019
Doc. 1169 (2018-2019) N° 6	Projet de décret modifiant, d'une part, le décret du 25 mai 1983 modifiant, en ce qui regarde le Conseil Économique Régional pour la Wallonie, la loi cadre du 15 juillet 1970 portant organisation de la planification et de la décentralisation économique et instaurant un Conseil économique et social de Wallonie et, d'autre part, le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative, adopté le 17 octobre 2018
Doc. 1192 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et le Japon tendant à éliminer la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et à prévenir la fraude et l'évasion fiscales, et au Protocole, faits à Tokyo, le 12 octobre 2016, adopté le 21 novembre 2018
Doc. 1193 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment au Protocole, fait à Luxembourg le 14 avril 2014, modifiant la convention entre la Belgique et l'Irlande en vue d'éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Bruxelles le 24 juin 1970, adopté le 21 novembre 2018
Doc. 1194 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République d'Afrique du Sud sur l'exercice d'activités à but lucratif par les conjoints de membres du personnel diplomatique et consulaire, fait à Pretoria, le 14 janvier 2016, adopté le 21 novembre 2018
Doc. 1195 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant approbation des statuts de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, adopté le 21 novembre 2018
Doc. 1225 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment au Protocole sur les privilèges et immunités de la juridiction unifiée du brevet fait à Bruxelles le 29 juin 2016, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1229 (2018-2019) N° 3	Proposition de décret spécial interprétatif du décret spécial du 11 mai 2018 modifiant l'article 28 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en vue d'instaurer l'obligation d'alterner systématiquement le genre des candidats sur les listes pour l'élection des membres du Parlement wallon, déposée par M. Antoine, Mme Pécriaux, MM. Wahl, Fourny, Hazée et Mme Galant, adoptée le 19 décembre 2018
Doc. 1234 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord de partenariat global et renforcé entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part, signé à Bruxelles le 24 novembre 2017, adopté le 30 janvier 2019

Document	Intitulé
Doc. 1235 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment, pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré par la Communauté française à la Région wallonne, à l'Accord de partenariat global et renforcé entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République d'Arménie, d'autre part, signé à Bruxelles le 24 novembre 2017, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1236 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles le 5 octobre 2016, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1237 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment, pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré par la Communauté française à la Région wallonne, à l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles le 5 octobre 2016, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1238 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord-cadre global entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Australie, d'autre part, fait à Manille le 7 août 2017, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1239 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment, pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré par la Communauté française à la Région wallonne, à l'Accord-cadre global entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Australie, d'autre part, fait à Manille, le 7 août 2017, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1240 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment au Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, fait à Nagoya le 15 octobre 2010, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1241 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République argentine concernant l'autorisation pour les membres de la famille à charge du personnel des missions diplomatiques et des postes consulaires d'effectuer des activités rémunérées, fait à Bruxelles le 20 avril 2017, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1242 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Arrangement entre le Royaume de Belgique et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord concernant le statut de certaines catégories de personnel des agences de l'OTAN installées sur le territoire du Royaume de Belgique, fait à Bruxelles le 20 mai 2016, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1243 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Agence spatiale européenne additionnel à la Convention portant création d'une Agence spatiale européenne du 30 mai 1975, sur les privilèges et immunités de l'Agence spatiale européenne en Belgique, signé à Bruxelles, le 24 mai 2017, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1269 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant le décret du 21 juin 2012 relatif à l'importation, à l'exportation, au transit et au transfert d'armes civiles et de produits liés à la défense, déposée par Mme Ryckmans et M. Hazée.
Doc. 1278 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord de siège, avec échange de lettres, entre le Royaume de Belgique et l'Organisation internationale de Police criminelle - INTERPOL (O.I.P.C. - INTERPOL), fait à Lyon le 14 octobre 2014 et à Bruxelles le 24 octobre 2014, adopté le 3 avril 2019
Doc. 1279 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires et à la Note explicative, faites à Paris le 24 novembre 2016, adopté le 3 avril 2019
Doc. 1302 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif au transport aérien, fait à Bruxelles le 27 février 2017
Doc. 1303 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de l'Australie relatif au transport aérien, signé à Canberra le 23 novembre 2012

Document	Intitulé
Doc. 1304 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Bénin relatif au transport aérien, fait à Cotonou le 09 janvier 2018
Doc. 1305 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Congo relatif au transport aérien, fait à Bruxelles le 12 juin 2018
Doc. 1306 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Burkina Faso relatif au transport aérien, fait à Bruxelles le 5 juin 2018
Doc. 1307 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire relatif au transport aérien, fait à Abidjan le 25 octobre 2017
Doc. 1308 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Guinée relatif au transport aérien, fait à Conakry le 2 avril 2015
Doc. 1309 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord relatif au transport aérien entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Mali, fait à Bamako le 29 août 2017
Doc. 1310 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de l'État du Qatar relatif au transport aérien, fait à Bruxelles le 6 mars 2018
Doc. 1311 (2018-2019) N° 3	Projet de décret modifiant le décret du 26 mai 2016 relatif à la réparation de certains dommages causés par des calamités naturelles publiques, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1331 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe sur la coproduction cinématographique (révisée), faite à Rotterdam, le 20 mars 2017
Doc. 1340 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif aux mesures temporaires suite au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord, adopté le 3 avril 2019
Doc. 1341 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif aux mesures temporaires suite au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, sans accord, pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution, adopté le 3 avril 2019

COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Document	Intitulé
Doc. 1075 (2017-2018) N° 17	Proposition de décret modifiant le décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration et le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de renforcer le rôle de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) de la Région wallonne, déposée par M. Hazée, Mme Ryckmans, MM. Daele et Henry, adoptée le 30 avril 2019
Doc. 1109 (2017-2018) N° 1	Proposition de décret modifiant les articles 335, 336, 359 et 362 du Code wallon de l'action sociale et de la santé et y insérant un article 342bis en vue d'introduire plus de transparence dans le prix d'hébergement au sein des maisons de repos, des maisons de repos et de soins et des résidences-services, déposée par M. Luperto, Mmes Tillieux, Pécriaux, Kapompole, Gérardon et M. Dermagne, retirée par ses auteurs le 7 février 2019
Doc. 1145 (2017-2018) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 29 décembre 2017 entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Commission communautaire commune et la Communauté germanophone concernant l'augmentation des plafonds de revenus et l'immunisation, pour les étudiants en alternance et en apprentissage, des revenus tirés de l'activité lucrative exercée dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiant, adopté le 5 septembre 2018



Document	Intitulé
Doc. 1146 (2017-2018) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 31 juillet 2017 entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Commission communautaire commune et la Communauté germanophone concernant la modification de l'arrêté royal du 12 août 1985 portant exécution de l'article 62, §5, de la loi générale relative aux allocations familiales et la modification de l'arrêté royal du 26 mars 1965 relatif aux allocations familiales allouées à certaines catégories du personnel rétribué par l'État ainsi qu'aux membres du personnel du cadre opérationnel et du cadre administratif et logistique des corps de police locale, adopté le 5 septembre 2018
Doc. 1156 (2017-2018) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 20 juillet 2017 entre la Communauté germanophone et la Région wallonne habilitant les comités d'acquisition wallons à réaliser des opérations patrimoniales pour le compte et au nom de la Communauté germanophone et des entités qui en dépendent, adopté le 19 septembre 2018
Doc. 1165 (2018-2019) N° 4	Projet de décret modifiant le livre II de la deuxième partie du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, adopté le 7 novembre 2018
Doc. 1166 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 30 mai 2018 entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Commission communautaire commune et la Communauté germanophone portant sur la répartition des réserves des caisses libres agréées en vertu de la loi générale relative aux allocations familiales au moment de la reprise de la gestion et du paiement des allocations familiales par une entité fédérée, adopté le 7 novembre 2018
Doc. 1167 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 30 mai 2018 entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Commission communautaire commune et la Communauté germanophone concernant la transposition dans la législation des prestations familiales de la directive 2009/50/CE du Conseil du 25 mai 2009 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié, de la directive 2014/66/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers dans le cadre d'un transfert temporaire intragroupe et de la directive (EU) 2016/801 du parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair, adopté le 7 novembre 2018
Doc. 1168 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 6 septembre 2017 entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Commission communautaire commune et la Communauté germanophone portant sur les facteurs de rattachement, la gestion des charges du passé, l'échange des données en matière de prestations familiales et les modalités concernant le transfert de compétence entre caisses d'allocations familiales, adopté le 7 novembre 2018
Doc. 1188 (2018-2019) N° 4	Projet de décret relatif aux organismes assureurs portant modification du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, adopté le 7 novembre 2018
Doc. 1221 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 12 juillet 2018 entre la Région wallonne et la Communauté germanophone portant sur le traitement des régularisations en matière de prestations familiales, adopté le 19 décembre 2018
Doc. 1228 (2018-2019) N° 4	Projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales, adopté le 19 décembre 2018
Doc. 1231 (2018-2019) N° 3	Proposition de décret portant création d'une commission technique « Revalidation » commune à la branche « Bien-être et Santé » et à la branche « Handicap » au sein de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles, déposée par Mmes Vandorpe, Durenne et Salvi, adoptée le 30 janvier 2019
Doc. 1244 (2018-2019) N° 7	Projet de décret relatif à l'aide aux aînés et portant modification du Livre V du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, adopté le 13 février 2019

Document	Intitulé
Doc. 1270 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Commission communautaire française, la Commission communautaire commune et la Communauté germanophone relatif aux aides à la mobilité, adopté le 27 février 2019
Doc. 1272 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 31 décembre 2018 entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Communauté française, la Commission communautaire commune, la Commission communautaire française et la Communauté germanophone concernant le financement des soins en cas de recours à des institutions de soins en dehors des limites de l'entité fédérée, adopté le 27 février 2019
Doc. 1319 (2018-2019) N° 5	Projet de décret relatif à l'aide aux Gens du voyage modifiant la Deuxième partie, Livre 1 ^{er} , Titre VII, du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1324 (2018-2019) N° 3	Projet de décret modifiant divers décrets en vue d'insérer des clauses environnementales, sociales et éthiques dans les marchés publics subsidiés par la Région wallonne, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1328 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif à l'assurance autonomie et portant modification du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé
Doc. 1332 (2018-2019) N° 6	Projet de décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé en ce qui concerne la prévention et la promotion de la santé, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1352 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Commission communautaire française et la Région wallonne du 24 janvier 2019 visant à garantir la libre circulation des personnes handicapées, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1360 (2018-2019) N° 4	Projet de décret insérant des dispositions relatives aux soins palliatifs dans le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1361 (2018-2019) N° 1	Projet de décret modifiant l'article 283 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé en vue d'actualiser les services et structures pouvant être agréés ou subventionnés par le Gouvernement dans la mesure où ils s'adressent particulièrement aux personnes handicapées et insérant un article 695/1 dérogeant à titre transitoire à l'article 75, 2°, du même Code
Doc. 1362 (2018-2019) N° 4	Projet de décret modifiant le décret du 6 novembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination et le Code judiciaire, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1384 (2018-2019) N° 4	Projet de décret relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1385 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public pour les matières réglées par l'article 138 de la Constitution, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1401 (2018-2019) N° 1	Projet de décret modifiant les dispositions relatives au transport médico-sanitaire du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Document	Intitulé
Doc. 1189 (2018-2019) N° 1	Projet de décret modifiant le décret du 25 avril 2002 relatif aux aides visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés par les pouvoirs locaux, régionaux et communautaires, par certains employeurs du secteur non marchand, de l'enseignement
Doc. 1191 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret relatif au subventionnement de l'emploi auprès de certains employeurs de l'enseignement et du secteur non-marchand dans les matières culturelles et personnalisables, déposée par MM. Henquet, Drèze, Wahl et Fourny
Doc. 1245 (2018-2019) N° 3	Projet de décret abrogeant le décret du 2 février 2017 relatif au contrat d'insertion et l'arrêté du 22 juin 2017 portant exécution du décret du 2 février 2017 relatif au contrat d'insertion, adopté le 30 janvier 2019



Document	Intitulé
Doc. 1257 (2018-2019) N° 4	Projet de décret relatif aux subventions visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés auprès de certaines entreprises, adopté le 13 février 2019
Doc. 1276 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif au contrôle des législations et réglementations relatives à la politique économique, à la politique de l'emploi et à la recherche scientifique ainsi qu'à l'instauration d'amendes administratives applicables en cas d'infraction à ces législations et réglementations, adopté le 27 février 2019
Doc. 1277 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif au contrôle des législations et réglementations relatives à la reconversion et au recyclage professionnels ainsi qu'à l'instauration d'amendes administratives applicables en cas d'infraction à ces législations et réglementations, adopté le 27 février 2019
Doc. 1300 (2018-2019) N° 4	Projet de décret relatif à la formation professionnelle individuelle, adopté le 3 avril 2019
Doc. 1327 (2018-2019) N° 4	Projet de décret instaurant une indemnité compensatoire en cas de travaux sur la voie publique, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1351 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 21 mars 2019 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la validation des compétences, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1399 (2018-2019) N° 1	Projet de décret modifiant la loi du 12 février 2008 instaurant un cadre général pour la reconnaissance des qualifications professionnelles UE

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Document	Intitulé
Doc. 876 (2016-2017) N° 5	Proposition de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en vue d'un plafonnement des factures d'eau en cas de fuite d'eau cachée au sein d'un logement, déposée par Mme Trotta, M. Dupont, Mme Gérardon, MM. Prévot, Stoffels et Legasse, adoptée le 30 avril 2019
Doc. 1144 (2017-2018) N° 3	Projet de décret portant assentiment à la Convention entre le Gouvernement de la République française et la Région wallonne de Belgique au sujet de l'amélioration de la Lys mitoyenne entre la France et la Wallonie et de l'aménagement du canal de Pommeroeul à Condé, signée à Namur, le 19 juillet 2007, et à l'Avenant, signé à Paris, le 2 mai 2017, à la Convention entre le Gouvernement de la République française et la Région wallonne de Belgique au sujet de l'amélioration de la Lys mitoyenne entre la France et la Wallonie et de l'aménagement du Canal de Pommeroeul à Condé, signée à Namur le 19 juillet 2007, adopté le 5 septembre 2018
Doc. 1150 (2017-2018) N° 10	Projet de décret relatif au Code wallon du Bien-être des animaux, adopté le 3 octobre 2018
Doc. 1170 (2018-2019) N° 5	Projet de décret relatif à la procédure d'expropriation, adopté le 21 novembre 2018
Doc. 1172 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article D.VII.1. du Code du Développement territorial, déposée par M. Fourny, Mme Moinnet et M. Wahl
Doc. 1173 (2018-2019) N° 4	Proposition de décret modifiant les articles D.VI.25. à D.VI.28. du Code du Développement territorial ainsi que l'article 54 du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques, déposée par M. Fourny, Mme Moinnet et M. Wahl, adoptée le 27 février 2019
Doc. 1220 (2018-2019) N° 5	Projet de décret modifiant le décret du 19 mars 2009 relatif à la conservation du domaine public régional routier et des voies hydrauliques, adopté le 19 décembre 2018

Document	Intitulé
Doc. 1222 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant les articles D.IV.54, D.VI.17 et D.VI.29 du Code du Développement territorial en vue de revoir le régime des charges d'urbanisme dans le but de promouvoir la création de logements d'utilité publique, déposée par MM. Dermagne, Stoffels, Collignon et Mme Kapompole
Doc. 1226 (2018-2019) N° 5	Projet de décret relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules, adopté le 16 janvier 2019
Doc. 1246 (2018-2019) N° 6	Projet de décret relatif à la qualité de l'air intérieur, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1259 (2018-2019) N° 9	Proposition de décret visant à généraliser les aménagements cyclables de qualité en Wallonie et à renforcer la sécurité des cyclistes, déposée par MM. Daele et Hazée, adoptée le 3 avril 2019
Doc. 1267 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 25 juillet 2018 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'exécution et au financement de l'assainissement du sol des stations-service et des citernes de gasoil à des fins de chauffage, adopté le 27 février 2019
Doc. 1271 (2018-2019) N° 4	Projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau, et instaurant une certification « Eau » des immeubles bâtis, dénommée « CertIBEau », adopté le 27 février 2019
Doc. 1275 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 5 octobre 2018 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif au financement des infrastructures ferroviaires stratégiques, adopté le 27 février 2019
Doc. 1293 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article D.1 du Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en vue d'assurer la gestion publique, solidaire et durable du cycle de l'eau, déposée par Mmes Tillieux, Lambelin, Istaz-Slangen, M. Furlan, Mme Zrihen et M. Stoffels
Doc. 1294 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article 5 du décret du 17 janvier 2019 relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules et instaurant la gratuité des transports en commun dans les zones de basses émissions, déposée par Mme Gonzalez Moyano, MM. Denis, Luperto, Van der Stichelen, Mme Pécriaux et M. Collignon
Doc. 1299 (2018-2019) N° 4	Projet de décret relatif aux amendes administratives en matière de sécurité routière, adopté le 3 avril 2019
Doc. 1325 (2018-2019) N° 8	Projet de décret modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1326 (2018-2019) N° 8	Projet de décret modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1333 (2018-2019) N° 11	Projet de décret relatif à la délinquance environnementale, adopté le 3 mai 2019
Doc. 1334 (2018-2019) N° 5	Projet de décret relatif à la protection de la ressource en eau, à la gouvernance et modifiant le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et l'article 100 du décret-programme du 12 décembre 2014 portant des mesures diverses liées au budget en matière de calamité naturelle, de sécurité routière, de travaux publics, d'énergie, de logement, d'environnement, d'aménagement du territoire, de bien-être animal, d'agriculture et de fiscalité, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1335 (2018-2019) N° 1	Projet de décret instituant le Code de la gestion des ressources du sous-sol
Doc. 1338 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif au Livre VII du Code de l'Environnement, constituant le Code Déchets-ressources et modifiant le Livre Ier du Code de l'Environnement
Doc. 1339 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif au Livre IX du Code de l'Environnement contenant le Code du permis d'environnement et modifiant divers décrets



Document	Intitulé
Doc. 1353 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière d'aménagement du territoire et de certaines matières connexes, adopté le 3 mai 2019
Doc. 1400 (2018-2019) N° 1	Projet de décret portant assentiment à la Convention entre la Région flamande, la Région wallonne, et le Gouvernement de la République française, relative à l'aménagement de la Lys mitoyenne entre Deûlémont en France et Menin en Belgique signée à Bruxelles le 19 novembre 2018

COMMISSION DU BUDGET, DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Document	Intitulé
Doc. 1112 (2017-2018) N° 1	Proposition de décret introduisant la procédure du « saut de génération » au sein du Code des droits de succession, déposée par Mme Kapompole, M. Collignon, Mme Vienne, MM. Dupont et Dermagne, retirée par ses auteurs le 29 avril 2019
Doc. 1138 (2017-2018) N° 1	Proposition de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité en vue d'imposer la décision d'un juge de paix avant toute coupure, déposée par M. Dupont, Mme Vienne, M. Stoffels et Mme Kapompole, rejetée le 3 octobre 2018
Doc. 1139 (2017-2018) N° 1	Proposition de décret modifiant le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz en vue d'imposer la décision d'un juge de paix avant toute coupure, déposée par Mme Vienne, MM. Stoffels, Dupont et Mme Kapompole, rejetée le 3 octobre 2018
Doc. 1140 (2017-2018) N° 1	Proposition de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité en vue d'établir pour les contrats de fourniture une période fixe de trois ans au moins, déposée par Mme Vienne, M. Dupont, Mme Kapompole et M. Stoffels, rejetée le 17 octobre 2018
Doc. 1141 (2017-2018) N° 1	Proposition de décret modifiant le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz en vue d'établir pour les contrats de fourniture une période fixe de trois ans au moins, déposée par Mme Vienne, M. Dupont, Mme Kapompole et M. Stoffels, rejetée le 17 octobre 2018
Doc. 1184 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret visant à modifier l'article 257 du Code des impôts sur les revenus 1992 en vue d'instaurer une équité entre les personnes en situation de handicap, déposée par Mme Kapompole, MM. Dermagne et Dupont
Doc. 1190 (2018-2019) N° 3	Projet de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz, adopté le 7 novembre 2018
Doc. 1196 (2018-2019) N° 3	Projet de décret ratifiant la décision du transfert à la Région wallonne du service du précompte immobilier, adopté le 21 novembre 2018
Doc. 1202 (2018-2019) N° 6	Proposition de décret introduisant la procédure du « saut de génération » au sein du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, déposée par Mme Kapompole et M. Collignon, adoptée le 3 mai 2019
Doc. 1247 (2018-2019) N° 7	Projet de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et le décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz, adopté le 30 janvier 2019
Doc. 1320 (2018-2019) N° 5	Projet de décret portant des dispositions fiscales diverses, adopté le 3 mai 2019
Doc. 1321 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif à la création du Centre stratégique d'expertise fiscale et financière, en abrégé: CeSEFF
Doc. 1322 (2018-2019) N° 5	Projet de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, adopté le 30 avril 2019

Document	Intitulé
Doc. 1329 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article 33 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité en vue d'octroyer le statut de client protégé aux personnes bénéficiant de la mesure du maximum à facturer, déposée par M. Stoffels
Doc. 1336 (2018-2019) N° 10	Projet de décret modifiant les décrets des 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz et du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution de gaz et d'électricité en vue de favoriser le développement des communautés d'énergie renouvelable, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1337 (2018-2019) N° 1	Projet de décret modifiant l'article 4bis du décret du 23 juin 1994 relatif à la création et à l'exploitation des aéroports et aérodromes relevant de la Région wallonne
Doc. 1355 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, de certaines compétences de la Région wallonne en matière d'énergie, adopté le 3 mai 2019
Doc. 1365 (2018-2019) N° 6	Projet de décret modifiant le décret du 20 février 2014 « Climat », adopté le 30 avril 2019
Doc. 1366 (2018-2019) N° 6	Projet de décret relatif aux incidences climatiques pour ce qui concerne les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1381 (2018-2019) N° 1	Projet de décret modifiant le décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité
Doc. 1382 (2018-2019) N° 5	Projet de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et le décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1387 (2018-2019) N° 3	Proposition de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, déposée par MM. Antoine, Collignon, Mmes Galant, Pécriaux et M. Destrebecq, adoptée le 3 mai 2019
Doc. 1390 (2018-2019) N° 1	Projet de décret instaurant un régime de garantie géothermique régionale concernant l'exploration de l'énergie géothermique dans le sous-sol profond et modifiant le décret du 10 novembre 2004 instaurant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, créant un Fonds wallon Kyoto et relatif aux mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto
Doc. 1391 (2018-2019) N° 1	Projet de décret ratifiant la décision de report du transfert à la Région wallonne du service du précompte immobilier
Doc. 1402 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif à l'organisation du marché de l'énergie thermique et aux réseaux d'énergie thermique

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DU TOURISME ET DU PATRIMOINE

Document	Intitulé
Doc. 1147 (2017-2018) N° 6	Projet de décret modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau, adopté le 3 octobre 2018
Doc. 1160 (2017-2018) N° 4	Proposition de décret modifiant l'article 11 de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature en vue d'interdire le survol des réserves naturelles avec un drone, déposée par Mme Ryckmans et M. Henry, adoptée le 13 février 2019
Doc. 1280 (2018-2019) N° 3	Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 30 janvier 2019 entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes, adopté le 3 avril 2019
Doc. 1292 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article D.226 du Code wallon de l'Agriculture en vue d'institutionnaliser l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (APAQ-W) comme agence de développement des circuits courts en Wallonie, déposée par M. P. Prévot, Mme Pécriaux, MM. Mottard, Vrancken, Mme Trotta et M. Dermagne

Document	Intitulé
Doc. 1317 (2018-2019) N° 4	Projet de décret modifiant le Code des droits de succession et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe en vue de soutenir la réforme du bail à ferme, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1318 (2018-2019) N° 10	Projet de décret modifiant diverses législations en matière de bail à ferme, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1383 (2018-2019) N° 4	Projet de décret relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1403 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation

COMMISSION DES POUVOIRS LOCAUX, DU LOGEMENT ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Document	Intitulé
Doc. 1151 (2017-2018) N° 3	Projet de décret modifiant les dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatives aux subventions à certains investissements d'intérêt public, adopté le 3 octobre 2018
Doc. 1163 (2018-2019) N° 9	Projet de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de réformer la tutelle sur les pouvoirs locaux, adopté le 3 octobre 2018
Doc. 1164 (2018-2019) N° 3	Projet de décret modifiant certaines dispositions de la loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d'action sociale en vue de réformer la tutelle, adopté le 3 octobre 2018
Doc. 1174 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article L1313-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par M. Puget
Doc. 1197 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif au plan de cohésion sociale, adopté le 21 novembre 2018
Doc. 1198 (2018-2019) N° 5	Projet de décret relatif au plan de cohésion sociale pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré de la Communauté française, adopté le 21 novembre 2018
Doc. 1219 (2018-2019) N° 5	Projet de décret insérant dans la Troisième partie du Livre III du Code de la démocratie locale et de la décentralisation un titre V relatif aux subventions octroyées aux grandes villes dans le cadre de leurs perspectives de développement urbain et modifiant l'article D.I.4 du Code du Développement territorial, adopté le 19 décembre 2018
Doc. 1233 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article 6 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation afin de renforcer la lutte contre la discrimination en matière d'accès au logement, déposée par M. Collignon, Mme Kapompole, M. Dermagne, Mme Gahouchi, MM. Furlan et Stoffels
Doc. 1256 (2018-2019) N° 8	Projet de décret modifiant le Chapitre II du Titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux funérailles et sépultures, adopté le 13 février 2019
Doc. 1260 (2018-2019) N° 3	Proposition de décret modifiant l'article L1523-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par MM. Fourny, Wahl, Destrebecq et Mouyard, adoptée le 13 février 2019
Doc. 1296 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'intégrer dans le programme stratégique transversal communal un chapitre relatif au Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat, déposée par M. Collignon, Mme Morreale, M. Luperto, Mmes Istaz-Slangen, Tillieux et M. Dermagne
Doc. 1312 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret visant à modifier le Titre IV du Livre premier du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer et de renforcer la consultation populaire communale, déposée par MM. Hazée et Daele

Document	Intitulé
Doc. 1313 (2018-2019) N° 4	Proposition de décret modifiant le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable et le décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation, déposée par MM. Maroy, Fourny, Wahl et Mme Moucheron, adoptée le 30 avril 2019
Doc. 1323 (2018-2019) N° 7	Projet de décret modifiant le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable et le décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation en vue d'y insérer la notion d'habitation légère, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1342 (2018-2019) N° 1, <i>1bis et 1ter</i>	Proposition de décret relatif à l'instauration d'un Plan local d'action climatique, déposée par Mme Simonet, MM. Wahl, Fourny et Mme Moucheron
Doc. 1348 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif à la participation de pouvoirs publics de soins à une collaboration hospitalière
Doc. 1349 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif à la participation de pouvoirs publics de soins à une collaboration hospitalière pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution
Doc. 1350 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant les articles L1141-2, L1141-3, L1141-4 et L1141-9 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de faciliter et de protéger la consultation populaire d'initiative citoyenne, déposée par Mme Tillieux, M. Courard, Mmes Kapompole, Istaz-Slangen et M. Collignon
Doc. 1354 (2018-2019) N° 3	Projet de décret relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de logement, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1359 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article L1232-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de permettre l'inhumation dans un linceul en pleine terre, déposée par M. Kilic, Mmes Zrihen, Gahouchi, M. P. Prévot, Mmes Morreale et Kapompole, retirée par ses auteurs le 25 avril 2019
Doc. 1363 (2018-2019) N° 3	Projet de décret modifiant certaines dispositions de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale relatives aux receveurs régionaux, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1364 (2018-2019) N° 3	Projet de décret modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatives aux receveurs régionaux, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1372 (2018-2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article L1232-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de permettre le placement d'une dépouille mortelle dans une autre enveloppe d'ensevelissement qu'un cercueil, déposée par M. Hazée, Mme Ryckmans, MM. Daele et Henry, retirée par ses auteurs le 23 avril 2019
Doc. 1373 (2018-2019) N° 4	Proposition de décret modifiant les articles L1232-1, L1232-13, L1232-15, L1232-19, L1232-20 et L1232-21 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de permettre l'inhumation de dépouilles, en pleine terre, dans des enveloppes d'ensevelissement, déposée par MM. Hazée, Culot, Arens et Kilic, adoptée le 30 avril 2019
Doc. 1378 (2018-2019) N° 4	Projet de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'établir le cadre de la fusion volontaire de communes, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1379 (2018-2019) N° 5	Projet de décret modifiant la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale dans le cadre de la fusion volontaire de communes et relativement à l'installation des conseils de l'action sociale, adopté le 30 avril 2019
Doc. 1380 (2018-2019) N° 1	Projet de décret relatif à la prévention du radicalisme violent dans le cadre de la création et du fonctionnement des cellules de sécurité intégrale et locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme
Doc. 1386 (2018-2019) N° 1	Projet de décret organisant le rapprochement des missions dévolues à la Société wallonne du Logement (SWL) et à la Société wallonne du crédit social (SWCS) et au Centre d'Étude en Habitat Durable (CEHD) au sein de l'Agence wallonne de l'Habitation durable

COMMISSION SPÉCIALE RELATIVE AU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Document	Intitulé
Doc. 1131 (2017-2018) N° 6	Proposition de décret relatif à l'organisation de la consultation populaire régionale, déposée par MM. Antoine, Collignon, Mouyard, Fourny et Puget, adoptée le 30 avril 2019
Doc. 1374 (2017-2018) N° 4	Proposition de décret spécial modifiant le décret spécial du 19 juillet 2018 instituant la consultation populaire, déposée par MM. Collignon, Mouyard, Mme Simonet, MM. Puget et Antoine, adoptée le 30 avril 2019

2. PROJETS DE DÉCRET DE NATURE BUDGÉTAIRE

Document	Intitulé
Doc. 1200 (2018-2019) N° 5	Projet de décret contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2019, adopté le 30 novembre 2018
Doc. 1201 (2018-2019) N° 7	Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2019, adopté le 30 novembre 2018

3. RÉOLUTIONS

Document	Intitulé
Doc. 253 (2014-2015) N° 1	Proposition de résolution invitant le Gouvernement wallon à lancer un programme exceptionnel de création et d'entretien de logements, déposée par M. Stoffels, rejetée le 3 avril 2019
Doc. 375 (2015-2016) N° 1	Proposition de résolution visant à soutenir l'économie circulaire et à amplifier l'insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques dans les marchés publics, déposée par M. Henry, Mme Ryckmans, MM. Daele et Hazée, retirée par ses auteurs le 2 avril 2019
Doc. 497 (2015-2016) N° 1	Proposition de résolution visant à renforcer la sensibilisation à la diversité sexuelle dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins, déposée par M. Lefebvre, Mmes Kapompole, Lambelin, Gonzalez Moyano, MM. Prévot et Courard, rejetée en commission le 7 février 2019
Doc. 506 (2015-2016) N° 1	Proposition de résolution afin de lutter contre les difficultés rencontrées par les commerçants lors de travaux sur la voie publique, déposée par Mmes Waroux, Moinnet, M. Desquesnes, Mme Simonet, M. Drèze et Mme Stommen, retirée par ses auteurs le 2 avril 2019
Doc. 798 (2016-2017) N° 1	Proposition de résolution visant à inscrire dans les prochains plans d'investissement communaux les investissements d'équipement réalisés dans les parcs résidentiels touristiques concernés par le Plan habitat permanent, déposée par M. Dodrimont, retirée par son auteur le 18 septembre 2018
Doc. 841 (2016-2017) N° 1	Proposition de résolution visant à augmenter les espaces verts pour tous en zones urbaines, déposée par M. Henry et Mme Ryckmans, rejetée le 3 octobre 2018
Doc. 1100 (2017-2018) N° 4	Proposition de résolution visant l'évaluation du mécanisme du coût-vérité en matière de gestion des déchets, déposée par Mme Bonni, M. Denis, Mme Gonzalez Moyano, MM. Lenzini, Stoffels et Dermagne, adoptée le 30 avril 2019
Doc. 1113 (2017-2018) N° 1	Proposition de résolution visant à définir les priorités stratégiques de la Wallonie pour la Politique agricole commune (PAC) après 2020, déposée par Mme Ryckmans et M. Henry, rejetée le 30 avril 2019
Doc. 1128 (2017-2018) N° 1	Proposition de résolution invitant le Gouvernement wallon à lancer un appel à projets afin de promouvoir et de contribuer au développement des poulaillers partagés entre citoyens, déposée par M. Puget, retirée par son auteur le 28 janvier 2019

Document	Intitulé
Doc. 1133 (2017-2018) N° 1	Proposition de résolution visant à apporter une réponse urgente, transversale et d'envergure au déclin de la biodiversité et des richesses qu'elle procure à la Wallonie, déposée par Mme Ryckmans, MM. Henry, Daele et Hazée, rejetée le 3 octobre 2018
Doc. 1161 (2017-2018) N° 1	Proposition de résolution visant à mettre en place des expériences-pilotes de développement de véhicules à hydrogène en Wallonie et à en étudier les opportunités futures, déposée par Mme Moinnet, MM. Lecerf, Fourny et Wahl
Doc. 1171 (2018-2019) N° 4	Proposition de résolution interparlementaire sur la politique climatique de la Belgique, déposée par Mme Baltus-Möres, MM. Stoffels, Drèze et Henry, adoptée le 7 novembre 2018
Doc. 1224 (2018-2019) N° 1	Proposition de résolution visant à évaluer les impacts sanitaires et environnementaux des terrains de sport synthétiques et à instaurer un moratoire sur la création des terrains de sport synthétiques contenant des billes en caoutchouc, déposée par M. P. Prévot, Mme Morreale, M. Stoffels, Mme Kapompole, M. Lenzini et Mme Poulin
Doc. 1227 (2018-2019) N° 4	Proposition de résolution visant à rappeler l'article 12 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2008 relatif à l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets, déposée par M. Puget, adoptée le 13 février 2019
Doc. 1254 (2018-2019) N° 4	Proposition de résolution visant à repositionner la Belgique dans le débat climatique, déposée par M. Henry, Mmes Baltus-Möres, Zrihen et Waroux, adoptée le 19 décembre 2018
Doc. 1258 (2018-2019) N° 6	Proposition de résolution visant à introduire l'usage d'unités mobiles pour l'abattage des bovins en Région wallonne, déposée par M. Puget, Mme Baltus-Möres et M. Arens, adoptée le 27 février 2019
Doc. 1261 (2018-2019) N° 1	Proposition de résolution soutenant le principe de la réduction du taux de TVA à 6% sur la facture d'électricité aux clients résidentiels, déposée par Mme Kapompole, MM. Dermagne, Collignon, Mme Gahouchi, MM. Stoffels et Furlan
Doc. 1268 (2018-2019) N° 3	Proposition de résolution visant à garantir l'absence d'obstacles économiques liés à l'emploi des langues et de charges administratives supplémentaires en matière d'actes notariés concernant des biens situés dans d'autres régions, déposée par Mme Simonet, MM. Fourny, Wahl, Dermagne et Hazée, adoptée le 3 avril 2019
Doc. 1282 (2018-2019) N° 4	Proposition de résolution relative à la transparence en matière de coopération réglementaire dans le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (Accord Economique et Commercial Global (AECG/CETA), prévue par la Déclaration du Royaume de Belgique relative aux conditions de pleins pouvoirs par l'État fédéral et les Entités fédérées pour la signature du CETA, déposée par Mmes Zrihen, Ryckmans, Lambelin et M. Hazée, adoptée le 3 avril 2019
Doc. 1290 (2018-2019) N° 1	Proposition de résolution visant à augmenter les subventions octroyées aux ménages à revenu modeste pour l'utilisation rationnelle et efficiente de l'énergie, déposée par Mme Kapompole, M. Stoffels, Mme Morreale, M. Vrancken, Mme Gahouchi et M. Furlan
Doc. 1291 (2018-2019) N° 1	Proposition de résolution visant à définir une stratégie plus ambitieuse de diminution des déchets en Wallonie, déposée par Mme Morreale, M. Mottard, Mme Kapompole, MM. Idrissi, Dermagne et Mme Gahouchi
Doc. 1297 (2018-2019) N° 1	Proposition de résolution visant à favoriser les circuits courts, déposée par M. Kilic, Mme Istaz-Slangen, MM. P. Prévot, Vrancken, Mme Trotta et M. Collignon
Doc. 1298 (2018-2019) N° 1	Proposition de résolution visant à réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse liées à l'éclairage nocturne non résidentiel, déposée par Mme Trotta, M. Luperto, Mme Lambelin, MM. Van der Stichelen, Stoffels et Mme Tillieux
Doc. 1330 (2018-2019) N° 3	Proposition de résolution visant à soutenir le développement de l'économie circulaire en Wallonie, déposée par M. Henry, Mme Simonet, M. Evrard, Mme Morreale et M. Puget, adoptée le 3 mai 2019
Doc. 1388 (2018-2019) N° 1	Proposition de résolution visant à éradiquer les zones blanches, déposée par M. Fourny



4. PROPOSITIONS DE DÉCRET POUR LESQUELLES LE CONSEIL D'ÉTAT A RENDU UN AVIS

Le Conseil d'État est doté d'une section de législation chargée de fournir un avis technique aux parlements et aux gouvernements à propos des textes législatifs et réglementaires.

L'avis de la section de législation a plus précisément pour objet de vérifier la conformité des textes proposés avec les normes juridiques existantes, la compétence de l'autorité qui en prend l'initiative et la bonne rédaction des textes.

Au cours de la session ordinaire 2018-2019, le Conseil d'État a remis au Parlement des avis sur les projets et propositions de décret suivants :

Document	Intitulé
Doc. 1045 (2017-2018) N° 2	Proposition de décret spécial modifiant les articles 60 et 64 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en vue de garantir une présence équilibrée de femmes et d'hommes au sein du Gouvernement wallon, déposée par Mme Ryckmans et M. Hazée. Avis du Conseil d'État donné le 13 mars 2019.
Doc. 1075 (2017-2018) N° 2	Proposition de décret modifiant le décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration et le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de renforcer le rôle de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) de la Région wallonne, déposée par M. Hazée, Mme Ryckmans, MM. Daele et Henry. Avis du Conseil d'État donné le 5 novembre 2018.
Doc. 1131 (2017-2018) N° 2	Proposition de décret relatif à l'organisation de la consultation populaire régionale, déposée par MM. Antoine, Collignon, Mouyard, Fourny et Puget. Avis du Conseil d'État donné le 17 septembre 2018.
Doc. 1184 (2018-2019) N° 2	Proposition de décret visant à modifier l'article 257 du Code des impôts sur les revenus 1992 en vue d'instaurer une équité entre les personnes en situation de handicap, déposée par Mme Kapompole, MM. Dermagne et Dupont. Avis du Conseil d'État donné le 20 mars 2019.
Doc. 1189 (2018-2019) N° 4	Projet de décret modifiant le décret du 25 avril 2002 relatif aux aides visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés par les pouvoirs locaux, régionaux et communautaires, par certains employeurs du secteur non marchand, de l'enseignement. Avis du Conseil d'État donné le 10 décembre 2018.
Doc. 1189 (2018-2019) N° 5	Projet de décret modifiant le décret du 25 avril 2002 relatif aux aides visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés par les pouvoirs locaux, régionaux et communautaires, par certains employeurs du secteur non marchand, de l'enseignement. Avis du Conseil d'État donné le 9 janvier 2019.
Doc. 1191 (2018-2019) N° 2	Proposition de décret relatif au subventionnement de l'emploi auprès de certains employeurs de l'enseignement et du secteur non-marchand dans les matières culturelles et personnalisables, déposée par MM. Henquet, Drèze, Wahl et Fourny. Avis du Conseil d'État donné le 26 novembre 2018.
Doc. 1191 (2018-2019) N° 4	Proposition de décret relatif au subventionnement de l'emploi auprès de certains employeurs de l'enseignement et du secteur non-marchand dans les matières culturelles et personnalisables, déposée par MM. Henquet, Drèze, Wahl et Fourny. Avis du Conseil d'État donné le 10 décembre 2018.
Doc. 1191 (2018-2019) N° 5	Proposition de décret relatif au subventionnement de l'emploi auprès de certains employeurs de l'enseignement et du secteur non-marchand dans les matières culturelles et personnalisables, déposée par MM. Henquet, Drèze, Wahl et Fourny. Avis du Conseil d'État donné le 9 janvier 2019.

Document	Intitulé
Doc. 1202 (2018-2019) N° 2	Proposition de décret introduisant la procédure du « saut de génération » au sein du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, déposée par Mme Kapompole et M. Collignon. Avis du Conseil d'État donné le 13 mars 2019.
Doc. 1312 (2018-2019) N° 2	Proposition de décret visant à modifier le Titre IV du Livre premier du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer et de renforcer la consultation populaire communale, déposée par MM. Hazée et Daele. Avis du Conseil d'État donné le 3 juin 2019.
Doc. 1342 (2018-2019) N° 3	Proposition de décret relatif à l'instauration d'un Plan local d'action climatique, déposée par Mme Simonet, MM. Wahl, Fourny et Mme Moucheron. Avis du Conseil d'État donné le 3 juin 2019.
Doc. 1350 (2018-2019) N° 2	Proposition de décret modifiant les articles L1141-2, L1141-3, L1141-4 et L1141-9 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de faciliter et de protéger la consultation populaire d'initiative citoyenne, déposée par Mme Tillieux, M. Courard, Mmes Kapompole, Istaz-Slangen et M. Collignon. Avis du Conseil d'État donné le 3 juin 2019.
Doc. 1381 (2018-2019) N° 2	Projet de décret modifiant le décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité. Avis du Conseil d'État donné le 11 avril 2019.
Doc. 1381 (2018-2019) N° 4	Projet de décret modifiant le décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité. Avis du Conseil d'État donné le 3 juin 2019.
Doc. 1381 (2018-2019) N° 5	Projet de décret modifiant le décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité. Avis du Conseil d'État donné le 3 juin 2019.
Doc. 1382 (2018-2019) N° 2	Projet de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et le décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments. Avis du Conseil d'État donné le 11 avril 2019.

5. DÉCRETS AYANT FAIT L'OBJET D'UN ARRÊT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

La Cour constitutionnelle contrôle les normes ayant force de loi au regard des règles qui déterminent les compétences respectives de l'État, des Communautés et des Régions. Ces règles de compétence figurent tant dans la Constitution que dans les lois relatives à la réforme des institutions de la Belgique fédérale.

La Cour veille par ailleurs au respect des articles de la Constitution qui garantissent notamment les principes d'égalité, de non-discrimination ou encore, depuis la sixième réforme de l'État, de loyauté fédérale.

Au cours de la session 2018-2019, la Cour constitutionnelle n'a pas rendu d'arrêt sur des décrets de la Région wallonne.

6. CONTRÔLES ET AUDITS DE LA COUR DES COMPTES

Outre sa fonction de conseiller budgétaire, la Cour des comptes exerce notamment un contrôle financier, un contrôle de légalité et de régularité sur les dépenses et les recettes de la Région wallonne. Elle est tenue d'informer le Parlement des résultats des principaux contrôles et audits des recettes et dépenses publiques qu'elle réalise.

Dans ce cadre, ont été reçus :

le 30^e cahier d'observations adressé par la Cour des comptes au Parlement wallon - Fascicules Ier et II (Doc. 1232 (2018-2019) N° 1 et 1*bis*). Le 17 décembre, le Premier Président de la Cour des comptes a été reçu au Parlement de Wallonie afin de remettre officiellement ce cahier au Président André Antoine. Ce rapport a été examiné par les différentes commissions permanentes du Parlement (voir <https://urlz.fr/8WEC>) ;

le 24^e cahier d'observations adressé par la Cour des comptes au Parlement wallon - Fascicule II*ter*. Annexe au compte général de la Région wallonne pour l'année 2012 - Institut scientifique de service public (ISSeP) (Doc. 278 (2014-2015) N° 1*quater*).

ANNEXES – SESSION EXTRAORDINAIRE 2019

1. LISTE DES PROJETS ET DES PROPOSITIONS DE DÉCRET CONSIDÉRÉS COMME NON AVENUS PAR L'EFFET DU RENOUVELLEMENT DU PARLEMENT WALLON

- Proposition de décret portant création d'un Institut d'évaluation des choix scientifiques et technologiques auprès du Parlement wallon, déposée par Madame Kapompole et Monsieur Jamar (Doc. 7 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret modifiant la cinquième partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relative aux obligations des mandataires en matière de déclaration de mandats et de rémunération, déposée par Monsieur Onkelinx (Doc. 8 (SE 2014) N°s 1 à 4)
- Proposition de décret visant à encadrer la détention des Nouveaux Animaux de Compagnie en Wallonie et modifiant le Livre Ier du Code de l'environnement, déposée par Monsieur Onkelinx (Doc. 9 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le taux des droits de succession en faveur des héritiers et légataires handicapés, déposée par Madame Defraigne (Doc. 10 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret visant à la démocratisation des services de télévigilance, déposée par Madame Cornet, Messieurs Jeholet et Borsus (Doc. 11 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret visant à appliquer des taux réduits aux donations et successions en vue de créer ou d'acquérir une entreprise, déposée par Madame Cornet, Messieurs Jeholet, Borsus et Jamar (Doc. 12 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret visant à appliquer des taux réduits aux donations et successions pour acquérir un premier logement en pleine propriété, déposée par Messieurs Jeholet, Borsus et Madame Cornet (Doc. 13 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret visant à réduire et simplifier les droits de succession et de donation, déposée par Messieurs Jeholet, Borsus et Madame Cornet (Doc. 14 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret spécial instaurant la consultation populaire régionale, déposée par Monsieur Hazée (Doc. 16 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret visant à encourager l'optimisation des ressources énergétiques et matières premières au sein des petites ou moyennes entreprises et complétant pour ce faire le décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises, déposée par Monsieur Hazée (Doc. 17 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret visant à l'instauration par les conseils consultatifs communaux des aînés d'outils pour un vieillissement actif, déposée par Monsieur Daele (Doc. 24 (SE 2014) N° 1)
- Proposition de décret modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en vue d'instaurer des peines plus sévères en cas de cruauté envers un animal, déposée par Madame Defraigne (Doc. 65 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les interdictions liées au mandat de conseiller communal et les modalités de mise en œuvre de l'action récursoire, déposée par Messieurs Crucke, Jeholet, Madame Defrang-Firket, Messieurs Maroy et Knaepen (Doc. 73 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 25 avril 2002 relatif aux aides visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés par les pouvoirs locaux, régionaux et communautaires, par certains employeurs du secteur non marchand, de l'enseignement et du secteur marchand afin de renforcer l'efficacité, améliorer la transparence et simplifier le dispositif, déposée par Madame Ryckmans et Monsieur Hazée (Doc. 81 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 24 avril 2014 abrogeant les articles 1^{er} à 128 et 129^{quater} à 184 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie et formant le Code du développement territorial en vue d'instaurer la dématérialisation des dossiers de demandes de permis d'urbanisme et la mise en place d'une traçabilité informatisée des dossiers d'urbanisme, déposée par Monsieur Jeholet, Madame De Bue, Messieurs Dodrimont, Lecerf, Maroy et Tzanetatos (Doc. 92 (2014-2015) N° 1)



- Proposition de décret interdisant l'élevage des animaux détenus uniquement ou essentiellement pour leur fourrure en Région wallonne, déposée par Madame Defraigne (Doc. 95 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret visant à permettre à la Société wallonne de financement et de garantie des petites et moyennes entreprises (SOWALFIN) d'octroyer des garanties aux PME se finançant à court terme via des avances de trésorerie dans le but de se prémunir d'un retard de paiement de leurs clients émanant du secteur public, déposée par Messieurs Jeholet, Evrard, Dodrimont, Mesdames Dock, Defraigne et Monsieur Bellot (Doc. 105 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret spécial imposant, dans le cadre des élections du Parlement wallon, un minimum de quatre sièges à attribuer par circonscription électorale, déposée par Monsieur Evrard, Madame Lecomte, Monsieur Jeholet, Madame Durenne, Messieurs Wahl et Mouyard (Doc. 125 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret instaurant dans la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux l'obligation de suivre une formation pour les professionnels du secteur animalier, déposée par Madame Defraigne (Doc. 135 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret visant à instaurer un chèque-terroir, déposée par Monsieur Puget (Doc. 141 (2014-2015) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret portant modification du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de rendre incompatible la fonction de ministre avec un mandat exécutif local, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Madame De Bue, Messieurs Dodrimont, Mouyard et Madame Defrang-Firket (Doc. 153 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret et ordonnance conjoints de la Communauté française, de la Région wallonne, de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire commune et de la Commission communautaire française instituant un délégué général aux droits de l'enfant commun à la Communauté française, à la Région wallonne, à la Région de Bruxelles-Capitale, à la Commission communautaire commune et à la Commission communautaire française, déposée par Monsieur Hazée, Madame Ryckmans, Messieurs Daele et Henry (Doc. 157 (2014- 2015) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret visant à organiser la gestion et la distribution des invendus alimentaires et des produits agricoles non-calibrés en Wallonie et modifiant le décret de la Région wallonne du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et le décret de la Région wallonne du 27 mars 2014 relatif au Code wallon de l'agriculture, déposée par Madame Gérardon, Monsieur Dermagne, Madame Trotta et Monsieur Imane (Doc. 159 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret-programme de la Région wallonne du 12 décembre 2014 portant des mesures diverses liées au budget en matière de calamité naturelle, de sécurité routière, de travaux publics, d'énergie, de logement, d'environnement, d'aménagement du territoire, de bien-être animal, d'agriculture et de fiscalité afin d'abroger les dispositions relatives à la suppression de l'exonération du précompte immobilier sur le matériel et l'outillage, déposée par Monsieur Jeholet, Madame De Bue, Messieurs Dodrimont, Knaepen, Crucke et Bouchez (Doc. 169 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer la procédure de désignation des gouverneurs de province et de renforcer le contrôle démocratique, déposée par Monsieur Hazée et Madame Ryckmans (Doc. 205 (2014- 2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 13 novembre 2002 créant un fonds budgétaire en matière de loterie, en vue d'objectiver les procédures d'octroi des subsides émanant de la Loterie nationale, déposée par Monsieur Jeholet, Madame Lecomte, Monsieur Wahl, Madame Durenne, Messieurs Mouyard et Crucke (Doc. 209 (2014-2015) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant le décret du 13 novembre 2002 créant un fonds budgétaire en matière de loterie, afin d'assurer la transparence, déposée par Monsieur Hazée et Madame Ryckmans (Doc. 225 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe et visant à encourager le maintien à domicile des aînés, déposée par Monsieur Antoine (Doc. 231 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale afin de les conformer aux règles budgétaires et comptables édictées par l'Union européenne, déposée par Monsieur Jeholet, Madame Defrang-Firket, Monsieur Crucke, Madame Cornet, Messieurs Maroy et Bouchez (Doc. 235 (2014-2015) N° 1)

- Proposition de décret modifiant le décret du 21 décembre 1989 relatif au service de transport public de personnes en Région wallonne concernant la rationalisation des structures des TEC, déposée par Monsieur Jeholet, Madame De Bue, Messieurs Dodrimont, Lecerf, Knaepen et Maroy (Doc. 244 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale en vue d'intégrer l'ensemble des rémunérations des présidents CPAS dans le plafond de 150% du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants et du Sénat, déposée par Messieurs Hazée et Henry (Doc. 246 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, en vue d'intégrer l'ensemble des rémunérations dans le plafond de 150% du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants et du Sénat et d'assurer la transparence des rémunérations, déposée par Messieurs Hazée et Henry (Doc. 247 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret visant à étendre le champ de compétences des agences immobilières sociales (AIS) au logement « étudiant », déposée par Madame Defrang-Firket, Messieurs Jeholet, Crucke, Bouchez, Madame Baltus-Möres et Monsieur Maroy (Doc. 259 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret visant à modifier les articles L1125-11, L1531-2 et L2212-81ter du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de consacrer l'incompatibilité entre le mandat de membre d'un collège communal ou provincial et les fonctions de direction d'une personne morale de droit public ou de droit privé dans laquelle une intercommunale détient une participation, déposée par Messieurs Hazée et Henry (Doc. 280 (2014-2015) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article 257 du Code des impôts sur les revenus 1992 en vue d'instaurer l'automatisme des réductions, remises ou modérations de précompte immobilier, déposée par Messieurs Fourny et Drèze (Doc. 301 (2015-2016) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret visant à modifier l'article 1er du décret de la Région wallonne du 27 octobre 2011 relatif au soutien à la création d'emploi en favorisant les transitions professionnelles vers le statut d'indépendant à titre principal, déposée par Monsieur Stoffels (Doc. 306 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret modifiant la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature afin de protéger diverses espèces végétales et de renforcer la biodiversité végétale, déposée par Monsieur Henry et Madame Ryckmans (Doc. 311 (2015-2016) N° 1 à 3)
- Proposition de décret modifiant la loi du 28 février 1882 sur la chasse, déposée par Monsieur Henry et Madame Ryckmans (Doc. 324 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret relative aux groupements d'animation commerciale, déposée par Monsieur Desquesnes, Mesdames Simonet, Waroux, Salvi, Leal Lopez et Monsieur Arens (Doc. 326 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité afin que l'octroi de certificats verts aux unités produisant de l'énergie renouvelable soit conditionné au strict respect des normes environnementales et de protection de la santé publique, déposée par Monsieur Stoffels (Doc. 336 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les articles L1133-1 et L1133-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en ce qui concerne la publication des règlements et ordonnances communaux, déposée par Messieurs Desquesnes, Antoine, Arens, Drèze, Mesdames Moinnet et Waroux (Doc. 400 (2015-2016) N°s 1 à 4)
- Proposition de décret visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes (open data), déposée par Messieurs Hazée et Henry (Doc. 421 (2015-2016) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes (open data) pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré par la Communauté française à la Région wallonne, déposée par Messieurs Hazée et Henry (Doc. 424 (2015-2016) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant les articles L1122-18, L1124-1, L1211-3 et L1212-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et visant à créer un service public local, déposée par Monsieur Desquesnes, Mesdames Waroux, Moinnet, Messieurs Arens, Antoine et Drèze (Doc. 425 (2015-2016) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale et visant à créer un service public local, déposée par Monsieur Desquesnes, Mesdames Waroux, Moinnet, Messieurs Arens, Antoine et Drèze (Doc. 426 (2015-2016) N° 1)



- Proposition de décret modifiant le Code wallon du tourisme et relative aux hébergements particuliers mis en location touristique via des plateformes communautaires, déposée par Monsieur Desquesnes, Mesdames Simonet, Moucheron, Vandorpe, Schyns et Moinnet (Doc. 445 (2015- 2016) N° 1)
- Proposition de décret relatif à la régionalisation du transport exceptionnel, déposée par Monsieur Fourny, Mesdames Salvi et Leal Lopez (Doc. 498 (2015-2016) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret relative aux actes et travaux pour lesquels il existe des motifs impérieux d'intérêt général, déposée par Messieurs Antoine et Fourny (Doc. 505 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret instituant l'usufruit locatif en vue de renforcer l'offre de logements, déposée par Messieurs Crucke, Jeholet, Mesdames Dock, Defrang-Firket, Messieurs Maroy et Mouyard (Doc. 532 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret insérant un article L1122-35*bis* dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de créer un Conseil consultatif communal obligatoire des aînés, déposée par Messieurs Antoine, Desquesnes et Madame Leal Lopez (Doc. 547 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret insérant un article L1122-35*bis* dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de créer un conseil communal obligatoire des enfants, déposée par Messieurs Antoine, Arens et Madame Moinnet (Doc. 548 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé relatif aux centres d'accueil et de soins de jour, déposée par Monsieur Desquesnes, Mesdames Salvi et Leal Lopez (Doc. 568 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les articles L1332-1, L1332-14, L1332-15 et L1332-16 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par Messieurs Antoine, Desquesnes et Madame Moinnet (Doc. 571 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les articles 1^{er} et 4^{ter} du décret de la Région wallonne du 23 juin 1994 relatif à la création et à l'exploitation des aéroports et aérodromes relevant de la Région wallonne et visant à assurer une unicité de gestion des missions de sûreté et de sécurité, déposée par Messieurs Jeholet, Evrard, Mesdames Brogniez, Galant et Monsieur Dister (Doc. 580 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 1^{er} avril 2004 relatif au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections du Conseil régional wallon, ainsi qu'au contrôle des communications du président du Conseil régional wallon et des membres du Gouvernement wallon, déposée par Madame Dock, Messieurs Maroy, Crucke, Wahl, Mouyard et Jeholet (Doc. 581 (2015-2016) N° 1)
- Proposition de décret visant à renforcer les mécanismes de récupération des aides publiques octroyées à des entreprises bénéficiaires en cas de licenciements boursiers, déposée par Messieurs Henry et Hazée (Doc. 628 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret visant à préciser les modalités de remboursement des fonds structurels, déposée par Messieurs Henry et Hazée (Doc. 640 (2016-2017) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant les articles 74 et 114 du décret du 15 juillet 2008 relatif au Code forestier, déposée par Messieurs Desquesnes, Prévot, Arens et Courard (Doc. 671 (2016-2017) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant le Livre II du Code de l'environnement constituant le Code de l'eau en vue d'instaurer un organe régulateur indépendant pour le secteur de l'eau, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Madame De Bue, Messieurs Dodrimont, Lecerf et Maroy (Doc. 672 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret visant à la redynamisation économique territoriale, déposée par Messieurs Henry et Hazée (Doc. 687 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret conjoint de la Communauté française et de la Région wallonne élargissant les missions du service de médiation commun à la Communauté française et à la Région wallonne, déposée par Messieurs Crucke, Jeholet, Henquet et Wahl (Doc. 735 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article 1^{er} du décret de la Région wallonne du 20 juillet 2016 abrogeant le décret du 24 avril 2014 abrogeant les articles 1^{er} à 128 et 129*quater* à 184 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, abrogeant les articles 1^{er} à 128 et 129*quater* à 184 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine et formant le Code du Développement Territorial, déposée par Messieurs Stoffels, Fourny, Baurain, Sampaoli, Madame Waroux et Monsieur Lenzini (Doc. 740 (2016-2017) N°s 1 à 4)

- Proposition de décret modifiant les articles L1523-12, L1523-13 et L3122-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de renforcer le contrôle des intercommunales par les représentants des associés communaux et provinciaux, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Mouyard, Madame Defrang-Firket, Monsieur Maroy et Madame Baltus-Möres (Doc. 749 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article 12 du décret de la Région wallonne du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et l'article 13 du décret de la Région wallonne du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz visant les administrateurs au sein des organes de gestion des gestionnaires de réseaux de distribution, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Knaepen, Madame Warzée-Caverenne, Messieurs Destrebecq et Henquet (Doc. 750 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les articles L1231-5, L1234-2, L1522-4, L1523-15, L2223-5, L2223-14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et l'article 124 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale en ce qui concerne la répartition des sièges dans les conseils d'administration issus de la coopération entre les communes ou provinces et dans les associations visées au chapitre XII, déposée par Monsieur Crucke, Madame Defrang-Firket, Messieurs Maroy, Mouyard, Evrard et Jeholet (Doc. 752 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les articles 1^{er} et 4 du décret de la Région wallonne du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité et l'article 43 du décret de la Région wallonne du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité en vue d'interdire toute forme de subsidiation croisée entre une activité régulée d'un gestionnaire d'un réseau de distribution de gaz et/ou d'électricité et une activité non-régulée exercée en interne ou par une entreprise tierce, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Henquet, Knaepen, Madame Warzée-Caverenne et Monsieur Destrebecq (Doc. 753 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les articles 7, 8 et 11 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et l'article 7 du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz afin de limiter les activités des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité à celles du métier de distributeur, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Destrebecq, Henquet, Knaepen et Madame Warzée-Caverenne (Doc. 761 (2016-2017) N° 1)
- Projet de décret conjoint de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Commission communautaire française relatif à la coopération au développement (Doc. 771 (2016-2017) N° 1)
- Projet de décret conjoint de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Commission communautaire française relatif à la coopération au développement, pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution (Doc. 772 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et visant à instaurer le vote panaché, déposée par Messieurs Antoine, Fourny et Madame Salvi (Doc. 774 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article D.IV.9. du Code du Développement territorial, déposée par Messieurs Dodrimont, Lecerf, Madame De Bue, Messieurs Maroy, Wahl et Jeholet (Doc. 778 (2016-2017) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret visant à insérer un article 1^{er bis} et à modifier l'article 3 de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux pour reconnaître à l'animal le caractère d'être vivant et sensible, déposée par Madame Defraigne (Doc. 779 (2016-2017) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité en ce qui concerne la gouvernance de la Commission wallonne pour l'énergie (CWaPE), déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Knaepen, Madame Warzée-Caverenne, Messieurs Henquet et Destrebecq (Doc. 797 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et le décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Mesdames Potigny, Lecomte, Durenne et Monsieur Tzanetatos (Doc. 847 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution et le décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Mesdames Potigny, Lecomte, Durenne et Monsieur Tzanetatos (Doc. 848 (2016-2017) N° 1)



- Proposition de décret modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des intercommunales, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Madame Warzée-Caverenne, Messieurs Maroy, Mouyard et Evrard (Doc. 849 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et l'article 49 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale afin d'interdire le port de signes convictionnels ostentatoires et l'expression de comportements ostentatoires aux personnes qui exercent une mission de service public au sein d'une commune, d'une province, d'une intercommunale, d'une association de projets ou d'un centre public d'action sociale, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Knaepen, Madame Galant, Messieurs Maroy et Mouyard (Doc. 851 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les articles L1122-14, L1523-13 et L2212-29 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par Messieurs Crucke et Jeholet (Doc. 855 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret conjoint de la Communauté française, de la Commission communautaire française et de la Région wallonne élargissant les missions de la Commission de déontologie et d'éthique, déposée par Messieurs Jeholet, Crucke, Wahl, Madame Warzée-Caverenne, Monsieur Knaepen et Madame Dock (Doc. 856 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret spécial modifiant l'article 24*bis* de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles et abrogeant le décret spécial du 9 décembre 2010 limitant le cumul de mandats dans le chef des députés du Parlement wallon, afin d'instaurer une incompatibilité entre le mandat de membre du Parlement wallon et le mandat de membre du collège communal d'une commune de plus de 50 000 habitants, déposée par Madame Defraigne, Messieurs Tzanetatos, Destrebecq, Mouyard, Knaepen et Madame Warzée-Caverenne (Doc. 859 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article L1123-4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par Messieurs Legasse, Sampaoli et Lenzini (Doc. 865 (2016-2017) N° 1)
- Proposition de décret relative à la création d'un Fonds de garantie locative, déposée par Messieurs Collignon, Dermagne, Stoffels, Madame Poulin, Messieurs Furlan et Luperto (Doc. 912 (2017-2018) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant l'article 4/1 du décret de la Région wallonne du 10 juillet 2013 instaurant un cadre pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable et modifiant le Livre 1er du Code de l'Environnement, le Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau, la loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables et le décret du 12 juillet 2001 relatif à la formation professionnelle en agriculture, déposée par Monsieur Daele et Madame Ryckmans (Doc. 947 (2017-2018) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret insérant un livre VI/1 dans le Code wallon de l'action sociale et de la santé relatif à l'aide à la vie affective et sexuelle des jeunes, déposée par Madame Ryckmans et Monsieur Daele (Doc. 975 (2017-2018) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature et le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural afin d'élaborer une politique plus efficace de lutte contre l'érosion de la biodiversité, déposée par Monsieur Stoffels, Madame Morreale, Messieurs Denis, Lenzini et Dermagne (Doc. 982 (2017-2018) N° 1)
- Proposition de décret modifiant diverses dispositions du Code wallon du logement et de l'habitat durable relatives au financement du logement d'utilité publique et diverses dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par Messieurs Dermagne, Collignon, Stoffels, Kilic, Madame Poulin et Monsieur Furlan (Doc. 994 (2017-2018) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article L1234-6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de définir la notion de cadre légal spécifique des associations sans but lucratif (ASBL), déposée par Messieurs Desquesnes et Culot (Doc. 1062 (2017-2018) N°s 1 et 1*bis*)
- Proposition de décret modifiant les articles L1133-1 et L1133-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de publier les règlements et ordonnances communaux sur le site internet des communes, déposée par Messieurs Knaepen, Fourny, Wahl, Baurain, Gardier et Arens (Doc. 1074 (2017-2018) N° 1)
- Proposition de décret visant à modifier l'article 270 du Code wallon de l'action sociale et de la santé en vue de renforcer l'emploi des personnes handicapées au sein des administrations régionales et locales, déposée par Madame Tillieux, Monsieur Courard, Mesdames Péciaux, Bonni, Messieurs Martin et Onkelinx (Doc. 1102 (2017-2018) N°s 1 et 2)

- Proposition de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de prévenir les conflits d'intérêts et d'assurer la transparence des activités et des revenus privés, déposée par Messieurs Dermagne, Collignon, P. Prévot, Mesdames Gérardon, Poulin et Zrihen (Doc. 1153 (2017-2018) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et le décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public en vue de prévenir les conflits d'intérêts et d'assurer la transparence des activités et des revenus privés, déposée par Messieurs Dermagne, Collignon, P. Prévot, Mesdames Gérardon, Poulin et Zrihen (Doc. 1154 (2017-2018) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution et le décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution en vue de prévenir les conflits d'intérêts et d'assurer la transparence des activités et des revenus privés, déposée par Messieurs Dermagne, Collignon, P. Prévot, Mesdames Gérardon, Poulin et Zrihen (Doc. 1155 (2017-2018) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article D.VII.1. du Code du Développement territorial, déposée par Monsieur Fourny, Madame Moinnet et Monsieur Wahl (Doc. 1172 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article L1313-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par Monsieur Puget (Doc. 1174 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret visant à modifier l'article 257 du Code des impôts sur les revenus 1992 en vue d'instaurer une équité entre les personnes en situation de handicap, déposée par Madame Kapompole, Messieurs Dermagne et Dupont (Doc. 1184 (2018-2019) N°s 1 et 2)
- Proposition de décret modifiant les articles D.IV.54, D.VI.17 et D.VI.29 du Code du Développement territorial en vue de revoir le régime des charges d'urbanisme dans le but de promouvoir la création de logements d'utilité publique, déposée par Messieurs Dermagne, Stoffels, Collignon et Madame Kapompole (Doc. 1222 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article 6 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation afin de renforcer la lutte contre la discrimination en matière d'accès au logement, déposée par Monsieur Collignon, Madame Kapompole, Monsieur Dermagne, Madame Gahouchi, Messieurs Furlan et Stoffels (Doc. 1233 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant le décret du 21 juin 2012 relatif à l'importation, à l'exportation, au transit et au transfert d'armes civiles et de produits liés à la défense, déposée par Madame Ryckmans et Monsieur Hazée (Doc. 1269 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article D.226 du Code wallon de l'Agriculture visant à institutionnaliser l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (APAQ-W) comme agence de développement des circuits courts en Wallonie, déposée par Monsieur P. Prévot, Madame Pécriaux, Messieurs Mottard, Vrancken, Madame Trotta et Monsieur Dermagne (Doc. 1292 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article D.1 du Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en vue d'assurer la gestion publique, solidaire et durable du cycle de l'eau, déposée par Mesdames Tillieux, Lambelin, Istaz-Slangen, Monsieur Furlan, Madame Zrihen et Monsieur Stoffels (Doc. 1293 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article 5 du décret du 17 janvier 2019 relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules et instaurant la gratuité des transports en commun dans les zones de basses émissions, déposée par Madame Gonzalez Moyano, Messieurs Denis, Luperto, Van der Stichelen, Madame Pécriaux et Monsieur Collignon (Doc. 1294 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'intégrer dans le programme stratégique transversal communal un chapitre relatif au Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat, déposée par Monsieur Collignon, Madame Morreale, Monsieur Luperto, Mesdames Istaz-Slangen, Tillieux et Monsieur Dermagne (Doc. 1296 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif au transport aérien, fait à Bruxelles le 27 février 2017 (Doc. 1302 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de l'Australie relatif au transport aérien, signé à Canberra le 23 novembre 2012 (Doc. 1303 (2018-2019) N° 1)



- Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Bénin relatif au transport aérien, fait à Cotonou, le 9 janvier 2018 (Doc. 1304 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Congo relatif au transport aérien, fait à Bruxelles le 12 juin 2018 (Doc. 1305 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Burkina Faso relatif au transport aérien, fait à Bruxelles le 5 juin 2018 (Doc. 1306 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire relatif au transport aérien, fait à Abidjan le 25 octobre 2017 (Doc. 1307 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Guinée relatif au transport aérien, fait à Conakry le 2 avril 2015 (Doc. 1308 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à l'Accord relatif au transport aérien entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Mali, fait à Bamako le 29 août 2017 (Doc. 1309 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de l'État du Qatar relatif au transport aérien, fait à Bruxelles le 6 mars 2018 (Doc. 1310 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret visant à modifier le Titre IV du Livre premier du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer et de renforcer la consultation populaire communale, déposée par Messieurs Hazée et Daele (Doc. 1312 (2018-2019) N°s 1 et 2)
- Projet de décret relatif à la création du Centre stratégique d'expertise fiscale et financière, en abrégé: CeSEFF (Doc. 1321 (2018-2019) N°s 1 et 1bis)
- Projet de décret relatif à l'assurance autonomie et portant modification du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé (Doc. 1328 (2018-2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant l'article 33 du décret du 12 avril 2001 sur l'organisation du marché de l'électricité en vue d'octroyer le statut de client protégé aux personnes bénéficiant du maximum à facturer, déposée par Monsieur Stoffels (Doc. 1329 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe sur la coproduction cinématographique (révisée), faite à Rotterdam, le 20 mars 2017 (Doc. 1331 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret instituant le Code de la gestion des ressources du sous-sol (Doc. 1335 (2018-2019) N°s 1 et 1bis)
- Projet de décret modifiant l'article 4bis du décret du 23 juin 1994 relatif à la création et à l'exploitation des aéroports et aérodromes relevant de la Région wallonne (Doc. 1337 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret relatif au Livre VII du Code de l'Environnement constituant le Code Déchets- ressources et modifiant le Livre Ier du Code de l'Environnement (Doc. 1338 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret relatif au Livre IX du Code de l'Environnement contenant le Code du permis d'environnement et modifiant divers décrets (Doc. 1339 (2018-2019) N°s 1 et 1bis)
- Proposition de décret relatif à l'instauration d'un Plan local d'action climatique, déposée par Madame Simonet, Messieurs Wahl, Fourny et Madame Moucheron (Doc. 1342 (2018-2019) N°s 1, 1bis, 1ter à 3)
- Projet de décret relatif à la participation de pouvoirs publics de soins à une collaboration hospitalière (Doc. 1348 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret relatif à la participation de pouvoirs publics de soins à une collaboration hospitalière pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (Doc. 1349 (2018- 2019) N° 1)
- Proposition de décret modifiant les articles L1141-2, L1141-3, L1141-4 et L1141-9 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de faciliter et de protéger la consultation populaire d'initiative citoyenne, déposée par Madame Tillieux, Monsieur Courard, Mesdames Kapompole, Istaz-Slangen et Monsieur Collignon (Doc. 1350 (2018-2019) N°s 1 et 2)
- Projet de décret modifiant l'article 283 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé en vue d'actualiser les services et structures pouvant être agréés ou subventionnés par le Gouvernement dans la mesure où ils s'adressent particulièrement aux personnes handicapées et insérant un article 695/1 dérogeant à titre transitoire à l'article 75, 2°, du même Code (Doc. 1361 (2018-2019) N° 1)

- Projet de décret relatif à la prévention du radicalisme violent dans le cadre de la création et du fonctionnement des cellules de sécurité intégrale et locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme (Doc. 1380 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret modifiant le décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité (Doc. 1381 (2018-2019) N°s 1 à 5)
- Projet de décret organisant le rapprochement des missions dévolues à la Société wallonne du Logement (SWL) et à la Société wallonne du crédit social (SWCS) et au Centre d'Etude en Habitat Durable (CEHD) au sein de l'Agence wallonne de l'Habitation durable (Doc. 1386 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret instaurant un régime de garantie géothermique régionale concernant l'exploration de l'énergie géothermique dans le sous-sol profond et modifiant le décret du 10 novembre 2004 instaurant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, créant un Fonds wallon Kyoto et relatif aux mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto (Doc. 1390 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret ratifiant la décision de report du transfert à la Région wallonne du service du précompte immobilier (Doc. 1391 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret modifiant la loi du 12 février 2008 instaurant un cadre général pour la reconnaissance des qualifications professionnelles UE (Doc. 1399 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret portant assentiment à la Convention entre la Région flamande, la Région wallonne, et le Gouvernement de la République française, relative à l'aménagement de la Lys mitoyenne entre Deûlémont en France et Menin en Belgique signée à Bruxelles le 19 novembre 2018 (Doc. 1400 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret modifiant les dispositions relatives au transport médico-sanitaire du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé (Doc. 1401 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret relatif à l'organisation du marché de l'énergie thermique et aux réseaux d'énergie thermique (Doc. 1402 (2018-2019) N° 1)
- Projet de décret relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (Doc. 1403 (2018-2019) N° 1)

2. PROPOSITIONS DE DÉCRET RELEVÉES DE CADUCITÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2 DU DÉCRET DE LA RÉGION WALLONNE DU 16 JUIN 1982 RELATIF AUX CONSÉQUENCES DU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL WALLON SUR LES PROJETS ET PROPOSITIONS DE DÉCRET PENDANTS DEVANT CE CONSEIL

Document	Intitulé
Doc. 9 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret visant à organiser la gestion et la distribution des invendus alimentaires et des produits agricoles non-calibrés en Wallonie et modifiant le décret de la Région wallonne du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et le décret de la Région wallonne du 27 mars 2014 relatif au Code wallon de l'agriculture, déposée par M. Dermagne
Doc. 10 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret relative à la création d'un Fonds de garantie locative, déposée par MM. Collignon, Dermagne, Furlan et Luperto
Doc. 11 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant diverses dispositions du Code wallon du logement et de l'habitat durable relatives au financement du logement d'utilité publique et diverses dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par MM. Dermagne, Collignon et Furlan
Doc. 12 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret visant à modifier l'article 270 du Code wallon de l'action sociale et de la santé en vue de renforcer l'emploi des personnes handicapées au sein des administrations régionales et locales, déposée par M. Courard et Mme Pécriaux



Document	Intitulé
Doc. 13 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant les articles D.IV.54, D.VI.17 et D.VI.29 du Code du Développement territorial en vue de revoir le régime des charges d'urbanisme dans le but de promouvoir la création de logements d'utilité publique, déposée par MM. Dermagne, Collignon et Mme Kapompole
Doc. 14 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article 6 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation afin de renforcer la lutte contre la discrimination en matière d'accès au logement, déposée par M. Collignon, Mme Kapompole, M. Dermagne, Mme Gahouchi et M. Furlan
Doc. 15 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article D.226 du Code wallon de l'Agriculture en vue d'institutionnaliser l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (APAQ-W) comme agence de développement des circuits courts en Wallonie, déposée par Mme Pécriaux et M. Dermagne
Doc. 16 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article D.1 du Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en vue d'assurer la gestion publique, solidaire et durable du cycle de l'eau, déposée par M. Furlan
Doc. 17 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article 5 du décret du 17 janvier 2019 relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules et instaurant la gratuité des transports en commun dans les zones de basses émissions, déposée par M. Luperto, Mme Pécriaux et M. Collignon
Doc. 18 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'intégrer dans le programme stratégique transversal communal un chapitre relatif au Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat, déposée par M. Collignon, Mme Morreale, MM. Luperto et Dermagne
Doc. 19 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant les articles L1141-2, L1141-3, L1141-4 et L1141-9 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de faciliter et de protéger la consultation populaire d'initiative citoyenne, déposée par M. Courard, Mme Kapompole et M. Collignon
Doc. 20 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret relative aux groupements d'animation commerciale, déposée par M. Desquesnes
Doc. 21 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant les articles L1133-1 et L1133-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en ce qui concerne la publication des règlements et ordonnances communaux, déposée par MM. Desquesnes et Antoine
Doc. 22 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret insérant un article L1122-35bis dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de créer un conseil consultatif communal obligatoire des aînés, déposée par MM. Antoine et Desquesnes
Doc. 23 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret insérant un article L1122-35bis dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de créer un conseil communal obligatoire des enfants, déposée par M. Antoine
Doc. 24 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant les articles L1332-1, L1332-14, L1332-15 et L1332-16 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, déposée par MM. Antoine et Desquesnes
Doc. 25 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et visant à instaurer le vote panaché, déposée par M. Antoine
Doc. 26 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer la procédure de désignation des gouverneurs de province et de renforcer le contrôle démocratique, déposée par M. Hazée et Mme Ryckmans
Doc. 27 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant le décret du 13 novembre 2002 créant un fonds budgétaire en matière de loterie, afin d'assurer la transparence, déposée par M. Hazée et Mme Ryckmans
Doc. 28 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret modifiant la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature afin de protéger diverses espèces végétales et de renforcer la biodiversité végétale, déposée par Mme Ryckmans
Doc. 29 (SE 2019) N° 1	Proposition de décret insérant un livre VI/1 dans le Code wallon de l'action sociale et de la santé relatif à l'aide à la vie affective et sexuelle des jeunes, déposée par Mme Ryckmans

3. PROJETS ET PROPOSITIONS DE DÉCRET DÉPOSÉS

Document	Intitulé
Doc. 30 (SE 2019) N° 1	Projet de décret instituant la « Fondation Joseph DENAMUR »
Doc. 31 (SE 2019) N° 1	Projets de décrets complémentaires portant règlement définitif du budget de la Région wallonne pour les années 1995 à 1999, 2001 à 2004, 2007 à 2012 et 2013 à 2016
Doc. 32 (SE 2019) N° 1	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Région wallonne pour l'année 2015
Doc. 33 (SE 2019) N° 1	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Région wallonne pour l'année 2016

4. PROPOSITIONS DE RÉOLUTION DÉPOSÉES

Il n'y a pas eu de dépôt de proposition de résolution au cours de la session extraordinaire 2019.

5. PROPOSITIONS DE DÉCRET POUR LESQUELLES LE CONSEIL D'ÉTAT A RENDU UN AVIS

Le Conseil d'État est doté d'une section de législation chargée de fournir un avis technique aux parlements et aux gouvernements à propos des textes législatifs et réglementaires.

L'avis de la section de législation a plus précisément pour objet de vérifier la conformité des textes proposés avec les normes juridiques existantes, la compétence de l'autorité qui en prend l'initiative et la bonne rédaction des textes.

Au cours de la session extraordinaire 2019, le Conseil d'État a remis au Parlement des avis sur la proposition de décret suivante :

Document	Intitulé
Doc. 19 (SE 2019) N° 2	Proposition de décret modifiant les articles L1141-2, L1141-3, L1141-4 et L1141-9 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de faciliter et de protéger la consultation populaire d'initiative citoyenne, déposée par M. Courard, Mme Kapompole et M. Collignon.



ANNEXES - STATISTIQUES GÉNÉRALES

Le site web du Parlement présente un tableau statistique de l'activité parlementaire qui permet d'accéder en temps réel aux données chiffrées correspondant au travail législatif, de contrôle du Gouvernement et d'expression mené par le Parlement.

► Pour prendre connaissance du tableau statistique de l'activité parlementaire, rendez-vous sur la page dédiée du site web du Parlement : <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=activite>

1. CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT

Le Parlement de Wallonie a connu, durant la session 2018-2019, 32 interpellations, 896 questions orales, 165 questions d'actualité, 30 questions urgentes et 2 003 questions écrites.

Ministres	Questions écrites	Interpellations	Questions orales	Questions d'actualité	Questions urgentes
Willy Borsus	44	6	58	7	1
Alda Greoli	219	1	112	18	1
Pierre-Yves Jeholet	205	1	140	25	4
Carlo Di Antonio	815	7	211	51	16
Jean-Luc Crucke	220	5	86	22	3
René Collin	289	7	185	20	2
Valérie De Bue	211	5	104	22	3

Durant la session extraordinaire 2019, le Parlement a connu 65 questions écrites.

Ministres	Questions écrites
Willy Borsus	2
Alda Greoli	4
Pierre-Yves Jeholet	13
Carlo Di Antonio	21
Jean-Luc Crucke	9
René Collin	8
Valérie De Bue	8

2. SYNTHÈSE CHIFFRÉE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE 2019 ET DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Session	SE 1995	1995 1996	1996 1997	1997 1998	1998 1999	SE 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004
Projets de décret	3	29	43	68	79	3	32	45	72	100	92
Propositions de décret	57	30	38	23	13	29	26	16	25	18	41
Résolutions	-	7	10	7	6	5	4	9	13	19	11
Motions	2	40	19	13	9	2	14	9	3	4	7
Interpellations	2	112	57	34	18	2	17	14	18	11	19
Questions orales	-	15	89	103	67	12	202	174	281	328	298
Questions d'actualité	6	104	102	89	65	8	87	96	121	145	115
Questions urgentes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Questions écrites	134	694	753	639	282	37	348	350	322	327	248

Session	SE 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	SE 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Projets de décret	1	27	54	68	70	67	1	42	52	72	87	125
Propositions de décret	19	75	75	44	40	40	60	20	54	35	22	25
Résolutions	-	26	62	34	44	40	2	22	49	30	36	19
Motions	2	22	18	21	14	12	4	28	24	14	22	10
Interpellations	-	127	253	296	295	165	-	228	145	128	73	31
Questions orales	-	963	1143	1047	1174	566	-	1787	1806	1816	1775	1102
Questions d'actualité	-	193	184	210	188	87	-	174	203	233	157	178
Questions urgentes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Questions écrites	25	917	1245	1674	3095	1552	301	3267	5482	4149	4425	2426

Session	SE 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	SE 2019
Projets de décret	2	56	73	80	63	117	4
Propositions de décret	16	59	35	46	53	27	21
Résolutions	2	66	87	64	46	14	-
Motions	3	15	29	42	52	41	-
Interpellations	-	51	67	59	50	32	-
Questions orales	-	2777	2812	2071	2093	896	-
Questions d'actualité	-	244	264	249	253	165	-
Questions urgentes	-	-	77	66	55	30	-
Questions écrites	404	3618	5739	5367	4352	2003	65

Décrets, motions et résolutions: textes déposés

Interpellations et questions développées

Questions écrites déposées





PARLEMENT DE WALLONIE

Square Arthur Masson 6 - 5012 Namur
081.23.10.36 - courriel@parlement-wallonie.be

